

Guy Gauthier

1984-1994

Laïcité, le réveil ?

... le grain minuscule de l'histoire
Michel Foucault

Moi je déteste tous les textes qui commencent par moi je.
René Goscinny

Première partie

Un voyage à l'intérieur de la Ligue de l'enseignement

I

C'était mieux avant (enfin, presque)

Revenons en arrière, avant les années précédant ce qu'on a appelé, après l'Église romaine (préséance oblige) l'« aggiornamento » de cette bonne vieille laïcité consubstantielle de notre République..

Je ne remonterai pas à ces années lointaines du début du XX^e siècle, le temps des « hussards », le temps des escarmouches (pour rester modéré) qui opposaient deux camps dans les villages de la France profonde. L'affrontement entre l'instituteur-hussard et le curé-croisé a donné l'occasion d'épisodes pittoresques, quelquefois drôles, quelquefois violents, souvent inventés, toujours hauts en couleurs pour la plus grande satisfaction des caricaturistes ou des chroniqueurs malicieux.

Restons-en à ces années d'après la 2^{ème} guerre mondiale, en gros de la grève de l'impôt proclamée par les évêques de l'Ouest au vote de la loi Debré qui doit aux pendules arrêtées de n'avoir pas débordé sur la décennie 60.

Pourquoi privilégier cette période ? D'abord, parce que l'ayant vécue en témoin, je suis dispensé de l'impassibilité prétendue des historiens, et je ne risque pas de m'encombrer de l'arrogance de l'objectivité. Ensuite parce qu'elle succède à l'intermède obscur des années Vichy, ranime fugitivement la flamme de l'entre-deux-guerres avant de se terminer sur un échec cuisant qui explique en partie le déclin militant des années 60 et 70. Ce découpage du siècle est forcément arbitraire, mais c'est le destin des siècles que d'être ainsi débités rétrospectivement.

Dans la période d'après-guerre, ressurgissent les conflits et les comportements de l'avant-guerre, congelés pendant l'occupation et d'autant plus virulents lors du dégel. La remise en cause de la laïcité réactive les rancunes rentrées : grève de l'impôt, nationalisation des Houillères, loi Barangé, loi Marie, loi Debré : toutes ces péripéties figurent – discrètement – dans les livres d'histoire. N'y figure pas, en revanche les convictions intimes des militants laïques, à moins qu'elles ne soient assimilées à l'aveuglement d'une pensée d'un autre temps.

Qu'est-ce que la laïcité en cette période ? Pour tout le monde ou presque, le conflit école laïque/ école catholique. Celle-ci se disait « libre », ce qui mettait en fureur les défenseurs de la laïcité, et donc de la liberté. L'Église catholique n'avait pas encore découvert les vertus de la laïcité, à laquelle elle opposait la liberté : « *Soyons bien convaincus que les libertés dont jouit le citoyen se tiennent et s'épaulent les unes les autres. Que disparaissent demain toute réalité de liberté scolaire parce que le programme dressé par le cartel d'action laïque l'emporterait auprès des électeurs, on verra alors rapidement sombrer toutes les autres libertés essentielles* »¹. Or, l'existence de l'école catholique n'était pas mise en cause par le « cartel », la République la reconnaissant en toute légalité ; le conflit portait, comme il se doit, sur les modalités de financements plus ou moins déguisés par les budgets publics. Côté laïque, un slogan, un peu court comme tous les slogans, figeait les stratégies : « *À école publique, fonds publics ; à école privée, fonds privés* ». Les lois de référence ne posaient pas la distinction en ces termes, mais l'histoire de la laïcité ne se réduit pas aux lois. L'imaginaire républicain a sa part d'aventure. Ce n'est pas discréditer le *Journal Officiel* que de reconnaître que sa rhétorique n'est pas très mobilisatrice.

L'École constituait alors le territoire implicitement attribué à la laïcité, alors que les lois fondatrices se donnaient un champ beaucoup plus vaste. La bataille était gagnée partout ailleurs. Les parents s'exprimaient par leur choix, pas toujours libre, surtout dans les campagnes, mais le débat sur la place publique était l'affaire des enseignants, essentiellement les instituteurs, attachés viscéralement à une laïcité encore plus affective que juridique. Leur influence sur la population, surtout dans les campagnes – la France était encore en grande partie rurale – se heurtait surtout à celle du curé, et en quelques lieux à celle des gros propriétaires terriens, élus ou non au conseil municipal de la commune. En ville, la situation était différente du fait de la moindre influence de l'enseignement catholique, dont les efforts portaient sur le secondaire, où le conflit était plus feutré.

Pendant les années 50, un autre monde, j'avais été instituteur dans un petit village de l'ouest de la France. Les rapports à l'intérieur de ce village (cela avait commencé bien avant moi) étaient structurés par la rivalité qui opposait en sourdine l'école publique et l'école des « sœurs », comme on disait. Ce n'était pas la « guerre »

¹ Mgr Chappoulié, cité par *Le Monde*, 18-19/12/55

scolaire si souvent décrite – d’autant que, pour qui sortait d’une vraie guerre, la métaphore semblait dérisoire – mais une sorte de partage, chaque école représentant un pôle de ralliement. J’avais tendance à ignorer cette école rivale, une école de filles comme c’était presque la règle dans la région. Reste qu’elle n’était pas sans incidence sur notre fonctionnement : nous aurions voulu, ma femme et moi, faire de nos deux écoles, l’une pour les filles, l’autre pour les garçons, une seule école mixte pour des raisons pédagogiques (dans les localités à concurrence, la mixité ne s’est guère installée que dans les années 60 et les lois scolaires n’ont jamais prévu la fusion, pour cause de puritanisme... républicain). L’administration ne présentait pas d’objections, mais, sans aller jusqu’à l’insurrection, les mauvaises langues en auraient profité pour accentuer les critiques. Mieux valait le statu quo, toute impatience rangée..

C’est dire que les temps avaient changé. Pourtant, ce passé pesait lourd, et bloquait toute réflexion approfondie. Je revivais en moi-même ces années d’initiation dans des conditions qui reproduisaient celles du début du siècle, quand l’imaginaire laïque avait pris forme. Pour mesurer le chemin parcouru, je projetais d’écrire le récit de ces années lointaines. Il est paru en 1994 sous le titre : *Un village deux écoles : mémoires d’un paléolaïque*¹. C’était parler de l’antiquité. Pourtant, l’ignorance de l’histoire vécue de la laïcité a favorisé par la suite bien des interprétations tendancieuses, y compris à prétention savante, dans un débat toujours en cours.

Ce militantisme laïque, écho affaibli de celui des « hussards » légendaires, a été, depuis le fin de la Grande guerre, la part visible de la laïcité, dont la partie immergée était constituée par l’œuvre impressionnante de la III^e République. La construction juridique de la laïcité, pour originale qu’elle soit, n’est en définitive qu’une occurrence d’un phénomène généralisé qui veut qu’à un certain stade de développement des civilisations, la religion se retire en ses temples et n’a plus pour s’exprimer dans le cadre des lois que l’électorat de ses fidèles. La véritable « exception française », sa réussite relative – sans vouloir nier les zones d’ombre – a tenu en grande partie au militantisme des instituteurs et de leurs supporteurs. Le militantisme aveugle peut vite tourner au fanatisme, et nul n’est protégé des excès. Ce n’est pas une exclusive des militants laïques, qui ont été souvent plus maladroits que sectaires.

¹ Guy Gauthier, *Un village, deux écoles*, Corlet-Panoramiques, 1994.

Les ambiguïtés du combat laïque

L'insularité de l'école de l'après-guerre avait ses raisons. Ce ne fut pas seulement la robinsonnade rêvée par certains instituteurs. Nous étions au temps de la guerre froide, et vraiment froide, et non plus cette guerre tiède qui s'est maintenue après la mort de Staline et la disgrâce du sénateur McCarthy. Or, le rideau de fer traversait le camp des défenseurs revendiqués de la laïcité. Je dis « revendiqués », parce qu'en regardant de près les doctrines, la gauche n'était pas vraiment obsédée par la pensée laïque. Les communistes voyaient dans la laïcité l'éradication de la religion, sur le modèle contestable de l'URSS, ce qui aurait révolté le protestant laïque Ferdinand Buisson ; les socialistes de la SFIO préféraient s'allier aux adversaires de la laïcité plutôt que de favoriser leur principal concurrent à gauche. Résultat : on ne parlait pas de laïcité en dehors des crises graves, et les alliances parlementaires valaient ce que valent les alliances politiques, toujours remises en cause au gré des circonstances.

Exit la laïcité des débats politiques de fond, chacun se la jetant à la tête lors des empoignades internes. Conséquence : le repli du syndicalisme enseignant sur une organisation indépendante, la Fédération de l'Éducation nationale (FEN), au sein de laquelle le Syndicat national des Instituteurs (SNI) a été la fraction combattante. Dirigé par les socialistes, mais avec une minorité communiste avec laquelle il fallait compter, le SNI a fait passer à cette période la défense de la laïcité parmi les revendications corporatistes, ramenées à des grèves rituelles de 24h, que les instituteurs suivaient en maugréant (ils savaient que la situation matérielle de la plupart des parents d'élèves était pire que la leur). La Ligue de l'enseignement a eu moins de difficultés en raison de son implantation sur le terrain de l'éducation populaire, domaine de faible extension et largement sous-estimé par les responsables politiques. Quand le CNAL a vu le jour au début des années 50, il a réuni les syndicats enseignants, la Ligue, et la Fédération des Conseils de Parents d'élèves (FCPE), alors balbutiante, et longtemps contrôlée par les enseignants. Les partis politiques étaient prudemment maintenus sur les marges.

Débats rituels à huis clos, dont il reste peu de traces écrites tant les comptes rendus étaient édulcorés ; poussées de fièvre à l'occasion des grandes offensives de l'enseignement catholique : tel était le quotidien de la pensée laïque. Et pourtant, elle tournait, même à régime réduit. Les partis de gauche réaffirmaient solennellement leur fidélité à l'école laïque, avant de passer à des choses plus sérieuses ; les philosophes, à

part quelques titulaires de service qui répétaient à peu près toujours les mêmes choses, fuyaient ces lieux mal famés ; les essayistes, qui ne pouvaient espérer l'attention de médias quasi inexistants, s'intéressaient à des débats plus rentables. La production « indigène », intérieure au camp laïque, était un peu monotone.

Les instituteurs étaient donc livrés à eux-mêmes, beaucoup d'entre eux ayant oublié les grands principes formulés par les pères fondateurs. S'il n'y avait pas eu la fameuse lettre de Jules Ferry aux instituteurs, quelques textes épars, les discours plus ou moins inspirés de quelques dirigeants comme Albert Bayet, le respect dû à des savants comme Jean Rostand ou Henri Wallon, certains éditoriaux de *L'école libératrice*, la culture laïque aurait pu se réduire à une sorte de mémoire identitaire. L'air que nous respirions était composé d'oxygène, d'azote, de quelques gaz rares parmi lesquels la laïcité : voilà tout. J'entends quelquefois parler de l'influence d'Auguste Comte, de Marcellin Berthelot, et de quelques autres scientifiques ou positivistes, mais ils étaient lointains, pour ne pas dire franchement inconnus.

On a assimilé les écoles normales à des séminaires laïques, base d'un endoctrinement des instituteurs. Avant guerre, d'après les témoignages que j'ai recueillis, c'était vrai en partie ; après guerre, les écoles normales préparaient au bac pendant trois ans avec les mêmes contraintes et programmes que tous les établissements secondaires¹. Une 4^{ème} année, plus spécialement consacrée à la pédagogie proposait certains enseignements comme la morale professionnelle, qui n'avait pas grand succès : les jeunes gens de l'après-guerre se passionnaient pour Prévert, Aragon, Eluard, Boris Vian, le théâtre de Ionesco, de Sartre ou de Camus – et leurs affrontements –, le procès Kravchenko – une bataille rangée –, Picasso (qui peignait depuis 50 ans !), le jazz, autant de thèmes ou auteurs respectables, mais très loin du militantisme laïque. Ces rudiments de culture, en général, ne résistaient guère aux premières affectations dans les campagnes lointaines.

Malgré tout, en raison de l'origine populaire des instituteurs, fils de paysans, d'ouvriers ou de petits commerçants, en raison aussi d'une légende diffuse mais tenace, presque tous se pensaient plus ou moins confusément, sinon comme des hussards, du

¹ Le gouvernement de Vichy avait supprimé les écoles normales, mais aussi le Brevet supérieur, qui assurait aux instituteurs une formation particulière. Rétablies avec le bac, les EN étaient soumises aux programmes communs du secondaire dit « moderne », le « moderne » restant, pour les filières littéraires, une voie de garage, ségrégation d'un deuxième type.

moins comme des fantassins d'une armée en charge de célébration du Savoir et de la Raison. Les militants catholiques, qui entraient à l'école normale – il y en avait – devaient faire face à de rudes assauts, et se défendaient en faisant de la surenchère laïque. Ceux qui résistaient n'étaient pas les moins laïques..

Parfois, les circonstances locales aidant, tout se passait bien, et la vigilance se ralentissait. Ailleurs, lors des situations conflictuelles, on notait un raidissement. Quant à ceux qui étaient entraînés dans un parti politique (communiste, socialiste, radical), ils se devaient de concilier leurs options multiples, d'où les exercices d'équilibre, excellente formation pour les campagnes électorales.

Pour tout le monde, le déficit de théorisation se faisait cruellement sentir. Quand une prise de position n'est pas nourrie par une réflexion contradictoire, quand, de surcroît, elle s'est coupée de ses origines, elle risque deux dérives : l'intégrisme et la « pensée molle » (formule chère... à défunt Jean-Paul II). Les militants laïques n'ont échappé ni à celui-là, ni à celle-ci. Le gros de la troupe ne s'est malgré tout pas trop écarté de la route. Qu'est-ce qui les faisait marcher ?

Le curé et l'instit

L'école catholique – puisque c'est sa présence qui a en gros servi à la fois de repoussoir et de stimulant – présentait-elle un aussi grave danger ? Il est difficile de répondre globalement sur son efficacité pédagogique – pas plus que sur l'efficacité de l'école laïque. Ce n'était pas sur le terrain de la pédagogie que se situait la concurrence. L'école catholique constituait un pôle idéologique qui contribuait souvent à couper les villages en deux, surtout quand un curé baroudeur en faisait un cheval de bataille. Cela se passait essentiellement au niveau du recrutement, le curé disposant de moyens de persuasion en rapport avec la vie éternelle, domaine où l'instituteur était impuissant – et en plus, s'en vantait parfois, vieille tradition anticléricale. Sur le plan électoral, les villages étant partagés entre les Rouges et les Blancs (les Rouges n'ayant rien à voir avec l'armée rouge), le choix d'une école, lorsqu'il y avait choix, valant choix d'un camp. Autre partage, inattendu, celui entre les hommes et les femmes. Sur la ligne de front, si j'ose dire, l'unité était sans faille, le consensus était catholique, et l'école laïque avait des allures de fortin assiégé ne devant sa survie qu'à quelques fonctionnaires qui devaient eux-mêmes leur indépendance à l'éloignement du pouvoir.

Dans nombre de cas, l'école catholique était une école de filles, et les filles, même par les esprits forts, forcément masculins, étaient abandonnées au choix des femmes, en vertu de cette conviction bien ancrée qu'elles devaient simplement attendre le moment du mariage. Nous sommes nombreux à avoir connu cette situation pittoresque des femmes à la messe tandis que les maris les attendaient au bistrot d'en face. Les curés combatifs – mais tous ne l'étaient pas – choisissaient souvent dans leur tournée les moments où les femmes étaient seules à la maison, pas pour ce que suggéraient les mauvaises langues, mais pour mieux user de leur influence sur le maillon réputé faible du ménage. En ville, l'enseignement catholique portait ses efforts sur le secondaire, devenant un moyen de sélection, comme il est devenu un moyen de déssectorisation. La dérive d'un certain enseignement public aujourd'hui a de qui tenir.

En face, l'instituteur. Position ambivalente : dans l'immense majorité des cas, il était respecté des parents d'élèves, qui lui faisaient confiance, et même, sauf cas limite, du camp opposé ; à l'inverse, il était considéré avec condescendance, pour ne pas dire plus, par les enseignants du secondaire et du supérieur, souvent d'une autre origine sociale, et cela même s'ils étaient fils ou filles d'instituteurs. Les élèves l'appelaient « le maître », les parents « le maître d'école », les autorités académiques « l'instituteur », les agrégés « l'instituteur » (mettre le ton), et lui-même « l'insti ». Il lui était plus confortable de se retirer sur son minuscule territoire, là où même les escarmouches donnaient du piment à la vie.

Sa compétence variait, allant de l'excellence à la médiocrité, se maintenant le plus souvent dans une honnête moyenne. Qu'est-ce qui le distinguait, faisant de lui ce militant finalement plus sensible à l'amour du métier qu'à sa condition matérielle, modeste sans être désespérée ? Une conviction, enfouie au plus profond de lui-même, à propos de laquelle il plaisantait volontiers jusqu'aux limites du cynisme : l'école était par vocation la base de la construction républicaine, le lieu d'acquisition des savoirs indispensables au peuple, le lieu de la formation citoyenne, où se réalisait l'unité nationale au-delà de tous les clivages, l'instrument de promotion de ceux qui, comme lui, avaient des chances de se hisser d'un cran dans l'échelle sociale en partant de rien. Il se voyait comme un de ces privilégiés qui, loin de vouloir abolir les privilèges, les revendiquaient pour tous, sans s'arrêter au côté utopique de leur rêve. Leur pédagogie était souvent traditionnelle, mais leurs efforts portaient bien davantage sur le suivi des

études de leurs meilleurs élèves. Comment convaincre les parents que leur fils, et surtout leur fille, pouvait continuer ses études dans un lointain internat, ou même dans le plus proche cours complémentaire ? Ce que les instituteurs les plus militants reprochaient à l'école catholique – mais nous n'avons pas de statistiques pour mesurer s'ils avaient tort ou raison – c'était de diviser le village, donc la République, puisque le village n'en était qu'une réduction pourvue de tous les attributs du modèle, et d'entraver la promotion des garçons et des filles que leurs dons désignaient comme les futures élites de la République. Pour eux, l'école, comme le proclamait l'organe du SNI, était vraiment « libératrice ». Les communistes disaient : « C'est bien ce que vous faites, mais c'est après la révolution que tout ça deviendra tangible ». Les socialistes disaient : « C'est bien ce que vous faites, mais il est plus urgent de prendre les commandes de la vie politique. » Les instituteurs votaient communiste, plutôt socialiste ou radical, surtout au temps de Mendès-France, mais ils continuaient obstinément leur travail de fourmi, sans attendre les conseils ouvriers et paysans, ou le prochain président du conseil SFIO. (Il y avait aussi ceux qui s'en foutaient ou attendaient les vacances. En ce temps-là, pas de sondages).

Cette obsession d'une République unie et homogène n'empêchait pas l'instituteur de coller à la réalité locale dont il était issu. Son fondamentalisme républicain s'accompagnait d'une jubilation d'être de ce peuple dans ses particularismes les plus originaux, comme aimait le rappeler Pierre Jakez Hélias, fils de paysan, professeur d'école normale, puis auteur à succès avec *Le cheval d'orgueil*.

Ainsi vivait sans contradiction avec lui-même ce curieux personnage qui pouvait célébrer l'union du prolétariat mondial dans les réunions électorales, se comporter en républicain intransigeant dans sa classe, et parler breton le soir dans le bistrot d'en face.

Révolutionnaire, républicain ou régionaliste, il avait pour lui de ne dépendre, ni du maire, ni du conseiller général, ni même du préfet, mais d'une autorité lointaine relativement bienveillante, dont les représentants de proximité connaissaient trop la vigilance des syndicats pour répercuter les attaques des notables, agacés de ce contre-pouvoir. Il savait devoir son indépendance à la laïcité et au service public ; il savait que cette indépendance ne valait qu'associée à une déontologie rigoureuse.

Panne de laïcité

Pendant les 20 années suivantes, la laïcité disparaît des références autres que de routine pour plusieurs raisons. D'abord, dès la fin des années 50, l'exode rural, conséquence de la mécanisation agricole d'une part, de l'émergence d'une société post-industrielle d'autre part, amène à une désertification progressive des campagnes, repaire de militants laïques. Les instituteurs, débarquant dans les cités nouvelles, ont perdu leurs repères. Sous de Gaulle, l'éducation nationale est sommée de se moderniser, ce dont elle avait bien besoin, mais selon des perspectives mercantiles peu compatibles avec l'humanisme des instituteurs, taxés d'archaïsme, un terme toujours en usage dès que l'on veut déconsidérer quelqu'un. La massification, due à l'arrivée intempestive des bébés conçus dans l'euphorie de l'après-guerre et à la prolongation de la scolarité, déplace les problèmes de l'école élémentaire au collège, encore encadré en grande partie par les instituteurs reconvertis des cours complémentaires, et enfin parvenus au titre envié de professeur. La boussole s'affole. Enfin, un événement historique va brouiller les clivages : la guerre d'Algérie, conduite par un gouvernement socialiste, avec des communistes votant les lois d'exception, suscite l'opposition de nombreux instituteurs qui se retrouvent à leur grande surprise dans des comités divers, aux côtés des militants chrétiens, de gauche certes, mais chrétiens quand même. Cette ultime guerre coloniale conduit à réévaluer les guerres coloniales de la III^e République, donc l'action de Jules Ferry, dont le prestige en prend un coup. Parallèlement, l'interminable concile Vatican II, après avoir suscité quelque temps un scepticisme voltairien, donne l'impression qu'il faut désormais compter avec un partenaire qui n'a plus rien à voir, au moins dans le discours, avec le curé d'antan.

Je n'aurai garde d'oublier le bouillonnement étudiant des années 60, qui trouve en l'année 68 une sacralisation inattendue. On a parlé de tout en ce mois de mai... sauf de laïcité. Un jour, assistant, à la fois étonné et amusé, à un incroyable déballage d'idées au théâtre de l'Odéon, « occupé » comme chacun sait, je me suis surpris à rire tout bas. Une pensée saugrenue venait de ma traverser l'esprit : quelqu'un se levait, et disait gravement : « Et la laïcité, camarades, qu'est-ce que vous faites de la laïcité ? ». J'imaginai la suite : stupeur, et un fantastique éclat de rire parcourant les gradins bondés.

II

Parlons de la Ligue

Avertissement préalable : Quand il est question de « La Ligue » tout au long de ce texte, il s'agit de la Ligue de l'enseignement et de l'éducation permanente, et non de toute autre Ligue... y compris la Sainte Ligue.

De 1984 à 1994, la Ligue de l'enseignement, très vieille organisation fondée en 1866 par Jean Macé, impliquée depuis la fin du XIX^e siècle dans la défense de la laïcité telle qu'elle fut instituée par les pères fondateurs (Jules Ferry, Ferdinand Buisson), membre du Comité National d'Action Laïque (CNAL), a revisité le concept de laïcité pour le soumettre à l'environnement de la fin du XX^e siècle.

Il m'a été donné, depuis les coulisses, de participer à ce qu'on a appelé un « *aggiornamento* », mot à la mode autant que mutation nécessaire, bien qu'elle masque souvent, à l'approche du tournant du XXI^e siècle, de simples ravalements de façade d'organisations désireuses de changer leur image. Simple opération de « Com », comme on dit maintenant ? Ou une façon de maintenir la continuité par le changement, comme le préconisait le prince Salina dans *Le Guépard de Lampedusa* : « *Si nous voulons que tout continue il faut d'abord que tout change.* » ?

En essayant d'établir une chronologie pour retracer cette décade, je dois préciser d'entrée que c'est une entreprise strictement personnelle, que personne ne m'a rien demandé, que je n'ai occupé aucune fonction élective et par conséquent décisionnelle. Comme Fabrice à la bataille de Waterloo, je n'ai vu passer que quelques détachements, et j'ai simplement participé à quelques escarmouches.

Circonstance aggravante, le temps s'est écoulé, la mémoire a occulté les éléments douteux pour ne retenir que les plus valorisants. Je ne livre donc qu'un témoignage partiel et partial sur une séquence historique arbitrairement délimitée.

Pour ne pas me laisser aller au fil de mes souvenirs incertains de paroles qui ont la réputation de s'envoler, je vais essayer de m'en tenir aux écrits qui restent, particulièrement aux miens, sans prétendre qu'ils furent en leur temps des témoins irréfutables. Mais ils furent nombreux. Cette période fut en effet jalonnée d'articles, de livres, de questions de congrès, de proclamations, de communiqués qui, pour être oubliés dans la poussière des placards, n'en sont pas moins répertoriés par « Toute la

mémoire du monde », à savoir la BNF et les archives disséminées dans divers organismes ouverts à la consultation.

C'est en effet une caractéristique de cette réflexion que d'avoir laissé beaucoup de traces écrites, preuve au moins qu'il y avait une volonté de ne pas s'en tenir à quelques débats plus ou moins enfiévrés, répétés indéfiniment comme si chacun avait le pouvoir de recommencer le monde. Les conclusions, les hypothèses, les oppositions, les documents circulaient, avec l'inévitable délai d'impression et d'édition, mais enfin, ils circulaient à travers l'appareil complexe de la Ligue, selon des cheminements immuables. Jamais, au moins pour la seconde moitié du siècle, une telle bibliographie n'avait accompagné une telle frénésie de remise en cause. Donc, tout ce que je relate est vérifiable, même si les interprétations que j'avance restent du domaine subjectif.

Paysage avant la bataille

Quelle était la situation en 1984, année funeste selon Orwell ? Moyenne, mais nourrie d'espérances : l'élection de François Mitterrand à la présidence de la République laissait espérer, grâce à la mise en œuvre de l'une des fameuses 110 propositions (que personne n'avait lues d'assez près), que le vieil antagonisme enseignement public/ enseignement confessionnel, à quoi on réduisait schématiquement la laïcité, allait être enfin résorbé. Au lendemain du raz-de-marée socialiste de juin 1981, nombre de responsables de l'enseignement catholique redoutaient que leurs privilèges n'en vinssent à être absorbés dans un service public unifié laïque de l'éducation nationale, une proposition que le CNAL avait peaufinée pendant les années d'opposition, et dont les initiales, le SPULEN, évoquait quelque bête étrange échappée d'un bestiaire inconnu.

La Ligue, tout en participant au CNAL, suivait son chemin propre. Lors du congrès du centenaire, en 1966, elle avait complété son nom, devenant « Ligue de l'enseignement et de l'éducation permanente », appellation plus conforme à ses activités réelles, mais tellement longue que tout le monde en resta à l'ancienne. Elle n'avait pourtant comme terrain d'intervention reconnue que les œuvres dites « complémentaires de l'enseignement public », ou « péri et post-scolaire ». Autrement dit, son rôle réel se limitait aux domaines où l'éducation nationale était déficiente : les activités artistiques et sportives, l'audiovisuel et tout particulièrement le cinéma, et les

très populaires (et très jolies) colonies de vacances. Depuis la Libération, ces activités débordaient largement sur les loisirs et sur l'éducation populaire, un concept formulé dès le Front populaire, et repris sous l'influence de divers mouvements, dont *Peuple et culture*, et intégré aux côtés des sports dans un secrétariat d'État dans le grand souffle vite retombé des lendemains de la Libération.

Le concept d'éducation permanente, adopté et théorisé par la Ligue (1958, rapport de Robert Dader), considérait l'éducation comme un processus continu, suivant l'individu de l'enfance à la vieillesse, intégrant par conséquent les divers degrés d'enseignement, l'éducation des adultes sous des formes diverses, les loisirs éducatifs, et plus tard ce qu'on devait appeler la formation permanente. L'idée centrale en était bien l'éducation ; la laïcité restait à ce point consubstantielle de l'éducation depuis la Révolution qu'il n'était même pas nécessaire de l'inscrire au fronton. La sécularisation de la société française avait commencé avec l'État-civil, s'était poursuivie ensuite dans l'administration et dans les hôpitaux, mais pour les militants de la laïcité, le sanctuaire, c'était l'école – je veux dire l'École. Peu à peu les organisations professionnelles d'enseignants (SNI, FEN), bientôt rejointes par la FCPE (Fédération des conseils de parents d'élèves, en ce temps là appelée « Cornec », du nom de son énergique président) en étaient venues à traiter de la laïcité comme d'une sorte d'exclusivité scolaire. La Ligue y avait sa place en raison de son histoire et de ses interventions dans les œuvres complémentaires de l'école publique plus que par ses conceptions sur l'éducation permanente, domaine encore flou et mal reconnu par l'opinion, et qui sera vite confondu, après les lois de Jacques Delors, alors conseiller de Jacques Chaban-Delmas, avec la formation permanente.

La défense de la laïcité consistait alors, dans la pratique, à refuser toute extension des crédits et des facilités accordés par l'État à l'enseignement privé, autrement dit l'enseignement catholique. Les étapes de cette résistance peuvent aisément être datées, au fil des offensives cléricales (refus de l'impôt prêché par les évêques de l'ouest) ou les luttes contre les lois dites explicitement anti-laïques (Barangé en 1951, Guerneur, Debré en 1959). Sur les autres fronts, pensait-on, la laïcité avait triomphé.

Pourquoi cette fixation sur l'enseignement catholique ? Il faut se souvenir que la III^e République avait pensé les réformes scolaires radicales des années 1880 comme un moyen de consolider l'unité nationale, d'implanter durablement la République, et de

favoriser la promotion sociale. L'enseignement dispensé, fondé sur la science et sur la raison, renforcées par une morale consensuelle, se devait de replier les pratiques religieuses sur la sphère du privé et sur les édifices du culte. Si l'enseignement privé était autorisé, il ne pouvait se développer que sur des fonds privés. Or, cet enseignement, prétendait-on côté républicain, favorisait la ségrégation sociale. En gros, c'était vrai, mais on oubliait volontiers que l'enseignement public, quoique gratuit, était beaucoup moins égalitaire que lors de la période héroïque, la géographie et l'environnement social, plus ou moins subtilement maniés, se chargeant de corriger les rêves d'égalité des chances.

L'enseignement public s'est donc développé dans un climat d'opposition à l'enseignement confessionnel qui, bénéficiant de l'appareil de l'Église catholique, menait, particulièrement dans les campagnes, une politique de recrutement offensif.

Les turbulentes années 60 et les années 70 plus turbulentes encore avaient relégué dans les seules instances syndicales le débat laïque. L'heure était au socialisme pour les plus modérés, au communisme dans ses multiples versions pour d'autres, aux luttes sociales, féministes, anti-impérialistes, environnementales, etc., et le seul nom de Jules Ferry (dont on rappelait plus souvent la politique coloniale) n'aurait pas pesé lourd dans les débats houleux où on s'affrontait à coups de citations de Marx, de Mao, de Trotski, de Bakounine, de Che Guevara et quelques autres. Personne ne s'y risquait vraiment, et jusqu'en 1981, quand il s'est agi en l'an 01 du mitterrandisme de célébrer au Bourget le centenaire de la première loi scolaire (qui ne faisait pas mention de laïcité, mot apparu tout juste dix ans plus tôt dans le dictionnaire de Littré), le nom de Ferry n'a été que timidement prononcé, et même hué au grand scandale du Premier Ministre, Pierre Mauroy.

Les états d'âme d'une « Vieille Dame »

La Ligue, en gros entre 1950 et 1980, tout en participant à l'air du temps, avait d'abord centré ses activités sur les activités dites « techniques ». Traduisons : pratiques artistiques (musique, arts plastiques), théâtrales, audiovisuelles (dominées alors par le ciné-club avant qu'il ne décline sous l'influence grandissante de la télévision), et sportives. On ne connaissait souvent de la Ligue, même dans les milieux de l'enseignement, que les UFOs (UFOLEA, pour l'éducation artistique ; UFOLEIS,

pour l'éducation par l'image et par le son ; l'UFOLEP, pour l'éducation physique, etc.). Il s'agissait ni plus ni moins que de mettre les grandes œuvres à portée de tous (à l'exemple de Jean Vilar – modèle révérend – et du TNP) et de permettre à chacun de réaliser son potentiel de création. Toujours le vieux souci d'éduquer le peuple, présent à la même époque dans les divers mouvements d'éducation populaire. « Peuple » est un mot qui a souvent prêté à confusion, suscitant ricanements et équivoques du côté des bien-pensants, diversement interprété selon les adjectifs dérivés (populiste, populaire). J'ai même dû préciser ce que « populaire » voulait dire dans notre pratique¹.

Au milieu des années 60, une réorganisation à base « sociologique » substitua à la division en techniques pédagogiques une division en milieux de vie (urbain, rural, scolaire), réunissant les activités dans un travail pluridisciplinaire. Pour éviter un retour des spécialités, les associations étaient invitées à s'organiser autour des CEG, ancêtres des collèges d'aujourd'hui, succédant aux vieux cours complémentaires qui avaient permis de prolonger en zones rurales l'action de l'école primaire, en s'articulant sur les écoles normales : la carrière d'instituteur était considérée en ces temps lointains comme le « nec plus ultra » de la promotion sociale. En resserrant les rangs autour de ce vieux bastion de l'école de Jules Ferry, l'éducation populaire en devenait la continuité historique et le prolongement au-delà de la scolarité.

L'implantation en milieu urbain mit très vite la Ligue face à ses faiblesses. Très à l'aise en milieu rural, encore majoritaire jusqu'à la deuxième moitié du siècle, les associations, en majorité privées de relais, se trouvaient désarmées devant ces cités surgies de terre, à la place des anciens faubourgs. On les appelait alors des « grands ensembles » ; ce n'étaient pas encore des « ghettos » voués au « communautarisme ». On y trouvait quelquefois une clientèle familière, avec les classes moyennes dans les « Villes neuves » résultant d'une politique concertée et d'un urbanisme « rationnel », mais dans les tours et les barres, formes de base de l'architecture nouvelle, vivait un nouveau prolétariat urbain, une autre culture, à cent lieues du village. C'était la résidence des « immigrés », qui n'étaient pas encore des « musulmans » ou des « intégristes », d'autant que c'étaient surtout des Européens, les Portugais, bons catholiques comme les Polonais d'antan, en voie d'intégration silencieuse. Des

¹ *Pourquoi ? "Populaire ? Qu'entendez-vous par là ?"*, in *Pourquoi?*, n°212, février 1986 (L'éducation populaire

immigrés venus du Maghreb ou d'Afrique subsaharienne, appelés au secours de l'économie française en cette fin qui s'ignorait des « Trente Glorieuses », on disait qu'ils étaient destinés au retour, jusqu'à ce que, en 1973, on substitue au droit au retour le regroupement familial. Plus d'immigration, qu'on disait... comme on le dit encore.

Pour la Ligue, à l'exception de quelques associations atypiques, ce milieu urbain restait à découvrir. À grands renforts de formation sur le thème « Vivre en ville », animateurs et responsables furent invités à se glisser dans une société d'« étrangers étrangers » (Prévert référence incontournable, plus que Jules Ferry), comme des ethnologues bien intentionnés débarquent sur leur « terrain ».

Cette mutation se compliquait de la diversité de la Ligue et de son organisation confédérale. Réputée centralisée, elle regroupait des fédérations départementales des œuvres laïques (FOL) disposant d'une large autonomie. D'un département à l'autre, selon la sociologie et les traditions locales, selon la personnalité des animateurs, les pratiques dominantes variaient, les relations avec les autorités académiques (qui conservaient de toute façon le contrôle sur les instituteurs mis à disposition, quasi-totalité de l'encadrement, élus ou spécialistes) étaient plus ou moins resserrées, les rapports avec les syndicats enseignants allaient de la symbiose totale à la collaboration occasionnelle (de toute façon au sein du CDAL, antenne départementale du CNAL), les orientations politiques oscillaient entre les différents partis de gauche, le milieu dominant était selon les cas à dominante rurale ou urbaine, la pénétration au sein des établissements scolaires, très forte au niveau du primaire, se ramenait à des prestations techniques au niveau des collèges, restant pratiquement inexistante au niveau des lycées, éloignés de la tradition des « écoles du peuple ».

Au niveau national, la Ligue avait aussi sa vie propre, tout en dépendant pour son encadrement des fédérations, qui fournissaient les élus et les chefs de service, et dont les délégués éalisaient le conseil d'administration lors des congrès. Le consensus était la règle, étant entendu que chacun, à Paris ou dans son département, restait maître chez soi, à condition de respecter des limites inscrites dans une sorte d'inconscient collectif façonné par l'histoire. Quelqu'un aurait-il franchi ces limites (ce qui est arrivé en de rares circonstances) que la sentence aurait été impitoyable. Le problème, pour les

réfractaires, était de rester en deçà des frontières, avec tout au plus un pied en-dehors, comme Charlot dans *Le Pèlerin*.

Sans qu'il y ait un quelconque embargo, la vie interne était opaque aux observateurs extérieurs, qui ne se préoccupaient d'ailleurs pas d'en savoir davantage. Quand on se trouvait à parler de la Ligue avec des « étrangers », qu'ils soient journalistes, responsables politiques ou culturels (tout ce qui relevait du ministère de la culture, qui ignorait superbement le « sociocul »), et même enseignants ou membres de l'appareil de l'éducation nationale, on avait l'impression de livrer des confidences sur une société secrète. Le mot « enseignement » resté dans le titre suscitait des malentendus allant jusqu'au comique, ce dont témoignaient quelques suppliques, parfois pathétiques, parvenues au Centre confédéral. Pour les journalistes, la Ligue était « la vieille dame », hommage à son ancienneté tout autant qu'ignorance de son fonctionnement actuel. Une vieille dame, on lui témoigne du respect, on l'aide éventuellement à traverser la rue, mais on lui conseille de garder pour elle ses souvenirs et ses opinions. C'est vrai des vieux en général, sauf en politique et à l'Académie française, repaires d'éternité.

Vue de l'extérieur – et personne n'avait envie d'y voir de plus près – la Ligue avait une allure guindée, austère, soumise à des rituels dont la tourmente de l'après-68 accentuait la désuétude. À l'exception du journal régional de service sur les lieux, les congrès suscitaient tout au plus quelques brèves dans la presse nationale, qui se contentait de citer les dépêches forcément succinctes de l'AFP. Chargé en quelques circonstances de la communication, j'essayais bien de relancer quelques journalistes des rubriques éducation/ jeunesse (qui existaient encore) que j'avais connus en fréquentant l'APIJ (Association Presse Information Jeunesse), mais je me faisais gentiment charrier. Quelques-uns me demandaient en plaisantant si j'avais quelque scoop à leur fournir, entendez qu'il aurait fallu au moins assiéger l'évêché ou incendier le siège de l'enseignement diocésain pour avoir droit à la « Une ». Ce n'était pas dans les habitudes de la maison, même en paroles. De l'intérieur du congrès, je me disais qu'il aurait fallu au moins un anthropologue motivé pour s'arracher à sa torpeur et décrypter le non-dit des interventions de tribune. Chaque fois que je relis les comptes-rendus de congrès ou de commissions, je me demande s'il s'agit bien de ce même mouvement auquel j'ai participé pendant une trentaine d'années.

Malgré ce monolithisme affiché, la Ligue était agitée de courants non organisés qui traversaient autant la tête de chaque délégué que les rangs des militants. Difficile de pointer les lignes de fracture. La « doctrine » laïque, minéralisée depuis l'échec face à la loi Debré du 31 décembre 1959, faisait figure de dogme impossible à attaquer de front sans se faire taxer d'hérésie. Restaient les contournements, les contradictions, l'introduction de nouvelles données à la faveur de l'évolution des mentalités. Tout ce qui touchait l'école – en particulier son ouverture éventuelle sur son environnement, très à la mode depuis 1968 – se heurtait à l'ensemble des organisations laïques parmi lesquelles, en raison de son terrain spécifique, la Ligue était très souvent tentée d'affirmer sa différence.

Impossible de lutter frontalement. Bien entendu, personne n'est jamais exclu de la Ligue, mais c'est un mouvement convivial où il est difficile de se sentir seul. J'essayai donc de tâter le terrain en intervenant sur les marges, là où les positions n'étaient pas arrêtées. Exemples.

J'ai déjà parlé de l'APIJ, qui réunissait des journalistes de tous bords, du *Figaro* à *L'Humanité*. Très active, cette association militait pour introduire l'analyse de la presse dans les établissements scolaires. Or, la presse, qui exprime des opinions, même contradictoires, introduit dans l'enceinte de l'établissement des débats contraires, disent les intraitables, à la neutralité proclamée de l'institution scolaire, et de ce fait contraire à la laïcité. Responsable d'une revue de la Ligue, *L'animateur culturel*, je proposai à l'APIJ de construire un numéro offrant plusieurs points de vue politiques largement diversifiés. Pour atténuer les frais, je suggérai que ce dossier fût présenté à double enseigne, avec des couvertures différentes. Le seul partenaire possible était *Presse Actualités*, une revue consacrée à l'étude de la presse à l'usage des collèges et lycées, éditée par... *Bayard-Presses*, maison d'édition honorable, dont le fleuron était *La Croix*. Inutile de dire que cette publication suscita quelques remous, non pas tant à l'intérieur de la Ligue que du côté du CNAL. Mais finalement, ce fut une tempête dans un verre d'eau, l'exemplaire offert aux adhérents ne portant que la marque de l'APIJ, association insoupçonnée de parti pris. La laïcité ne disait rien, et pour cause, de l'attitude à prendre face à ces nouvelles déferlantes : presse, radio, télévision, appelées à devenir globalement (mais l'appellation était encore hésitante) les « médias ».

Les années 70, à la faveur des luttes régionales et environnementales (Larzac, centrales nucléaires), avaient fait surgir une notion étrangère à la laïcité du début du siècle, indéfectiblement fidèle simultanément à la France et à l'universel. Pas de contradictions si on pense que la France a (dit avoir) une vocation de modèle universel proclamé. Mais la notion d'universel commence à perdre de sa superbe et, dans le nouveau paysage culturel de l'après-68, pointe la revendication des différences. La République, on le sait, est plus que réticente face aux différences, et les renvoie volontiers, tout comme les religions, aux espaces privés. Or, au cours des années 70, des revendications régionalistes se manifestent dans les régions ayant gardé une forte identité : Occitanie, Bretagne, Corse. À l'exception de la Corse (mais c'était avant Aléria), ce ne sont pas des revendications nationalistes, mais purement culturelles (langues), même si elles débordent sur le terrain économique (« *Vivre et travailler au pays* »). Il se trouve que les FOL sont souvent très attachées aux cultures locales (en revendiquant une indéfectible fidélité à la République « indivisible »). La Ligue avait pourtant soutenu autrefois très activement une section folklore, qui regroupait des activités marquées par leur singularité géographique. L'appellation était contestée, le folklore étant désormais dénoncé comme une récupération misérabiliste des identités régionales (ce qu'il était aussi). Problème des mots piégés : quand est-ce qu'un « résistant » devient un « terroriste » ? Dans un numéro spécial de *L'UFOLÉA* d'avril 1957 (c'est dans les revues techniques de la Ligue, bizarrement oubliées des auteurs de mémoires sur le sujet, qu'il faut lire la politique culturelle de la Ligue de 1945 à 1965), intitulé *Folklore*, une acception laïque est vigoureusement défendue contre les acceptions réactionnaires et commerciales qui dominent le marché. L'autorité de Paul Delerue, spécialiste reconnu en la matière, chercheur rigoureux, ne suffira pas pour réhabiliter un mot qui sentait trop le « terroir » confondu avec le « retour à la terre » à la mode de Vichy. Les langues régionales, qui seront défendues à leur enseigne vingt ans plus tard, ne figuraient encore que timidement sous la rubrique « Théâtre dialectal ». Pour les laïques jacobins, tout ça était désigné de façon méprisante comme relevant de la « bourrée et du biniou ». Très loin de ce que développait Robert Lafont dans son article *Folklore et civilisation*. Oxymore bienvenu.

La commission chargée de promouvoir ou de maintenir les traditions régionales, très productive en stages, articles, éditions, comptait parmi ses membres très actifs,

outre Paul Delerue (mort cette même année 1957), des spécialistes comme Robert Lafont, Pierre-Jakez Hélias, devenus, chacun sur son territoire, des porte-parole écoutés l'un de l'Occitanie, l'autre de la Bretagne. Être français et occitan, ou français et breton, se disent de nombreux animateurs, ce ne doit pas être si difficile, ni si attentatoire à la laïcité. Une école de la diversité revenue à la mode encore vingt ans plus tard.

Le problème a reparu, alors que l'on croyait avoir éradiqué les attardés de l'Hexagone, du fait de la présence sur le sol français de nouvelles communautés – un mot qui commençait sa carrière de pestiféré – à demeure en raison de la nouvelle politique (regroupement familial) à l'égard des immigrés installés en France, et désormais pour longtemps. Jusqu'où va l'intégration quand on vient de si loin ? Faut-il la confondre avec assimilation ? À cette époque, on ne parlait pas beaucoup de religion, et la revendication de la « deuxième génération » était essentiellement sociale. La « Marche pour l'Égalité » de 1983 devint subrepticement, à l'insu même de ses protagonistes, la « Marche des Beurs », un glissement vers l'ethnicité qui témoignait, peut-être inconsciemment, d'une tendance à enfermer les fils et filles d'immigrés dans un ghetto à la fois idéologique et urbain. Le problème social était escamoté, les immigrés nés en France, victimes comme d'autres de l'inégalité sociale, devenaient « les Beurs », avant de devenir « les musulmans ». Sans prévoir cet enchaînement, sans prévoir surtout la montée de l'islam international, j'ai eu l'intuition qu'il y avait là, en plus du problème social, un problème de mémoire et d'identité, c'est-à-dire de culture.

Le gouvernement de gauche, après les élections de 1983, avait d'autres chats à fouetter, avec le tournant brutal de sa politique économique et sociale. Les « Beurs » furent reçus à l'Élysée sans que personne eût, semble-t-il, pris la mesure du phénomène. Faute de pouvoir analyser sa portée, il a maintenu à tout hasard deux fers au feu : oui, il fallait respecter le « droit à la différence » (Mitterrand) ; oui, il fallait maintenir l'unité nationale et le « vivre ensemble » (Mauroy). Effectivement, il fallait respecter le droit à la différence, donnée culturelle (les immigrés étaient issus de circonstances et de traditions qu'ils ignoraient), et le droit à l'égalité en matière de travail et de logement (donnée sociale d'une toute autre ampleur).

À ce propos une anecdote, qui à mon avis illustre bien la difficulté de penser en même temps les deux orientations. J'ai eu à représenter (sans mandat particulier, il fallait simplement être là, comme souvent) la Ligue dans un groupe de travail chargé de plancher sur l'argumentation pour une campagne qui tenait au cœur du Premier Ministre Pierre Mauroy, sur le thème « Vivre ensemble ». Preuve que ce n'était pas aussi évident. Nous étions dans ce groupe une dizaine, dans l'ensemble assez proches de la mouvance laïque (elle s'était étendue bizarrement, suite à la victoire de la gauche, car on la situait désormais du « bon côté », celui du pouvoir). Le public n'était pas constant, disparaissant, réapparaissant avec d'autres consignes, toujours vagues. Je passe sur les péripéties.

Premier tour de table. Vivre ensemble ? Certes. Mais qu'est-ce qui nous en empêche (sans quoi, pas de campagne de sensibilisation) ? Réponse : les différences. Donc proposons : Vivre ensemble avec nos différences.

Deuxième tour de table, autres intervenants. Nos différences ? Mais c'est justement ce qui nous empêche de vivre ensemble. Ne vaut-il pas mieux proposer : Vivre ensemble avec nos ressemblances ?

Troisième tour de table, plus tard. La rotation des participants continue. Certes, il faut insister sur les ressemblances, mais ne pas oublier les différences, qui se signaleraient de toute façon. Résultat : Vivre ensemble avec nos ressemblances malgré nos différences.

Quatrième tour de table, plus tard, composition du groupe encore renouvelée. Un nouveau venu s'étonne : vous ne trouvez pas que c'est trop long ? Pourquoi ne pas dire tout simplement : Vivre ensemble ?

Retour à la ligne départ. Pendant ce temps-là les « quartiers sensibles » se développent. La laïcité n'est pas une théorie économique, ce n'est que sur le plan scolaire que l'inégalité sociale et les différences culturelles qu'elle se devait de reprendre du service. Les zones d'éducation prioritaire (ZEP), mises en place par Alain Savary, auraient pu être une réponse, mais elles étaient trop récentes et trop urgentes pour penser toutes les orientations à prendre en compte.

Ce piétinement autour d'une formule abstraite (« *France, mère arts, des armes, et des lois* »... *et des parlottes*)¹, au-delà de l'anecdote, est révélateur d'un malaise dans

¹ Pardon à Du Bellay..

la laïcité républicaine. Il y eut une époque où nationalité, citoyenneté et appartenance culturelle se confondaient dans la pratique comme dans les représentations : tous les Français étaient des citoyens de la nation France et participaient de la culture française. Pas besoin de se triturer les méninges. Seules les options politiques ou idéologiques les opposaient (les deux Frances), mais sur la base d'un consensus national. Beaucoup en restent là, obstinément, d'autres essaient de s'adapter à la résurgence des identités régionales (symptôme plus que mouvement durable), à une forte minorité immigrée destinée à rester, à l'Europe, où la laïcité française n'est pas très bien comprise.

Les manuels scolaires d'instruction civique de la III^e République ont de quoi faire réfléchir : un patriotisme qui frise le chauvinisme, un empire colonial célébré, une mission civilisatrice indiscutée, des préceptes qui font sourire. Indiscutablement, les mentalités ont changé. Pourtant, le socle de la laïcité, tel qu'il fut formulé lors de la loi de 1905 (séparation des églises et de l'État), reste inchangé ; le respect mutuel des opinions, des croyances et des pratiques religieuses, ainsi que leur expression publique, restent la règle ; la citoyenneté, qui se traduit par des droits (garantis par la Constitution) et implique des devoirs (en particulier le vote), n'est pas remise en cause ; l'école de la République reste le lieu de l'unité et de la formation commune, la garantie de l'égalité des chances et de la promotion accordée au mérite. Alors, d'où vient le malaise ? Car l'édifice se fissure, de façon imperceptible. L'école (on dit toujours « l'école », bien au-delà du primaire, un avant-poste du temps des fameux « hussards ») est le lieu le plus malmené. Elle a été accusée, dans l'après-guerre, d'être un instrument du colonialisme, du capitalisme, une propagande insidieuse contre le socialisme. Le modèle socialiste ayant perdu de son prestige, la critique se fait moins vive, mais laisse des traces. Mai 1968 et ses dérives sont passés par là, ébranlant le système, prônant l'école ouverte et d'autres démarches pédagogiques, revendiquant un modèle plus libertaire, et même pas d'école du tout, avec Ivan Illich. En ce début des années 80, on se remet juste de la fièvre, mais la convalescence est douloureuse et les cicatrices profondes. L'enseignement confessionnel (c'est-à-dire essentiellement catholique), fort de sa reconnaissance et de ses subventions, a faussé la concurrence en attirant les classes moyennes, en remettant en cause la carte scolaire, qui devient inégalitaire du fait du (sous-)développement des cités.

La Ligue ? Elle existe encore ?

Pour la presse dans son ensemble, la laïcité est une vieille lune. Journalistes et enseignants se regardent en chiens de faïence pour des raisons complexes. Le combat laïque, qui semble se limiter à la vieille opposition du public et du privé, est considéré comme un combat d'arrière-garde, ce qui, si l'on prend au pied de la lettre certaines proclamations, peut se défendre. Participant pour l'opinion commune à ce combat d'arrière-garde, la « Vieille Dame » ne pouvait qu'accentuer le pittoresque du tableau. Je comptais alors, par le biais de l'APIJ, quelques amis parmi les journalistes, mais ils accueillait d'un sourire mes tentatives pour les amener à mieux s'informer (autant il est difficile de tenter d'apprendre quelque chose à l'enseignant moyen, qui sait tout par définition, autant il est difficile d'amener un journaliste à s'informer hors des sentiers battus). Ne connaissant personnellement que moi (ce qui a conduit à quelques quiproquos), ils me considéraient comme une sorte d'égaré, parfaitement atypique au sein d'une organisation fantôme.

Le plus difficile était de faire entendre que la Ligue de l'enseignement l'était aussi de l'éducation permanente, et qu'elle n'intervenait vraiment, au-delà de la légitimité dont elle jouissait auprès des enseignants (qui ne savaient pas toujours ce que c'était vraiment, le discours des responsables restant parfois volontairement ambigu) en quelque sorte au nom du patrimoine, que dans les marges. Les tournois sportifs, les fêtes scolaires, les activités artistiques (théâtre, concerts, chant choral, prestations extérieures, expositions, formation des enseignants), les ciné-clubs, plus ou moins appréciés des chefs d'établissement, ne s'intégraient pas au temps scolaire, profitant tout au plus des lacunes des programmes ministériels. L'idée sous-jacente était que ces activités finiraient bien un jour à être prises vraiment en compte, ce qui avait amené la Ligue à se séparer de secteurs peu à peu intégrés à l'éducation nationale. Le cas typique est celui de l'audiovisuel et du cinéma, où la Ligue a toujours bizarrement été en pointe (« enseignement par l'aspect » avec utilisation des projections lumineuses, dès le début du XX^e siècle, création des offices du « cinéma éducateur » au temps du muet, extension du ciné-club dans les campagnes et les activités post-scolaires dès 1945, introduction de la vidéo dès 1970), fournissant les bases, par les offices régionaux (OROLEIS) des activités reprises ensuite par les Centres Régionaux de

Documentation Pédagogique (CRDP), participant largement, par la formation des enseignants et la diffusion d'informations, à l'introduction plus tardive du cinéma en option au baccalauréat. D'autres organisations laïques comme les Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active (CEMEA) ou les Francs Camarades (les « Francas »), plus spécialisées, avaient pris en charge le versant pédagogique. Dans les constellations de sigles qui peuplaient le ciel de l'éducation nationale et laïque, la Ligue et sa ceinture d'astéroïdes à initiales, n'avait pas le statut d'étoile fixe.

Cette participation marginale à système éducatif imposant par ses effectifs (les mauvaises langues disaient que l'éducation nationale française était la troisième entreprise du monde, derrière l'Armée Rouge et la General Motors), toute labellisée qu'elle fût, obligeait la Ligue à revendiquer l'ouverture des établissements scolaires (et des locaux, ce qui était plus difficile et rencontrait plus de résistance). Une école-forteresse, repliée dans ses murs, consacrée au seul enseignement des matières « nobles » (français, langues, mathématiques, physique, chimie, biologie, histoire, géographie, instruction civique), telle que la rêvaient des courants minoritaires mais bien placés, ne pouvait que renvoyer hors ses murs, à la rigueur dans sa bibliothèque ou, plus tard, dans le foyer socio-éducatif, tous les arts subalternes. Un conférencier, un montreur de marionnettes, un écrivain animant un atelier d'écriture, un artiste commentant ses œuvres, c'était déjà introduire du « privé » dans les murs. La « Vieille Dame » ne devait qu'à son grand âge et à ses états de service de pouvoir se glisser dans les cours, au titre suspect de pratiques pédagogiques renouvelées. Ce statut protégé, mais incertain, conduisait les « spécialistes » es disciplines marginales à envisager leur intégration et les « politiques » (c'est ainsi qu'on appelait les membres élus des Conseils d'administration) autochtones à réfléchir sur le devenir de la Ligue.

Il y avait, au sein de la mouvance laïque (la nébuleuse, disaient les observateurs perplexes) un sujet encore plus tabou : l'enseignement des religions. La presse – on disait les « mass-media », appellation venue des États-Unis et reprise par le grand sociologue Georges Friedman, qui parlait d'une « école parallèle », idée qu'il avait développée dans une série d'articles dans *Le Monde* – comme les arts subalternes, n'étaient contestés que par passivité. Avec les religions, il en allait autrement. Certes, elles ne pouvaient être occultées, surtout en histoire ou en littérature : parler des cathédrales, des croisades, de l'expansion musulmane, des Camisards et des

dragonnades, de la peinture du Quattrocento, des guerres... de religion, sans donner quelques informations, à charge ou à décharge, sur les religions aux origines des œuvres ou des événements, aurait tenu de la gageure. Les enseignants n'ignoraient pas le poids des religions dans la formation des civilisations, mais ce poids (comme celui des phénomènes économiques, trop sous-estimés aux yeux des marxistes) ne faisaient pas l'objet d'une évaluation d'ensemble. Des historiens des Annales, on n'avait retenu que la nécessité de donner toute sa place à la vie quotidienne, plutôt qu'aux princes et aux batailles, mais les facteurs – qu'il faut bien nommer « idéologiques » – de transformation, à l'exception des progrès scientifiques très intégrés depuis le positivisme première manière, étaient contournés par excès de neutralité. Ce n'était pas par fanatisme que la religion restait en arrière-plan, c'était par prudence. S'aventurer sur ce terrain, c'était – et c'est toujours – marcher sur des œufs. Les parents athées auraient pu s'en offusquer, mais, bizarrement, ce sont surtout les parents chrétiens les plus convaincus qui considéraient que l'école s'aventurait hors de son territoire en abordant ces questions. Alors que j'enseignais, j'en ai fait l'expérience. Le terrain est brûlant : à propos de la Renaissance italienne, on peut être tenté de s'étendre sur la vie du pape Alexandre III et la famille Borgia ou sur Savonarole, tandis que le rôle de l'Inquisition en Espagne ou en France, est une occasion rêvée pour un anticlérical d'étendre son propos. Mieux vaut se tenir à carreau. Le problème n'était pas de se répéter que la situation était explosive ; il fallait surtout s'interroger sur sa mise en débat. Côté laïque, silence radio. Ou presque : un président de la Ligue qui eut son heure de gloire (avant de rompre en raison de son attachement à l'Algérie française¹), Albert Bayet, théoricien affirmé (aujourd'hui oublié) de la laïcité, brillant orateur, grand érudit, captivait ses auditoires en citant Clément d'Alexandrie, Tertullien ou saint Augustin tout autant que Voltaire.

Pour tenter d'instiller le doute à l'intérieur des camps retranchés, ou plutôt pour m'éclaircir les idées sur toutes ces interrogations, j'envoyai au *Monde*, lieu de toutes

¹ On a beaucoup glosé sur l'attachement d'Albert Bayet à l'Algérie, en oubliant de dire qu'à sa mort en 1959, la politique algérienne de la France avait été conduite par une partie de la gauche, la SFIO en particulier, et les Radicaux dont Bayet qui, ancien président de la fédération de la presse clandestine pendant la guerre, avait gardé un certain attachement à de Gaulle qui venait de prendre le pouvoir. La Ligue était alors majoritairement contre la poursuite de la guerre menée par Guy Mollet et Robert Lacoste, mais Bayet, véritable monument, était encore respecté, même s'il ne prenait ostensiblement pas part aux débats internes sur le sujet. Quant à parler de l'OAS, c'est oublier qu'elle a été fondée de nom par Pierre Lagayette l'année de la mort de Bayet. Albert Bayet a

les suppliques, en février 1981, une « libre opinion », en la signant simplement de mon nom, assorti de mon obscure adresse de banlieue¹. À ma grande surprise, elle fut publiée le 4 juin 1981, sous le titre : *Le combat toujours actuel de la laïcité*. Je compris vite pourquoi : entre temps, il y avait eu mai 1981, et l'élection de François Mitterrand à la présidence de la République. Ma lettre était une réponse à un article d'Edwy Plénel (*L'héritage et ses prétendants*, 5 février 1981), qui soulignait ce qu'avait d'équivoque la célébration de l'anniversaire de la première loi scolaire en 1881¹. Bien entendu, toute référence au contexte avait été esquivée, et j'avais été bombardé en prime et à mon corps défendant « Responsable » de la Ligue de l'enseignement. Quelqu'un, qui avait vaguement entendu parler de moi, du fait de ma fréquentation lointaine de certains journalistes, ou peut-être parce que j'accompagnais de mon nom les communiqués jamais publiés émanant de la Ligue, s'était dit que, puisqu'on en connaissait un seul, c'était au moins le « Responsable ». Il est vrai que tout le monde à la Ligue est plus ou moins responsable de quelque chose et assume sa modeste part de responsabilité. Isolée à la suite d'un article dans un journal prestigieux, cette responsabilité a tout d'une promotion. Promotion plutôt gênante, puisqu'elle intervenait à un moment délicat où tout le monde attendait des mesures sur l'enseignement privé. Je devenais ainsi une sorte de diviseur d'un camp laïque prétendu sans fissures.

Au niveau du CNAL (où, paradoxe, l'on me connaissait moins qu'au *Monde*), la réaction ne se fit pas attendre, et le secrétaire général fut mis en demeure de s'expliquer. Celui-ci, à l'époque Georges Davezac, fin diplomate, pas du tout sectaire mais d'une grande prudence, ne put faire autrement que de me convoquer pour une explication, et éventuellement pour un savon. Je n'eus à me défendre que d'une seule chose : d'avoir prétendu écrire au nom de la Ligue. Pour le reste, je ne pouvais que persister et signer. Davezac me crut. J'envoyai une ferme protestation au *Monde*. S'il l'a publiée, ce fut tellement discrètement que je ne l'ai jamais détectée.

Cette anecdote minuscule, et finalement plaisante, ne mérite d'être contée a posteriori qu'en raison des malentendus qu'elle illustre, des rapports avec la presse, et au sein du CNAL. Je pourrais en aligner d'autres.

appartenu à ce courant de gauche qui a mené une partie de la Guerre d'Algérie et malheureusement traversé La Ligue, contre ses militants les plus actifs. Cette note à l'attention de quelques ultras de la laïcité..

¹ Je ne dis pas laquelle : elle n'avait pas bonne réputation. On dirait aujourd'hui : un « ghetto ».

Conséquence ou non, je fus appelé auprès du secrétaire général à un poste que j'aurais pu croire de confiance s'il ne me condamnait pas au silence à l'extérieur. Nous étions alors entré dans la période délicate de l'après-1981, quand tous les espoirs étaient permis. Côté laïque, on piaffait, en poussant le Spulen devant soi ; côté enseignement catholique, on redoutait le pire. Pour Mitterrand, il était urgent d'attendre. À tout hasard, les associations de la mouvance laïque tentaient d'avancer leurs pions. Côté Ligue, on y avait gagné au moins de survivre, car, à l'instigation de René Fanton, qui depuis 20 ans poursuivait, on ne sait pourquoi, la Ligue de sa haine (il avait réussi, dans les années 60, à faire interdire dans les établissements secondaires, deux revues de la Ligue, *Image et Son* et *Pourquoi ?*, à l'occasion en particulier d'un article sur Luis Bunuel), la menace depuis longtemps suspendue de supprimer les postes de mis à disposition, lien avec l'éducation nationale et source appréciable de subventions en nature, allait être mise à exécution sans contrepartie. Le boulet était passé tout près.

Ma nouvelle fonction consistait à écrire les interventions du secrétaire général. En accord avec lui, nous procédions de la façon suivante : il me donnait oralement les grandes lignes de son discours, les points sur lesquels il voulait insister, et me laissait carte blanche pour la rédaction. Je m'efforçais de fuir les conventions du genre, en glissant des remarques, voire même des provocations insidieuses. En relisant le texte, il l'équilibrait avec sa prudence coutumière, sachant qu'il devait veiller au grain.

C'est ainsi qu'à l'occasion du congrès de Montpellier, en 1982, je glissai une proposition visant à ouvrir un débat interne, voire même plus large, pour élaborer une charte sur l'enseignement des religions, qui ne devait être en aucun cas confié à des prêtres, pasteurs, imans, rabbins ou marabouts, mais faire l'objet d'une approche scientifique (cette démarche devait faire l'objet, en 1991, d'un numéro spécial de *Panoramiques* sous la responsabilité de la Ligue). À l'intérieur du mouvement, personne ne broncha. Il faut dire que cette proposition apparaissait comme une concession au moment où tout le camp laïque attendait avec impatience la réforme annoncée par la gauche au pouvoir.

¹ Cette lettre est reproduite en annexe.

À l'extérieur, personne ne releva cette avancée, impensable au temps de l'affrontement direct public/ privé. Comme d'habitude, la presse ne lisait pas les textes, la « Vieille dame » étant à tout jamais, selon la doxa, vouée à la langue de bois.

III

1984, le « séisme »

Les années passaient, et on ne voyait rien venir. Encouragé par les difficultés du gouvernement Mauroy en 1983, l'enseignement catholique avait repris du poil de la bête. Le ministre de l'Éducation nationale, Alain Savary – habile négociateur au temps de l'indépendance de la Tunisie, une référence – avait longuement consulté les parties en présence, conformément à la formulation exacte (trop souvent oubliée côté laïque) de la proposition du candidat Mitterrand. Cette longue démarche aboutit à un projet que ma fonction m'a amené de lire attentivement, ce que tout le monde n'a pas pris le temps de faire. Prolongeant la loi Debré, il proposait de façon réaliste de décentraliser l'enseignement (selon le principe qui l'avait amené à créer les zones d'éducation prioritaire), laissant aux établissements une autonomie qui pouvait satisfaire le privé tout en le désenclavant. S'il allait plus ou moins dans les orientations de la Ligue (qui n'y était pour rien), il rencontrait plus de réticences parmi les autres formations du CNAL, qui semblait cependant résignées. Un amendement du député André Laignel, qui orientait le projet plus dans le sens des propositions du CNAL, fut sans doute le prétexte à une réaction de force de l'épiscopat, bien décidé à profiter des difficultés du gouvernement sur d'autres terrains. Comme il émane peu de fuites de ce milieu feutré, nous n'avons, moi pas plus que les autres, rien vu venir.

Les Versaillais sont dans la rue

Et ce fut le séisme, comme on a coutume de le dire des événements qui surviennent sans être annoncés, en oubliant cependant que les vrais séismes font des dégâts d'une toute autre ampleur. Mais c'est le sort des métaphores... Va pour le séisme (0,01 sur l'échelle de Richter).

Je passe sur la chronologie de ces mois de mars-avril-mai 1984, car elle est bien connue. Ce qu'on en a retenu, ce qui a frappé tout le monde, c'est cette manifestation de Versailles (le 5 mars 1984, *Libération* titrait : « Plus de 500 000 manifestants à Versailles pour l'école privée. LA DEFERLANTE DES BIEN-PENSANTS »), qui avait au moins le mérite de rappeler que la France n'en avait pas fini d'être deux, que l'enseignement était pour les deux Frances un problème essentiel, quasi-identitaire,

qu'on avait voulu noyer dans la démographie et la montée présumée des consensus. Au cours de la seconde moitié du XX^e siècle, chaque fois que la rue a été noire de monde, mêlant des Français au-delà des revendications syndicales, ce fut à l'occasion des guerres coloniales ou apparentées, ou parce que l'avenir d'un ordre d'enseignement était en cause. Ce n'est pas Mai 68 qui me contredira, puisque la révolte étudiante fut le détonateur des manifestations ouvrières qui devaient prendre plus d'ampleur.

Combien étaient-ils à Versailles ? Toutes les évaluations ont été avancées, et toutes sont probablement fausses, sauf hasard bienveillant. Le chiffre de manifestants, en toutes circonstances, reste un mystère, police, organisateurs, observateurs pratiquant une évaluation en général indifférente à l'arithmétique. Ce qui est possible, pour le simple pékin, c'est d'évaluer l'importance d'une manifestation, son ambiance, savoir si elle est triomphante, arrogante, ou battue d'avance. À Versailles, ils étaient beaucoup, et gonflés à bloc. Les rares journalistes qui ont tenté de savoir quel point du projet Savary valait à leurs yeux une telle indignation en ont été pour leurs frais. En général, lors de toute manifestation pour ou contre un texte précis (Maastricht, par exemple), les manifestants sont là à l'appel de responsables à qui ils font confiance (si on leur demande pourquoi on plonge dans les abysses, mais c'est comme ça). Pareil ici, probablement : la bénédiction des évêques, quoique discrète, devait y être pour quelque chose. L'un d'entre eux au moins, cardinal de surcroît, Jean-Marie Lustiger, prit énergiquement la tête du mouvement¹. Ce cardinal de combat n'en était pas à sa première ni à sa dernière intervention, et son influence n'était pas à négliger : c'est lui qui avait mis en demeure l'Élysée d'intervenir auprès de Jack Lang pour qu'il renonce à aider le cinéaste Martin Scorsese, projetant de réaliser en France un film appelé à faire quelque bruit (au sens propre : une charge explosive au cinéma Saint-Michel) lors de sa sortie : *La dernière tentation du Christ*¹).

La médias écrits, encore très influents, malgré le rôle croissant de la télévision, en quête d'images spectaculaires, penchaient plutôt en faveur de l'immense procession catholique. Il y a à cela plusieurs raisons. D'abord, la presse, qui évalue en général correctement, mais qualitativement, les forces en présence, penche toujours du côté du plus fort, dont la raison est censée être la meilleure. Ensuite, en m'informant

¹ *Un cardinal en première ligne*, Robert Solé, *Le Monde* du 19 avril 1984

discrètement, j'appris que plusieurs journalistes étaient des anciens élèves des établissements catholiques (et alors ? Bien, bien, je n'ai rien dit), et enclins à la sympathie. Comme l'avait remarqué l'évêque de Tours, Mgr Honoré¹, expliquant dès 1983 les raisons de cette sympathie : il n'est peut-être pas meilleur d'être élève de l'enseignement privé, mais il l'est d'être un ancien élève dudit enseignement. Surtout, et c'était là la cause essentielle de leur amertume, les laïques apparaissaient ringards, dépassés, incapables de se soumettre à la déesse Modernité. L'image la plus répandue du militant laïque oscillait de l'un à l'autre des grands reptiles de l'ère secondaire, le dinosaure ayant la faveur. Même l'élection de Miss France était accréditée de plus de modernité. En revanche, les « curés » (les vieilles désignations ressortaient spontanément des querelles anciennes) étaient considérés comme une avant-garde de la société future. Pour les héritiers de Voltaire, de Condorcet, de Jules Ferry, de Jean Jaurès, se voir traités de vieilles reliques face aux héritiers du comte Joseph de Maistre, de Mgr Dupanloup, du comte Frédéric Albert de Falloux, il y avait de quoi s'étrangler. Même les plus sympathisants parmi les journalistes incitaient les laïques à rallier l'esprit du temps. Les grands universitaires réputés de gauche (mais la gauche, la deuxième surtout, n'est pas forcément rétrograde, mon cher..) rasaient les murs. Plus tard, une autre vision de la laïcité les rendra plus loquaces.

Côté laïque, c'était la désolation. Non que les contre-manifestations organisées par le CNAL fussent désertées par les laïques honteux (il y eut souvent affluence) mais, à mes yeux au moins, elles semblaient tristes. Le cœur n'y était pas, et l'échec paraissait inévitable. Avec un gouvernement socialo-communiste, comme disait la droite, rêvé pendant trente-cinq ans ! Je me trouvais dans une importante ville de province le jour d'une telle manifestation : l'ambiance était celle de l'un de ces enterrements où il y a beaucoup de monde, avec (je me permets cette familiarité mais on permet tout aux vaincus) la gueule de circonstance.

Un journaliste de *Libération*, Alain Léauthier, à la recherche de voix discordantes à l'intérieur de l'un et l'autre camp, arriva jusqu'à moi je ne sais comment. Ce n'était pas le moment de me signaler comme diviseur (j'avais déjà été par deux fois sommé de m'expliquer), aussi demandai-je à garder l'anonymat, pour ne pas être à nouveau investi de quelque légitimité. Il m'appela Jean, fit de moi une description pittoresque :

¹ *Libération* du 8 mars 1985 : « Lustiger met à l'index le projet de film de Scorsese »

« Jean symbolise le laïc (sic) tel qu'on le fantasme dans les chaumières ». Passons sur les chaumières. Il rapporta mon point de vue en toute objectivité (25 avril 1984). Ce débat « m'emmerdait » (plausible), car il empêchait de débattre de l'essentiel : l'ouverture sur les nouvelles formes d'expression, la prise en compte de nouvelles cultures, un regard lucide sur l'histoire des civilisations. « *Le vrai problème est que l'école laïque n'a pas encore su réaliser le pluralisme culturel* » : je le dis encore, toujours dans le vide. Et pourtant je ne savais pas, même si j'en avais une vague prescience, tout ce qui nous attendait sur ce terrain : quelques années plus tard, un autre problème aussi mal posé allait brouiller les objectifs.

À la Ligue, l'amertume se mêlait à la colère. Nous avions cru à la gauche, voilà ce que nous récoltions. C'est à ce moment, je crois, que l'urgence d'un aggiornamento s'imposa. Le mot n'appartenait pas à notre lexique, mais l'Église nous devait bien ça. En plus je n'en trouve pas d'autre. On me demanda (c'était ma fonction, et puis, rien de tel qu'un trouble-fête pour agir à l'envers quand la fête devient triste) d'écrire un texte d'une vingtaine de pages faisant le bilan des événements, reflétant l'opinion (le désenchantement) du mouvement, et destiné à circuler en circuits internes avant d'être soumis au ministère qui tentait de recoller les morceaux. Je l'intitulais « Paysage après la bataille », il ne ménageait personne, mais jugé trop autocritique, il resta confidentiel. J'espérais mieux, mais je ne fus pas vraiment étonné.

D'autres événements, d'autres problèmes, avaient accaparé la Ligue depuis le vote jugé néfaste de la loi Debré de 1959, qui avait donné lieu à une campagne de signatures (10 813 697 recueillies) très active et à des manifestations qui n'avaient pas influencé le gouvernement de droite de l'époque, alors que des manifestations similaires en détermination avaient conduit un gouvernement de gauche au recul. En 25 ans, la loi Debré avait fait son chemin, et comme beaucoup d'événements jugés négatifs en leur temps, avait fini par s'imposer, jusqu'à arriver à un point de non-retour. L'école catholique avait fait à sa manière son aggiornamento, aidée par les retombées du concile Vatican II, qui s'était tellement étiré en longueur que les laïques avaient compris avec retard que l'Église avait changé, au moins dans certaines de ses composantes. Subventionné par l'État pour payer ses enseignants désormais astreints sensiblement aux mêmes diplômes, en pratique partiellement déconfessionnalisé,

¹ Jean Honoré, *Choisir l'école : un droit ou un privilège ?*, CLD, 1983

l'enseignement « confessionnel » avait tous les atouts pour égaler son rival de toujours, ce que confirmaient, aux écarts géographiques près, les résultats des examens du second degré (le primaire, point faible de l'enseignement rural, n'était plus assujéti au Certificat d'études primaires, angoisse de fin d'année scolaire des chefs-lieux de canton de la République, qui se ramenait souvent à un championnat d'orthographe, 5 fautes dans une dictée valant couperet, quels que soient les résultats par ailleurs).

Si la laïcité de l'enseignement était le cadet des soucis au niveau diocésain, les contenus, assujétiés aux programmes pour les examens nationaux, ne pouvaient varier que sur quelques points, les établissements sous contrat étant tenus d'accueillir tout le monde sans distinction de religion, et donc de limiter la catéchèse. Le véritable avantage de l'enseignement catholique après la classe de sixième, était d'être le plus souvent implanté en centre ville (particularité liée à l'histoire du patrimoine immobilier de l'Église), et d'échapper ainsi en grande partie au mouvement centrifuge qui projetait vers la périphérie les populations les moins favorisées, y compris les anciens immigrés qui avaient prospéré depuis le regroupement familial. Non tenus à la carte scolaire, les établissements catholiques pouvaient accueillir ceux qui voulaient fuir le collège d'assignation, représentant ainsi une tentation pour la petite bourgeoisie contrainte à la banlieue pavillonnaire trop proche des grands ensembles, devenus les « quartiers » de sinistre réputation. Elle comptait parmi ses membres des libres penseurs qui ne mettaient jamais les pieds à l'église, mais l'exemption de religion pouvait rassurer les mauvaises consciences. Une rumeur se répandait, attirant vers les établissements dont le nom était précédé de « Saint » des gens modestes soucieux de l'avenir de leurs enfants. Les collèges Saint-Exupéry profitèrent de l'aubaine.

On pouvait même se demander si l'Église catholique, en matière d'éducation, roulait bien pour elle-même, ou si elle préluait à la privatisation générale du système éducatif, si elle n'était pas l'avant-garde de cette « démocratie de marché » que d'aucuns préféreraient, selon leurs propres paroles à la « démocratie politique ». Cette préférence, formulée par Alain Madelin le 28 août 1985 à l'université d'été de Carcans-Maubuisson, me servit d'introduction à un article au titre que j'espérais explicite : *Missionnaires et mercenaires*¹. Pour que les choses soient claires, et qu'il soit bien entendu que la laïcité n'était pas hors des questions essentielles du moment,

¹ *Pourquoi ?* n°209, novembre 1985 : "Laïcité : un avenir pour tous"

je sollicitai, dans ce même numéro Claude Julien¹, alors directeur du *Monde diplomatique*, sur les incidences de ce couple cher à Alain Madelin (*Le marché contre la démocratie*). Ce que l'Église perdait en emprise sur les âmes s'équilibrait par le renforcement de sa présence sociale, ce qui veut dire que le combat d'antan s'était subtilement décentré, et intégré dans le combat d'aujourd'hui.

Malgré le ralliement au privé d'une partie des élites (y compris des ministres de gauche), un clivage sans doute obsolète subsistait dans l'imaginaire français, très sensible au problème de l'éducation (mais rien n'est plus difficile à quantifier qu'un imaginaire). L'école restait à mon sens l'un des marqueurs identitaires d'une République qui se veut universelle et gouvernée par la raison. D'où une frontière incertaine, qui se redessina parfois de manière inattendue, en 1994, par exemple.

La laïcité, triomphante en plusieurs lieux (l'hôpital, les institutions en général), exigeait, en ces lendemains de défaite, une réflexion approfondie. Mais comment la mener ? Un colloque public organisé par les organisations enseignantes, opposant les irréductibles et les tacticiens trop enclins à se battre la poitrine, aurait eu l'air, sous les regards goguenards de la presse, d'une expiation ou d'une psychanalyse collective. La Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE), plus détachée des problèmes corporatistes dont on accusait les enseignants, organisa cependant, le 26 janvier 1985, un colloque qui tentait de prendre de la hauteur : « *Laïcité, espace de liberté* ». Le CNAL, coalition largement dominée par les syndicats d'enseignants (ce qui était une partie du problème), était manifestement en crise (« Quelle crise ? », disait-on, ce qu'on dit toujours quand il y a crise). La Ligue, qui n'était pas un poids lourd au sein des troupes de la coalition, aurait eu quelques difficultés à formuler les réticences qui commençaient à poindre parmi les militants, bien que des voix discordantes se fissent déjà entendre au sein du CNAL. Mais l'heure n'était aux disputes publiques. Restait pour la Ligue à conduire une réflexion interne, ce qui, compte tenu de la complexité et de la diversité du mouvement, ne pouvait pas se faire dans l'immédiat. Personne n'avait l'autorité nécessaire pour s'imposer à la multiplicité des instances régionales, départementales, associatives imprégnées d'une culture voltairienne, à la fois jacobine et girondine qui conduit à discuter de tout, et parfois interminablement, et surtout à se méfier de « Paris »... tout en s'en remettant aux instances nationales. Donc, remettre

¹ Claude Julien devait devenir par la suite président du Cercle Condorcet, puis président de la Ligue.

les conclusions à un congrès pas trop proche, à condition que la réflexion ne se perde pas dans les sables. Le congrès de 1989, cinq ans plus tard, montra que le projet avait été mené à bien.

1985 : Laïcité en miroir

Par où commencer ? D'abord écouter, de préférence des voix venues d'ailleurs, apprécier l'image que nous renvoyait, non pas l'opinion publique (les sondages, pour de telles questions, ne donnent guère d'informations fiables), mais le monde intellectuel, la presse qui réfléchit, et les acteurs les mieux disposés à l'écoute de la vie économique. Je ne me souviens pas d'où est partie l'idée de me confier une série d'interviews approfondies avec plusieurs personnalités, interviews qui, décryptées, pourraient être diffusées à l'intérieur du mouvement, un document parmi d'autres qu'il fallait rassembler pour nourrir les débats.

J'acceptai, en posant mes conditions. Je serai ouvert à toutes les propositions, mais je choisirai mes interlocuteurs en-dehors des organisations laïques, qui comptaient des gens convaincus, parfaitement capables d'écrire spontanément leurs propositions, et ne s'en privaient pas. Tout prendre en compte, certes, mais commencer par cheminer hors des sentiers battus. En d'autres termes, qu'on me laisse carte blanche. Faute d'alternative, ma proposition fut acceptée. Je recueillis soigneusement quelques conseils qui me permirent d'affiner le plan qui m'avait été dicté par les polémiques en cours, au-delà des proclamations de routine.

La laïcité était-elle devenue un concept inutile, un résidu historique sans grande validité au sein de la modernité ? Le mieux était de la confronter à tous les domaines où elle avait eu un rôle, et ceux que la Ligue – elle surtout – se devait d'explorer à l'époque contemporaine. Était-elle perçue comme une idéologie parmi d'autres (nous n'en étions pas à la « mort des idéologies », nouvelle idéologie déguisée qui faisait son chemin), ou bien pouvait-elle se dire au-dessus des idéologies, indispensable pour mieux assurer le fameux « vivre ensemble » ? Consulter d'abord des historiens engagés dans la vie contemporaine, les mieux à même d'apprécier comment le passé nous hante. Ensuite, il fallait confronter la laïcité avec la religion, sa vieille obsession quoi qu'on dise ; avec l'éducation, au cœur de la querelle en cours ; avec la pensée scientifique, obsession de la laïcité des premiers temps ; avec le marxisme, qui avait

infléchi, en tant que modèle, la prétention à la neutralité ; avec les défenseurs des Droits de l'Homme ; avec les représentants des institutions républicaines, pour voir si la laïcité n'était plus qu'une rengaine, un ornement, l'ultime hommage à un passé magnifié. Je décidai de laisser de côté momentanément le parallèle avec les autres modèles européens et américains de sécularisation : j'avais appris, en recevant antérieurement des délégations étrangères, que la conception française était tout à fait singulière, et difficile à comprendre, y compris pour des gens intelligents parlant un excellent français. À voir plus tard.

Face à mes interlocuteurs, je devais accentuer mon statut de dinosaure égaré à l'ère quaternaire, et ne pas me présenter comme un simple intervieweur qui se contente de poser des questions, mais comme un étudiant naïf, qui n'hésite pas à presser courtoisement le maître d'être plus précis, et à lui opposer des arguments contradictoires. Il s'agissait bien d'entretiens, et non pas d'interviews de type journalistique. Je n'étais pas journaliste, j'étais plutôt amateur des dialogues « philosophiques » façon XVIII^e siècle. Pas très moderne, en somme.

Restait à trouver des interlocuteurs. À part quelques noms qui me semblaient aller de soi, je voulais équilibrer entre responsables de presse, militants catholiques plus nuancés que les évêques versaillais, et universitaires. Il faut tenir compte en effet du fait que la Ligue, quoique de l'« enseignement », avait peu de relations dans le monde universitaire, où elle apparaissait – pour ceux qui en avaient entendu parler – comme « primaire », le niveau d'enseignement qui avait été longtemps son point d'appui. On sait que « primaire » a mauvaise réputation : quand, en 2004, quelqu'un conteste la politique extérieure états-unienne, c'est qu'il relève d'un antiaméricanisme, forcément primaire. Quand un universitaire militait dans la Ligue, il y avait gros à parier qu'il fût militant par filiation familiale. Cette fracture remontait loin. L'enseignement primaire d'avant-guerre se prolongeait avec l'enseignement primaire supérieur : cours complémentaires, écoles primaires supérieures, écoles normales primaires (couronnées les unes et les autres par le Brevet supérieur, distinct du Baccalauréat). Jean Jaurès, avant 1914, écrivait régulièrement dans une revue qui s'appelait justement *Revue de l'enseignement primaire et de l'enseignement primaire supérieur*. Sous Vichy, les écoles supérieures se transformèrent en collèges modernes et techniques (le gouvernement de Vichy entendait avant tout briser cette filière républicaine et

populaire, devenue avec le temps, je le concède, un peu ségrégationniste) ; dans les années 50, les cours complémentaires devinrent des collèges d'enseignement général (CEG) qui, dans les années 70, fusionnant avec le premier cycle des lycées, devinrent les collèges tout court. Les instituteurs d'avant-guerre, en général issus des couches populaires les moins favorisées, avaient suivi sauf exceptions rares, la filière cours complémentaire/ écoles normales (ou école supérieure sur les sept années correspondant au secondaire), et décroché le Brevet supérieur. Les meilleurs continuaient par une école normale supérieure (loin de la rue d'Ulm), et devenaient professeurs... d'école normale primaire. Cette filière, sans être étanche, ne présentait que de rares passerelles avec les lycées, de recrutement d'un autre niveau social. On ne peut pas dire que régnait une franche cordialité entre les deux systèmes de l'enseignement laïque. En 1984, la fusion s'était opérée, non sans laisser de traces : un haut fonctionnaire du ministère de l'Éducation nationale, qui m'accorda l'un des premiers entretiens mais ne tenait pas à être cité, me démontra, chiffres en mains, que la ségrégation qu'on reprochait à l'enseignement privé bénéficiant de la liberté de recrutement, fonctionnait sournoisement au niveau des établissements secondaires laïques. Comme par hasard, c'étaient les lycées d'antan, mieux situés, plus prestigieux, qui attiraient une clientèle favorisée, laquelle n'hésitait pas à inscrire leur descendance sous de fausses adresses, par exemple celle d'un studio opportunément loué dans le voisinage, ou de grands-parents, oncles et tantes mieux situés. Qui l'eût cru : les enseignants n'étaient pas les derniers à profiter de la combine, ou d'autres que leur donnait la connaissance du système ?

Certains noms semblaient s'imposer, d'autres me vinrent à l'esprit parce que j'avais envie de les rencontrer, d'autres me furent conseillés, en cours d'enquête par l'un ou l'autre de mes interlocuteurs. Il y eut même des rencontres de hasard. Ce ne fut pas toujours facile : nombre d'interlocuteurs sollicités se dérobaient d'une manière ou d'une autre, et je savais que beaucoup, parmi les partisans, hésitaient à se manifester. Au téléphone, ils se proclamaient laïques, mais... (Quelqu'un m'a même dit : Dieu sait si je suis laïque). Un philosophe connu, impossible à joindre par téléphone, rencontré par hasard, à son grand étonnement, dans les couloirs d'une université étrangère, me dit que dans les circonstances présentes, il valait mieux garder le silence, et attendre que les esprits se calment. J'ai su indirectement que d'autres pensaient la même chose.

Cinq ans plus tard, à propos de trois foulards qui réveillèrent les soldats endormis, nombre de ceux qui restèrent silencieux en 1984, se levèrent indignés pour proclamer leur attachement à la laïcité. Il y avait moins de risques.

Parmi les interlocuteurs religieux, guidé par un pressentiment, alors que l'islam ne posait pas vraiment de problème – les musulmans n'étant encore que des immigrés, les jeunes de la deuxième génération s'étaient signalés comme des « Beurs » par une marche très civique l'année précédente – je me mis à la recherche d'un intellectuel musulman. Chose étrange, je n'en connaissais en France que de nom. J'avais rencontré hors de France des intellectuels tunisiens et algériens, et, en France, des cinéastes étrangers avec lesquels je parlais de tout autre chose. Le hasard me mit sur la piste d'un intellectuel musulman, que je devais solliciter plus tard, jusqu'à ce que, à la suite d'un accrochage avec une participante de colloque, il me mît en demeure de ne plus citer son nom. Je respecte hypocritement cette injonction, puisque son nom est désormais imprimé dans les ouvrages cités. Brillant, cultivé, incisif, il m'apparaît avec le recul comme un musulman certes convaincu, mais ayant surtout compris que l'islam était une base solide pour combattre le racisme de la société française, dont il avait eu, disait-il, à souffrir. On respecte une religion, on est moins indulgent pour une origine ethnique. J'aurais dû être plus attentif à cette distinction de plus en plus accentuée depuis la marche des Beurs de 1983. Stratégie autochtone qui s'est sans doute renforcée du fait des mouvements intégristes partis d'Iran, d'Arabie Saoudite et du Pakistan. Mais dans l'immédiat, les choses ne sont claires pour personne, même pas pour ces prophètes si éloquents pour prédire le passé. Le grand islamologue Maxime Rodinson, un conseiller précieux, me fit remarquer plus tard que ces musulmans cultivés et diplômés, ulcérés de ne pas être reconnus par la société d'accueil (ce qui était vrai) à leur véritable niveau, participaient de la « culture du ressentiment ». Je crois que le vieux sage, fin connaisseur du monde arabe, avait raison, et qu'on aurait dû l'écouter davantage.

Je fus bien reçu, sans exception, par ceux qui avaient donné leur accord, même s'ils étaient hésitants quant à l'actualité de la question. Il y avait quatre responsables de revues (*Le Monde diplomatique*, *La vie*, *Esprit*, *Commentaire*); douze universitaires, en général des chercheurs (dont cinq historiens); un généticien illustre (Albert Jacquart), un fonctionnaire international devenu inspecteur général de

l'éducation nationale ; un jésuite (il ne l'est plus depuis, mais je n'y suis pour rien) ; un pasteur, à l'époque président de la Fédération protestante de France ; des spécialistes de l'éducation et de l'enseignement supérieur ; un philosophe, directeur adjoint de l'Institut d'études marxistes, qui avait publié en février-mars 1956, dans *Les Documents EDSCO*, une anthologie des grands textes laïques ; le journaliste musulman en colère, par ailleurs docteur d'état en linguistique. Pour conclure, j'assemblai sous un pseudonyme des conversations libres tenues au Québec, et les observations éparses que j'avais recueillies auprès d'un petit groupe, parmi lesquels un Libanais (Maronite), qui m'apprit que la Constitution du 23 mai 1926, inspirées des lois françaises de 1875, instituait le communautarisme politique, conformément à la tradition ottomane des *millet* (art. 9, 10, 95).

Le plus difficile, dans une telle entreprise, c'est ... la suite. Transcrire soi-même (j'y tenais) les enregistrements, en corriger la forme parlée, soumettre le résultat aux intéressés, les revoir s'ils le souhaitaient. Tous mirent la main à la rédaction finale. Edgar Morin, insatisfait de sa première prestation, demanda un deuxième entretien, à charge pour moi de les refondre sous son contrôle. Le 27 février et le 13 juin 1985, dates de nos deux entretiens (tous sont datés dans le texte final), situent l'ensemble des textes dans leur contexte. Le livre, forme de présentation qui fut choisie en dernière instance (on avait d'abord pensé à une sorte de feuilleton qui risquait de s'étirer sans remarquer les ambivalences induites par le terme « laïcité »), parut au tout début de 1986, alors que les événements de référence étaient à portée de toutes les mémoires, sauf des amnésiques, bizarrement assez nombreux.

Il fut accueilli diversement. On parla d'une auberge espagnole, où chacun apportait ce qu'il voulait consommer. Sans doute, mais une auberge espagnole reste une auberge, et si on n'y trouve rien à manger (du moins selon la légende), on y trouve tout de même un toit, et des compagnons non choisis avec qui débattre et partager. D'autres, en référence au titre, trouvèrent que ce miroir était déformant, une sorte de palais des glaces où l'on se rencontre tel qu'on ne se connaissait pas à tous les tournants, dans un délire façon *Dame de Shanghai*. Toujours inspirés par le titre, on prétendit que ce miroir était fait d'éclats mal ajustés. Ceux qui ne retrouvaient pas leurs idées, c'est-à-dire à peu près tout le monde (car chacun avait sa propre vision) racontaient ce qu'ils auraient dit, et il n'était pas facile de leur faire admettre que leur

point de vue figurait dans le livre, mais dans un ordre différent. Il reçut le plus mauvais accueil du côté de la *Libre Pensée* (l'organisation, pas forcément les libres-penseurs, rien à voir), qui fit le procès de la Ligue sur la base de citations empruntées à un ouvrage qui se proposait explicitement d'interroger des personnalités extérieures. Les ultras du catholicisme l'ignorèrent. Finalement, il ne rassembla, côté catholique et côté laïque, que ceux qui étaient désorientés, qui voulaient que l'école laïque survive, que la dualité n'était pas une solution au problème de l'éducation, sinon a entretenir une sorte de refuge. Ceux qui doutaient, et en ces lendemains de secousses ils étaient nombreux, y retrouvaient leurs interrogations. Visiblement, ils auraient bien voulu y trouver des solutions.

Le livre fut retenu comme une contribution essentielle à la question de congrès, dont le rapporteur devait être Michel Morineau, secrétaire national depuis septembre 1984, tandis que Jean-Louis Rollot remplaçait Georges Davezac au secrétariat général. En quelques milieux, ceux de la presse en particulier (du moins ceux qui eurent la curiosité de le lire), il suscita un étonnement salubre : visiblement, le langage avait changé, et les vieux stéréotypes commençaient à être ébranlés.

Ce récit me donne l'air d'un solitaire œuvrant dans son coin, tandis que le mouvement restait pétrifié. Il n'en est rien. Il faudrait remonter aux années 50 pour trouver une telle activité. Outre les documents internes (motions, communiqués, comptes-rendus de Conseil d'administration, interviews diverses), une série d'articles de *Pourquoi ?*, revue officielle de la Ligue témoigne d'un débat, peut-être désordonné, mais très vivant, et très ouvert¹. Dans le n° 199 de novembre 1984, Michel Morineau avait dessiné à grands traits dans son éditorial intitulé *Laïcité 1986* (l'objectif était alors le congrès prévu à Lille pour cette même année). Je participai à la rédaction de *Pourquoi ?*, donc au cœur de l'équipe. On a prétendu que toute cette agitation était indifférente aux associations constituant la base de la Ligue, la plupart spécialisées (sport, cinéma, théâtre, aéromodélisme, etc.). Ce n'est pas exact, bien que ce soit difficile à démontrer, d'autant que j'ai décidé de m'en tenir à des écrits. J'eus l'occasion de me rendre à des réunions, et je notai une intense curiosité pour le processus en cours, et surtout une sorte d'allégresse mêlée de méfiance de quitter les sentiers battus. Mais c'est une vieille constante des intrigants d'opposer la base et les

« élites » parisiennes, forcément parisiennes. Avec le recul, je vois cette période comme une scène de théâtre où se dérouleraient simultanément plusieurs épisodes contemporains, mais placés sous le projecteur selon des mises en scène subtilement décalées.

1986 : Laïcité en mémoire

Les historiens m'avaient amené à constater que la Ligue connaissait mal son passé. Riche d'une histoire de 120 ans, ayant traversé, quelquefois au cœur du pouvoir, souvent dans une opposition respectueuse, les trois dernières républiques, elle n'avait que peu de respect pour ses archives, et transmettait le flambeau laïque sous la forme d'une culture orale, hommage récurrent aux grandes figures et citations sorties de leur contexte. La laïcité fonctionnait comme en référence à une Révélation, héritage inattendu de la culture catholique qui avait si longtemps imprégné la France. À part quelques érudits imbattables sur les encycliques pontificales, intarissables en références conciliaires, les organisations laïques dans leur ensemble ne semblaient pas en meilleure situation, pour ne pas parler de l'opinion publique et d'une presse qui la reflétait plutôt que de l'informer, et colportait de grossières erreurs. Ainsi il semblait acquis pour tout le monde que la loi capitale de la laïcité, affirmant la séparation des églises et de l'État fût l'œuvre de celui que tout le monde appelait « le petit père Combes », docteur en théologie, anticlérical, président du conseil au début du processus législatif qui devait aboutir à une loi toujours fondamentale de la République, auteur d'un discours programmatique célèbre prononcé à Auxerre en 1904 (ce que j'ignorais en 1984¹). La suite des débats, conduits par Jean Jaurès et Aristide Briand, devaient aboutir à des propositions beaucoup plus nuancées. Jules Ferry, le grand apôtre, tenu aussi en suspicion pour son idéologie coloniale (dans son esprit consubstantiel de sa foi dans l'instruction publique), n'était guère cité que pour sa « Lettre aux instituteurs », un texte de circonstance qui faisait arbitre de l'objectivité du maître un imaginaire parent d'élève de faction au fond de la classe. Là gisait en grande partie le malentendu : à une époque où les apprentissages – c'était déjà un énorme progrès – se limitaient à la lecture, à l'écriture, au calcul, à quelques rudiments

¹ *Pourquoi?*, n°209 : "Laïcité : un avenir pour tous" ; *Pourquoi ?* n°213 : "Laïcité 2000" ; *Pourquoi ?* n° 236 : "Réhabiliter la République".

de grammaire, d'histoire et géographie, à la morale et à l'instruction publique (*La science qui unit les esprits, la science qui unit les cœurs*, disait Ferry), il n'était pas trop difficile de ne pas s'aventurer en terrain glissant. La morale, point plus délicat, était prudemment conforme aux préceptes religieux hors l'invocation de toute transcendance (mais les « devoirs envers Dieu » rôdaient en lisière de la morale prétendue « de tout le monde »). Il n'est pas difficile d'introduire en contrebande l'idée de Dieu dans les matières les plus indifférentes à la question. Dans l'un des innombrables ouvrages qui furent publiés à l'occasion de la crise de 1984 (nous n'étions pas les seuls à nous agiter), une inspectrice générale de l'éducation nationale (« ils sont partout », grognaient les tenants du complot clérical), Isabelle Moural, écrivait, preuve qu'il s'agissait bien de remettre en cause toute possibilité d'un enseignement neutre : « *C'est entendu : il n'y a pas de mathématiques chrétiennes. Mais l'ordre mathématique qui préside à l'organisation du monde pose cette étrange question. Si "le silence éternel des espaces infinis" m'effraie, la mathématique céleste m'émerveille. Non seulement les étoiles, mais les galaxies se comptent par milliards. Comment a pu s'organiser un système d'une telle perfection ? Nous avons maintenant d'admirables photographies des corps célestes. Qu'il est beau, l'anneau de Saturne ! Les cieux racontent la gloire de Dieu.* »². Sans pousser aussi loin, les idéologues catholiques ne manquaient pas de souligner que la morale laïque n'était qu'un plagiat de la morale catholique. Quant à l'histoire, le consensus nationaliste de l'époque permettait de vénérer sans risque de contradiction Charlemagne, Jeanne d'Arc, Napoléon, et autres figures douteuses qui célébraient la nation au détriment parfois de l'idée même de République.

Le concept de laïcité n'avait pas changé, mais les conditions de sa mise en œuvre avaient changé. Pour s'en tenir à l'éducation nationale, alors au cœur des polémiques en cours, la prolongation de la scolarité jusqu'à l'âge adulte pour le plus grand nombre et la complexité des problèmes contemporains demandaient de la part de l'enseignant, non pas une prise de position, mais une capacité à présenter sans caricature l'ensemble des positions en présence. Quiconque s'y est essayé peut attester de la difficulté de

¹ Les « Entretiens d'Auxerre », en 2004, ont profité de cette occasion pour revenir sur la « Séparation » : *De la séparation des Eglises et de l'Etat à l'avenir de la laïcité*, éditions de l'Aube, 2005

² *Vous dites : école. La France répond : liberté*, Nouvelles éditions latines, Paris, 1984

cette posture. Quant à la morale, il était de plus en plus évident qu'elle s'était diversifiée, et que le Souverain Pontife ne représentait plus une référence universelle.

Encore faut-il savoir de quoi on parle quand on tente d'assumer une continuité historique. Plusieurs anthologies de textes de référence de la laïcité avaient été éditées, mais elles avaient disparu depuis longtemps des catalogues. Celle de Jean Cottureau¹, déjà ancienne, portait la marque de son temps, comme toute publication, y compris celle que j'avais entreprise. Celle de Lucien Sève², directeur adjoint du Centre d'études marxistes, qui m'avait conduit vers lui pour ma tournée parmi les grands témoins, avait naturellement une orientation philosophique qui pouvait détourner des positions très pragmatiques des « Pères fondateurs ».

Grâce à Claude Nicolet, qui mit à ma disposition son immense érudition et sa fabuleuse bibliothèque, je pus, installé presque à demeure, bénéficier d'un centre de ressources inépuisable et des conseils de l'un des meilleurs spécialistes de la question. Ce qui me frappa d'entrée, ce fut de découvrir des textes, et même des noms ignorés. Je ne me sentais qu'à moitié coupable, car ces textes, jamais réédités, et parfois même jamais édités pour la vente en librairie, n'étaient accessibles que pour des rats de bibliothèque. Selon Littré, laïcité vient du mot latin *laicus* (lui-même dérivé du grec *laikos*) qui renvoie à une acception du mot « peuple ». Quelle que soit l'acception retenue pour « peuple », terme polysémique (le peuple français, le peuple corse, le peuple de gauche, le petit peuple, la Cause du peuple, etc.), il lui était difficile d'avoir accès à ses racines. Je découvris ainsi, en lisant Jules Ferry à travers ses interventions dans les débats parlementaires, en prolongeant jusqu'aux débats ayant abouti à la loi de 1905, qu'ils étaient d'une tenue et d'un niveau depuis inégalés. Je proposais même de publier ces débats en mettant en regard ceux publiés par le *Journal Officiel* des années plus récentes, quand les débats de nos représentants du peuple abordaient dans la plus joyeuse confusion la question de la laïcité, notion devenue approximative et constamment réévaluée en fonction de l'idéologie dominante du moment. D'aucuns virent là une provocation qui n'était pas de nature à arranger nos affaires.

En accord avec Claude Nicolet, je proposais d'en rester à la période 1789-1914. L'idée cheminait depuis longtemps, les rois de France, en s'affranchissant peu à peu

¹ Anthologie des grands textes laïques (I- Idéal laïque... Concorde du monde ; II- Laïcité.. Sagesse des peuples)- Jean Cotereau, Librairie Fishbacher, Paris, 1963, 208 p. + Statistiques (I) ; 462 p. (II)

² *Documents EDSCO*, 1956

de la tutelle de l'Église, avaient déjà amorcé le mouvement, et même des penseurs de la chrétienté – en face, on les ressortait des archives confidentielles – avaient été, non seulement laïcs (littéralement : hors du clergé), mais aussi laïques en lointains précurseurs. Il était encore plus clair que philosophiquement il aurait fallu remonter très loin en arrière, jusqu'à l'antiquité grecque. Il était encore plus évident que le mouvement des Lumières, surtout en France, avait préparé le terrain, mais il aurait alors fallu leur consacrer un ouvrage entier, ce qui ne s'imposait pas parce que ces textes étaient largement accessibles. Par la suite, nous donnâmes plus largement la parole aux dix-huitiémistes, pour mieux ancrer les positions à cette époque essentielle. Claude Nicolet pensait que les Idéologues¹ avaient assuré le relais, et que leur influence était manifeste dans la rédaction de la Constitution de 1795, « la III^e République sous le Directoire », selon lui. Je retins Volney, auteur de textes très actuels. Mais celui qui devait apparaître comme l'ancêtre par excellence fut le marquis de Condorcet, y compris dans ses visions optimistes, les « progrès de l'esprit humain », même simplement esquissés, laissant plus que des doutes dans le contexte de 1984 (*Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain*, 1793). C'est surtout le *Rapport et projet de décret sur l'organisation générale de l'instruction publique*, présenté les 20 et 21 avril 1792 devant l'Assemblée nationale qui pouvait être considéré comme un prélude à l'histoire républicaine de la laïcité française. Lors d'un discours tenu en 1870 à la Salle Molière, Jules Ferry affirmait que ses idées ne faisaient que reprendre celles du marquis, précurseur de l'œuvre de la III^e République. Donc, retour aux sources. Pour autant, il n'était pas question de faire de Condorcet ou de Jules Ferry les auteurs d'un catéchisme requérant une lecture fervente. Dans un article de *Pourquoi ?*² je posais la question qui impliquait la distance à prendre, « distance » étant indissociable de laïcité : *Est-ce le marquis Notre Père ?*. Il faut toujours prendre des précautions avec les ancêtres.

S'arrêter en 1914, c'était marquer le bouleversement introduit par la Grande Guerre, mère de toutes les dérives et de tous les excès du « court XX^e siècle ». L'histoire continuait sans doute, mais à l'ombre de la montée des périls en Europe, et de la guerre froide qui prit la suite de la Seconde Guerre mondiale. À travers ces

¹ Il s'agit du mouvement qui s'est développé sous la révolution et sous l'empire, loin de l'acception méprisante actuellement en vogue.

² N°213, Mars 1986 : *La laïcité de Monsieur le Marquis est avancée*.

enjeux idéologiques inédits, encore compliqués par les bouleversements culturels de l'après-68, la laïcité, recherche de la mesure, de l'égalité, de la rigueur et de la sérénité (du moins dans l'idéal), ne devait pas peser bien lourd face à la pression formidable des passions politiques. Peut-être même l'avait-on tout simplement oubliée. Mais certains n'avaient pas oublié les militants laïques (entendez : les instituteurs), désignés en 1940 comme responsables de la défaite. Il n'était dès lors pas anormal qu'elle reparût dans les années 1980, marquées à la fois par le triomphe puis par l'essoufflement de la gauche, le retour à des valeurs traditionnelles en réaction contre les utopies, le déclin du communisme, l'URSS toujours debout, mais chancelante, ne faisant plus rêver personne. Dans ce climat morne et désenchanté, ce reflux des espoirs d'antan, les vieux problèmes remontaient à la surface.

Ce second recueil parut début 1987, dans la foulée du premier, et dans le même esprit, tentant de fouiller le passé dans sa complexité. Entre Condorcet qui ouvrait le ban en 1792, et Jaurès qui le fermait avant 1914, la vision laïque, s'aventurant parfois sur les confins, apparaissait à la fois plus confuse et plus riche. Personne n'était oublié parmi les classiques, et Jules Ferry, Ferdinand Buisson, Jean Macé, Léon Gambetta, Léon Bourgeois, s'y tenaient en bonne place. Mais des quasi-inconnus (je ne parle pas des érudits ou des spécialistes) ou des compagnons de route, des inspirateurs plus ou moins lointains, revendiqués ou délaissés, apportaient un autre éclairage sur l'histoire. Les positivistes, toujours évoqués et si mal connus (Auguste Comte, Émile Littré) signalaient leur présence sur le parcours ; de grands universitaires (Edgar Quinet, Alfred Fouillée), souvent ignorés, se rappelaient à la mémoire laïque ; des sociologues des débuts de la sociologie (Célestin Bouglé, Émile Durkheim) inauguraient leur démarche. Enfin de très grands écrivains (Victor Hugo, Émile Zola) apportaient occasionnellement un éclairage fulgurant. Les Lumières, la Révolution française, la Commune de Paris, la III^e République témoignaient de leurs apports successifs ; le socialisme à la Jaurès relayait le radicalisme à la Bouglé.

La laïcité n'était pas née tout armée de quelque cerveau génial : elle s'était construite. Et donc, la construction pouvait se continuer. Non en y ajoutant un adjectif, comme on le réclamait de toute part avec insistance (ouverte, plurielle), mais en affirmant dans le siècle sa nature profonde. Ne pas recommencer le coup du « Vivre ensemble » (voir plus haut).

Retombées et prolongements

Les deux livres, les articles de *Pourquoi ?*, les documents internes qui circulaient dans le mouvement, et surtout les multiples débats autour de ces questions, suscitèrent des réactions diverses. Je dois répéter que je n'étais responsable que d'un projet, essentiel dans le processus en cours, mais d'autres éléments étaient rassemblés par Michel Morineau, le plus actif de tous, circulant à travers cette scène de théâtre imaginaire que j'ai proposée comme métaphore. Je faisais le point avec lui pour la préparation de son rapport final au congrès, mais je ne connais bien que ce qui m'incombait. Les retombées, celles que j'ai pu apprécier, ou simplement subodorer, peuvent être classées selon les milieux concernés.

Au sein de la Ligue, toujours difficile à appréhender pour qui veut ne pas s'en tenir aux comptes-rendus des différentes réunions statutaires (un certain art d'arrondir les angles), je ne pouvais guère me fier qu'au climat des réunions auxquelles je participais et à la rumeur, comme toujours suspecte mais très vivante, qui circulait au cours de rencontres informelles, quelquefois inopinées. J'eus l'impression que la démarche suscitait une adhésion majoritaire. Pour une vue d'ensemble, il fallait patienter, personne et moi pas plus que les autres, n'ayant d'idées claires pour préfigurer les conclusions, qui durent attendre 1989 pour être formulées, recueillant alors une vaste approbation. Mais c'est là anticiper. En 1987, on pouvait noter une satisfaction devant la détermination de la démarche en cours, la volonté de se remettre en cause et de dépoussiérer quelque peu un concept qui avait été occulté par les crises tragiques du « court XX^e siècle ». Face à l'apathie d'autres composantes de la mouvance laïque, les militants de la Ligue, à tort ou à raison, avaient l'impression d'être en pointe.

Ce n'est pas ce que pensaient ces autres composantes, cependant divisées. On nous reprocha, et j'eus plusieurs fois l'occasion de l'entendre lors des réunions de présentation des deux livres édités, de pratiquer une fuite en avant, de faire le jeu de l'adversaire, de nous compromettre en discutant publiquement avec des religieux et des responsables de l'enseignement privé. Je ne pouvais pour ma part que répondre que le dialogue était consubstantiel à la culture laïque, et que la libre critique ne pouvait se confiner dans un seul camp. Je parle à peine ici des partis politiques de gauche, alliés naturels mais prudents, plus soucieux des retombées électorales que des

questions de principe. Quelques responsables, cependant, nous faisaient passer leurs encouragements, d'autres leurs conseils de prudence.

La presse, ou du moins les quelques journalistes qui s'intéressaient à l'éducation, et, partant à la laïcité qui avait repris du service à son détriment, commençaient à regarder de notre côté avec curiosité. Cette vieille dame, quand même.. Ancien chargé des relations avec la presse, je ne ménageais pas les provocations. À la presse, il faut de l'inédit, de l'inattendu, le sensationnel étant tout de même plutôt rare en matière d'éducation. Ici, j'anticipe sur un événement qui va faire du voile islamique une affaire nationale. Pour l'instant, un responsable laïque discutant en public avec un dignitaire catholique, c'était toujours bon à prendre.

C'est du côté des catholiques laïques – ceux qu'on devait appeler les « cathos de la laïque » – que l'accueil fut le plus ouvert. Je rappelle (à tout hasard) que la laïcité dans son essence n'est pas antireligieuse, mais qu'elle est résolument anticléricale, le cléricalisme, l'ennemi selon Gambetta, étant une doctrine clandestine qui entend donner au clergé une légitimité pour intervenir dans les affaires de l'État, en contradiction donc avec la loi de 1905. Henry de Montherlant, qui ne peut être soupçonné d'anticléricisme, n'hésite pas à mettre dans la bouche de M. de Péréfixe, l'archevêque de Paris chargé de l'expulsion des Sœurs de Port-Royal des propos qui pourraient avoir été prononcés par un anticléric de vieille tradition : *« S'il n'y avait pas des ecclésiastiques qui fussent des politiques – et vous les comptez parmi les puissants, n'est-il pas vrai ? – il n'y aurait jamais eu d'Église, ou elle n'eût pas duré longtemps »*¹.

Quant aux « Cathos de la laïque », opposés souvent à l'enseignement confessionnel, qu'ils considéraient comme l'arbre qui cache la forêt, ils ont souvent peine à se faire entendre de l'un ou l'autre côté de la barrière. C'est en militant jadis contre la guerre d'Algérie que j'avais déjà compris qu'on peut à la fois être contre des socialistes (la SFIO d'alors) et coude à coude avec des catholiques partisans de la paix.

Mais, au-delà de ce cercle restreint et insoupçonné, d'autres catholiques prêtèrent attention à notre agitation. C'est là que les choses se compliquent. Pour certains, il s'agit d'une reconnaissance de la légitimité de l'enseignement confessionnel. Écrasés par la défaite, ou refroidis par la leçon, des laïques, en avant-

¹ Henry de Montherlant, *Port-Royal*, 1954, Gallimard, p. 150.

garde éclairée, en viendraient à signer la paix, et à entériner l'après-1984. C'est ce qu'on nous reprochait du côté des irréductibles. Pour d'autres, ce débat promettait une autre manière d'aborder le différend, en le résorbant. Certains catholiques pensaient que la réforme Savary n'était pas si mauvaise, qu'elle avait représenté une occasion manquée en rencontrant une opposition disproportionnée qui ravivaient les blessures.

Tout ce que je raconte là, comme tout récit qui choisit un seul point de vue, pourrait apparaître comme une révision fracassante, un renversement des rôles, un combat haletant dont personne n'entend rater un round. Je précise encore une fois que ces faibles courants d'air ne furent remarqués que des intéressés, et que personne n'éternua. S'ils ne restait pas les textes, j'en douterais moi-même.

1986 : Laïcité 2000

Le temps était venu d'un débat public. La laïcité était devenue une question à la mode, et chacun y allait de sa définition personnelle, en toute ignorance de ses assises légales, et d'une histoire qui avait même précédé l'appellation. C'est à ce moment, si mes souvenirs sont exacts, que de nombreuses proclamations, orales ou écrites, contenaient, en ouverture, en conclusion ou en passant : « La laïcité, pour moi, c'est... », sans parler de ceux qui pensaient que leur définition allait de soi, puisqu'ils le pensaient, et que leur pensée ne pouvait pas être discutée, puisqu'ils étaient (au choix) philosophe, sociologue, historien, militant historique, élu de la nation, donc infaillibles. Nous n'avions encore rien vu, et trois jeunes filles voilées (1989) allait bientôt déchaîner l'inflation des définitions adaptées aux prises de position.

Personnellement, je ne savais plus, et j'en venais à douter que dans la confusion ambiante le concept fût opératoire. La seule chose évidente (pour moi au moins), c'était que l'opposition enseignement public/ enseignement privé avait changé de nature, qu'elle masquait la réalité, ce qui n'empêchait pas l'enseignement dans son ensemble d'être au cœur du problème. Seule une réforme radicale, celle qu'Alain Savary n'avait pu faire, bien qu'il en ait modestement posé les bases, pouvait clarifier la situation. Nous étions revenus à une guerre anachronique dans ses déclarations, masquant selon d'autres lignes de partage les inégalités dans le système éducatif global. Le privé conservait des privilèges, mais il les devait aux disparités du public. Un fils ou une fille de bonne famille pouvaient parfaitement suivre une filière

privilegiée sans quitter l'enseignement public ; un fils ou une fille de chômeurs, de SDF, d'immigré (musulman ou pas) avait peu de chances de voir ses mérites personnels reconnus (sauf s'ils étaient exceptionnels dans le domaine scientifique), même à l'ombre de l'enseignement privé. Les exceptions ne confirment pas la règle, mais elles en masquent l'impitoyable réalité. Cette affirmation nous aurait valu d'être traités de marxistes, de quoi perdre tout crédit.

Restait, à la lumière des acquis, grâce à la reconnaissance que nous avait valu notre patiente avancée, à organiser le colloque qui avait été différé en 1984. Je proposai de lui donner pour titre « Laïcité 2000 », ce qui nous valut quelques railleries. En 1987, l'an 2000 avait encore une réputation de thème de science-fiction. On se souvient de toutes les élucubrations qui ont accompagné le passage au nouveau millénaire, annonce de la fin du monde, gigantesque bug informatique et autres catastrophes. Aujourd'hui, la mythique année 2000 n'est plus qu'un souvenir qui s'enfonce dans la nuit des temps. Passionné de science-fiction, j'ai fait observer que l'an 2000 n'appartenait plus à l'avenir depuis longtemps, et qu'il s'agissait de se fixer un horizon proche, douze ans en l'occurrence, une poussière de temps. Notre retour sur l'histoire nous avait montré combien les progrès sont lents en regard des impatiences. Condorcet, notre ancêtre d'élection, était un bon repère pour ne pas espérer des avancées foudroyantes. Outre l'instruction pour tous, il était partisan de l'abolition de l'esclavage, de l'abolition de la peine de mort (ce qui l'avait amené à voter contre l'exécution de Louis XVI), du vote des femmes. Il lui aurait fallu vivre bien au-delà de 1792 pour assister à la mise en œuvre de ses espérances : jusqu'en 1848 pour la fin (et encore !) de l'esclavage ; jusqu'en 1881 pour la création d'un système cohérent (mais inachevé) d'instruction publique ; jusqu'en 1945 pour un vrai suffrage universel ; jusqu'en 1981 pour qu'il soit mis fin à la pratique barbare de la peine de mort. Alors, douze ans, qu'est-ce que c'est en regard de l'histoire ?

Le n° 213 de *Pourquoi ?* (mars 1986), sur le thème *Laïcité 2000*, propose quelques réflexions préparatoires au colloque qui se tient en avril. L'éditorial de Michel Morineau en pose la problématique. Je tente de synthétiser le panorama historique esquissée avec l'anthologie (article déjà cité : *La laïcité de Monsieur le Marquis est avancée*). Exercice difficile : en dernière analyse, la Laïcité ne peut être considérée comme une doctrine stable ; elle ne relève pas d'une philosophie précise, mais en

accepte plusieurs à condition que le débat soit libre et sans exclusive ; elle refuse les systèmes sans se priver de leur faire quelques emprunts ; finalement elle prend au sérieux la devise républicaine « Liberté- Égalité- Fraternité », souvent amputée de l'un des trois termes indissociables au nom de la raison d'État, des circonstances, ou par la grâce de quelques-uns de ces sophismes chers aux politiciens embarrassés. J'aurais pu ajouter qu'on la tient pour quantité négligeable quand des idéologies fortes s'affrontent sur le devant de la scène (les années 70), et qu'on la sublime quand elles ont disparu ou qu'elles avancent masquées (les années 90). Quand elle fonctionne en idéologie dure, comme dans la Turquie des généraux, elle s'écarte de son chemin.

Dans ce même numéro, Edmond Vandermeersh, jésuite, ne masque rien des positions antérieures de l'Église : la vérité était unique et le catholicisme en était le dépositaire légitime (*Religion et laïcité*). Ce que disent maintenant les musulmans extrémistes. Aujourd'hui, disait-il, les choses ont changé, la laïcité a gagné sur son terrain, mais la religion n'est pas morte. Je le dis en passant : du temps de ma jeunesse un peu exaltée, j'avais pensé que la civilisation, en marche vers la lumière, finirait tout naturellement par se débarrasser de cet anachronisme que constituaient les religions. Plus que jamais agnostique, je pensais désormais qu'elles étaient là pour longtemps, pour le pire, souvent, pour le meilleur, quelquefois. Comment faire la part entre Torquemada et Saint Augustin ? Et aujourd'hui : comment faire la part entre Averroès et Ben Laden ? Questions simplistes, mais, à défaut de solutions globales, la laïcité était la manière de prendre la distance par la connaissance. Au centre, l'éducation, toujours, malgré les précisions insistantes d'historiens, d'ailleurs bien intentionnés, qui rappelaient sans cesse que la laïcité est consubstantielle de la République, et à ce titre, active en d'autres domaines. Mais, à la Ligue, l'enseignement est dans les gênes.

Pour le colloque lui-même, nous avons repris les grandes lignes de la thématique proposée à l'intuition lors de ma quête de l'image de la laïcité dans un miroir dont la netteté avait été contestée. Mais de toutes les questions, quoiqu'en dise notre jésuite, la plus délicate restait bien la religion. Et pourtant nous n'étions pas au bout de nos peines, l'islam restant encore dans l'ombre. Sur ce sujet, j'avais fait appel à nouveau à ce musulman intransigeant dont j'ai déjà parlé. Ce n'est pas que j'appréciais son discours, mais j'admirais son aisance, ses propos brillants, et la pertinence de ses remarques sur les pesanteurs et les préjugés de la société française. C'était une sorte de

Tarek Ramadan, qui n'avait pas encore fait surface. Il démontrait au moins – ce qui n'était pas acquis, j'étais sensible aux remarques des laïques que la crainte d'apparaître comme racistes amenait à tempérer leurs propos en public – qu'on pouvait être arabe et musulman rigoriste tout en ayant une fine connaissance de la rhétorique universitaire tellement appréciée en France. Son goût de la provocation était pour moi une manière d'insister sur l'importance de l'islam et sur les problèmes qu'il allait poser. L'avenir devait aller bien au-delà de mes prévisions. C'est que la religion, souvent, n'est que la part la plus visible, mais aussi la plus audible, d'un nœud de problèmes inextricablement mêlés dans les profondeurs.

Pour entendre la voix des catholiques, nos partenaires/ adversaires préférés depuis si longtemps, nous avons invité, rien que ça, l'évêque auxiliaire de Meaux, Yves Bescond, aux prises de position non-conformistes quoique discrètes (s'il a eu par la suite des difficultés avec sa hiérarchie, là encore nous n'y sommes pour rien). Je ne sais pas si c'était la première fois qu'un dignitaire de l'Église s'adressait à une audience comptant en majorité des laïques convaincus, mais il ne devait pas y avoir de nombreux précédents. Edmond Vandermeersh apportait son point de vue, déjà présenté dans *Pourquoi ?*. Le climat était plutôt à la courtoisie, pour les catholiques comme pour le musulman, et les questions posées en public restèrent mesurées. Les grincements de dents furent pour les coulisses, sans excès cependant.

Le protestantisme étant identifié depuis longtemps comme un allié sûr, l'intervention de Jean Baubérot, compagnon de l'ensemble de notre démarche, ne pouvait pas poser de problèmes. En revanche, on me reprocha discrètement d'avoir ignoré les juifs. C'était vrai, et nous avons eu tort. Personne cependant au cours de la préparation ne l'avait fait remarquer. Il y a plusieurs explications à cet oubli, étant bien établi qu'une explication ne corrige pas une erreur. À ma connaissance, ils ne s'étaient pas manifestés au cours de la crise de 1984, et ce n'est que plus tard que j'appris l'existence d'établissements privés israélites. Pour la France, il n'y avait pas de problème juif religieux, l'antisémitisme visant les juifs en raison de fantasmes qui relevaient du « racisme ordinaire ». Lors d'un colloque sur le racisme, ils auraient été les premiers consultés. Aucun problème ne s'était posé en termes de laïcité, bien que la laïcité soit concernée par le racisme tout autant que par la religion. Est-ce l'éternelle

question de la Palestine qui nous a fait redouter un débat de politique étrangère, domaine qui n'était pas le nôtre ? Qu'on interprète cette omission comme on voudra.

Il apparut, surtout au cours des interventions de la salle, qu'il y avait une imbrication constante entre religion et appartenance culturelle. Le phénomène est particulièrement net pour les musulmans et les juifs, une opinion mal informée (mal formée) oscillant entre étiquette religieuse et étiquette ethnique. Je reviens sur cette confusion, mais il y a de quoi perdre en toute bonne foi bien plus que son latin : nous avons débordé l'Empire romain. En Bosnie, un musulman détaché de la religion (il en existe, même s'ils sont prudents) est de « nationalité » musulmane (c'était déjà le cas dans l'ancienne Yougoslavie). En Israël, un juif est automatiquement de nationalité israélienne (mais il existe des musulmans israéliens). En France, un musulman est considéré comme un « immigré » (même s'il est français), à moins qu'il ne s'agisse d'« un cas social », d'un « résident en zone sensible », ou carrément d'un délinquant en puissance (on dit alors, subtilement, d'un « jeune »). Selon ses origines nationales (algérien, marocain, turc, etc.), il peut voir son statut affecté par les relations entre la France et le pays de ses parents, ou par ses origines ethniques présumées (kabyले, arabe, kurde, africain – mais là on s'y perd – et autres appartenances exotiques).

Quelques cas évoqués par des participants confirmèrent que la religion était un ingrédient parmi d'autres. Un principal de collège qui avait dénombré parmi ses effectifs une trentaine d'étiquettes ethniques, avouait avoir de la peine à les identifier. Il avait même longtemps pris pour des musulmans des chrétiens d'Orient encadrés pourtant, quoique discrètement, par un prêtre d'une lointaine religion autocéphale. Allez donc situer un Chaldéen, dont on ne connaît ni la langue, ni la nationalité, ni la religion en-dehors de sa référence au Christ ! Un travail d'ethnologue, en somme. J'ai entendu en d'autres circonstances un professeur de collège dire qu'il pensait que des membres d'une famille scolarisée dans son établissement parlait l'araméen, la langue du Christ soi-même. Et tout le monde les classait comme musulmans.

Dès lors, parler de « communautés » en général demandait quelque prudence (voir le Liban). Beaucoup de ces communautés fonctionnent en réseau, se retrouvant lors de fêtes traditionnelles, ignorant leurs voisins, qui n'apprécient pas forcément le tapage festif (et le reste, comme l'a subtilement déclaré un jour un président de la République). Les communautés sont apparues sans doute du fait de l'habitat et du

chômage plus que de la religion ou d'une incertaine identité ethnique. C'est ainsi que des études sociologiques sur le phénomène des « bandes » montraient qu'elles se constituaient sur une base territoriale dans les rivalités de quartier à quartier, de banlieue à banlieue, incluant des ethnies diverses, à la différence du modèle ancré dans l'imaginaire français par des films américains du type *West Side Story*. Le « communautarisme » à l'américaine qui hantait déjà les débats, et dont le fantôme était promis à un bel avenir, aurait pu se constituer sur des bases à la fois territoriales, religieuses et ethniques. Faute de repères, pour des raisons sociales, l'islam est devenu une bannière fédératrice de toutes les frustrations. En attendant, on criait au loup avant de l'avoir vu, à tel point qu'une Géorgienne en visite (c'était du temps de l'URSS), alarmée par les rumeurs, me demandait, en croisant les résidents colorés d'une banlieue, s'ils n'allaient pas un jour demander leur indépendance. Mais le spectre hantait déjà la France profonde, qui se vivait par imaginaire interposé dans le Caucase. Heureusement, pas tout le monde... Nous retrouverons cette obsession dès que l'islam entrera officiellement en lice. Ce sera en 1989. Nous n'étions qu'en 1986.

En attendant, dès cette époque, les interventions de Maurice Mauviel, René Gallissot, Christian Lochon (conseiller du président de l'IMA) anticipaient de façon documentée sur les problèmes plus largement culturels.

Ce colloque eut l'avantage de porter notre démarche sur la place publique, devant un auditoire rendu curieux par les publications antérieures. Beaucoup avaient l'impression d'une démarche clandestine, d'un ralliement aux thèses adverses, et il ne manquait pas d'« amis » pour nous mettre en garde. C'est vrai, quoi, qu'est-ce que vous foutez, à la fin ? Désormais, les choses étaient plus claires, mais la méfiance subsistait. Les communications, en particulier sur la religion mais aussi sur l'éducation (le point central malgré notre volonté proclamée de vouloir généraliser la laïcité à toute la société) furent d'un grand secours pour Michel Morineau qui présentait cette même année, devant le congrès réuni à Lille, un rapport d'étape, assez ostensiblement provisoire pour ne pas heurter les résistances¹ Le point le plus évident, mais aussi le plus délicat restait la confiance en la science, ou plutôt ses limites d'intervention. Deux astrophysiciens, Evry Schatzman et Hubert Reeves firent le point sur ce qu'il était advenu du scientisme XIX^e siècle, et des limites qu'on pouvait assigner aux

¹ *Laïcité en débat. Introduction à 1989*, livret de 50 pages

certitudes mouvantes, difficiles à maintenir dans le cadre de la complexité du monde contemporain, comme le souligna Edgar Morin. Les lignes de partage étaient moins tranchées qu'autrefois, là comme ailleurs. La connaissance restait cependant l'un des supports de l'éducation, même s'il fallait tempérer les ferveurs d'antan. Dans une belle envolée, Victor Hugo – cité dans *Laïcité en mémoire* – avait déjà souligné que la science était relative, l'absolu étant le privilège de l'art. Il fallait plutôt se demander si l'absolu avait un sens pour qui voulait s'en tenir à la condition simplement humaine. Une nouvelle science se profilait, la science économique. Bien entendu, toute science est bienvenue, si elle n'entend pas, comme naguère le scientisme, sur des bases encore fragiles, écartier les décisions démocratiques. Nous avons été gouvernés, à la fin des années 70 par « le meilleur économiste de France », et tout contestataire était renvoyé avec mépris à son ignorance des lois d'airain de l'économisme. Il appartient à Claude Lacour, universitaire et économiste, et à Robert Fossaert, sociologue, de compléter cette part du colloque intitulée « Les pouvoirs et limites de la science ». Du temps de Marcellin Berthelot, personne n'aurait osé parler de « limites » de la science sans être déclaré hérétique !

L'éducation était légitimement au centre des débats, et pas seulement lorsqu'elle figurait dans le titre des interventions. S'agissant de la querelle scolaire, nous avons fait appel à Robert Ballion, sociologue, professeur à l'École Polytechnique, auteur d'un article qui avait fait quelque bruit, intitulé (le titre en disait long) « Les consommateurs d'école ». C'était, sur la base de données chiffrées, contourner le vieux problème de l'opposition public/ privé : les parents, consommateurs là comme ailleurs, étaient à la recherche du meilleur rapport qualité/ prix. Le marché, vous dis-je... Et tant pis pour l'égalité des chances. L'aspect juridique de la question était traité par Serge Regourd, professeur de droit, le rôle des médias par Henri Dieuzède, président du conseil d'orientation du CLEMI (Centre de liaison pour l'étude des médias et de l'information), mais aussi inspecteur général et ancien directeur de l'information à l'UNESCO.

1987 : Les Cercles Condorcet : le débat d'abord

Cette même année fut fondé le Cercle Condorcet de Paris, bientôt renforcé par des cercles décentralisés à l'initiative des fédérations départementales. Cette création visait

à poursuivre la démarche tâtonnante commencée avec *Laïcité en miroir*. La Ligue, trop longtemps repliée sur le monde de l'enseignement primaire et le monde de l'éducation populaire, se cherchait un second souffle en s'entourant d'universitaires, de chercheurs, de cadres venus du monde quasi-inconnu de l'entreprise en cours de réhabilitation (non sans réticences : c'étaient les années Tapie). Ingénieurs, syndicalistes, journalistes, professions libérales, étaient restés sauf exception (et dans ce cas, on met toujours l'accent sur les exceptions) hors de la Ligue, qu'ils ignoraient le plus souvent. Une part d'image à améliorer, une part de recherche de nouvelles ressources intellectuelles, pour corriger ou pour éprouver les convictions anciennes.

Le nom répondait à des motivations diverses. Condorcet, je l'ai rappelé, inspirateur de Jules Ferry, était l'un des premiers (avec Lepeletier de Saint-Fargeau) à avoir, sous la Révolution, pensé à un système complet et cohérent d'éducation. Adapté, modifié, remis en cause, compété, il était à la source du long fleuve pas toujours tranquille de l'éducation, qui s'était gonflé de maints affluents plus ou moins navigables. Mais la mer était encore lointaine.

Il y avait une autre raison, qu'il valait mieux passer sous silence. À l'approche du bicentenaire de 1789, une polémique montait en sourdine, entre ceux qui prenaient la Révolution comme un tout, sans nier ses excès et ses dérives, et ceux qui entendaient limiter son caractère positif à ses premiers mois, voire contester son utilité. Condorcet, qui avait activement traversé les trois premières années de la Révolution, au-dessus des factions, était mort tragiquement en 1792, victime de la folie montante, avant la Terreur. Son projet avait été présenté à l'Assemblée en 1792, enrichi des débats passionnés de ces premières années. Cette figure intègre, qui échappait aux classifications sommaires en train de se figer en une autre version des deux Frances, représentait tactiquement le meilleur emblème pour ne pas anticiper un bicentenaire que des événements contemporains allaient transformer en instrument partisan. Il suffisait en effet d'être un peu informé sur le monde pour pressentir ce que d'aucuns se sont empressés d'appeler « la fin de l'histoire », reprenant un livre de l'Américain Francis Fukuyama, symptôme de l'air du temps. Fukuyama, aujourd'hui que j'écris ces lignes, semble avoir réfléchi : l'histoire n'est plus finie. Un autre idéologue américain, Samuel Huntington, a pris la suite, en réintroduisant la religion en force au cœur des débats : exit la fin de l'histoire, voici le « choc des civilisations ». La Terre

se partage en zones d'influence religieuse : il ne reste plus aux laïques que l'Antarctique, à partager avec les manchots empereurs.

Du côté des religions, ou plutôt des « églises », pour parler comme en 1905, l'accord le plus facile à établir, ou plutôt à reconduire, le fut avec les protestants, c'est-à-dire avec la Fédération Protestante de France, dont j'avais interviewé en 1985 le président d'alors, le pasteur Jacques Maury. Il s'agit cependant du protestantisme français ; avec les sectes de l'autre côté de l'Atlantique, il n'y aurait eu aucun accord possible, comme le montrait au même moment la bizarre alliance entre protestants intégristes américains et catholiques (faut-il dire intégristes ?) français dès qu'il s'est agi d'empêcher une participation française au film en préparation d'un catholique américain tourmenté, Martin Scorsese, qui ébranlait quelques tabous avec *La dernière tentation du Christ*, antithèse absolue de la version que proposera plus tard – autre temps, autre mœurs – un autre cinéaste américain, Mel Gibson. Mais les deux événements ne s'éclairent qu'avec le recul. Pour donner une idée du climat de l'époque, rappelons l'attentat au cinéma Saint Michel à Paris lorsque le film de Scorsese fut distribué en 1987.

Avec Jean Baubérot, militant protestant et laïque (il devait par la suite devenir titulaire de la chaire « Laïcité » à l'École pratique des hautes études), nous rédigeâmes une déclaration commune Fédération protestante de France/ Ligue, qui reçut l'assentiment des instances responsables. Qu'un athée et un croyant puissent s'entendre en quelques heures sans jamais soulever de points relatifs à leurs convictions profondes était une expérience intéressante, dans la mesure où elle pouvait être ratifiée plus largement¹. Cette expérience fut pour moi et mes camarades de la Ligue engagés dans la même démarche, une indication sur la direction à suivre : dialoguer, pour comprendre jusqu'où il était possible d'aller dans le consensus, au-delà des pétitions de principe plus ou moins hypocrites. Soyons francs : naguère, nous discutions entre nous. Tout le monde se disait laïque, de même que tout le monde se dit démocrate. Mais qui est vraiment l'un et l'autre, hors de tout calcul ?

Il ne fallait pas exagérer la portée de cette première entente. Le plus facile était fait, dans la mesure où les protestants avaient été des artisans actifs (Buisson², Pécaut,

¹ *Pourquoi ?*, n°246, août 89.

² Buisson, qui n'a été que bien plus tard président de la Ligue (de l'enseignement), a surtout eu une action en construisant sous différents ministères, et bien après Ferry, l'important édifice des lois scolaires. Dreyfusard, il a

Steeg, Allier) de ce processus de construction juridique qu'avait été la laïcité à la française, et particulièrement scolaire. Il est vrai qu'en tant que minoritaires ils y avaient trouvé leur compte, ce qu'ils ne masquaient pas. Qu'allait-il en être avec les catholiques... et avec les musulmans ? Démarche difficile. Chez les catholiques, on savait à qui s'adresser : au sommet, autrement dit l'épiscopat. Un interlocuteur pas commode, mais, du moins, on savait où le trouver. L'islam, c'était une autre affaire : cette religion sans clergé reconnu (du moins les sunnites, majoritaires en France) ne pouvait proposer de ce fait un interlocuteur légitime. Entre les imans autoproclamés, ceux qui avaient l'appui de l'Algérie à travers la Mosquée de Paris, les délégués plus ou moins occultes du roi du Maroc ou des monarchies du Golfe, les imans fonctionnaires de la République turque, il était difficile de trouver des interlocuteurs représentatifs. Plusieurs gouvernements et ministres de l'Intérieur et des Cultes (Pierre Joxe, Jean-Pierre Chevènement, Nicolas Sarkozy) s'essayèrent pas la suite à mettre en place un conseil représentatif sur le modèle de celui qui existait pour les juifs (CRIF). Aujourd'hui (je me transporte en 2004), c'est fait, mais le problème ne semble pas résolu. À l'époque dont je parle, musulman était une étiquette plus ethnique que religieuse (héritage de la fameuse formule des ultras d'Algérie : les Français musulmans), et les « musulmans » présents dans les syndicats (seuls interlocuteurs) évitaient soigneusement de se réclamer de l'islam, les fêtes religieuses et les coutumes relevant d'une simple pratique identitaire. La confusion atteindra au tragique après l'éclatement de l'ancienne Yougoslavie. On identifiera alors une nation en partie musulmane, une nation serbe (orthodoxe) et une nation croate (catholique). Un Serbe peut se dire athée, mais comment être un musulman athée ? La même incertitude existe pour les juifs, qui peuvent au moins publiquement revendiquer leur athéisme, tandis que les juifs religieux se retrouvent dans leur clergé. Qu'est-ce qu'un musulman... quand il n'est plus musulman que par tradition, comme ces catholiques français baptisés en leur jeune âge pour justifier une fête de famille ?

été l'un des fondateurs de la Ligue (des Droits de l'Homme). Son action mériterait d'être analysée en son entier, alors que son même (pourtant très simple) n'est souvent pas respecté : j'ai lu dans le libelle d'une dame qui fait le Ramadan toute l'année qu'il s'appelait « Dubuisson ». Un exemple du mépris où l'on tient cette période. Cela me rappelle qu'un intégriste catholique, un vrai, traitait Buisson, son contemporain, de « *sinistre personnage qui, pendant 17 ans – à partir de 1879 – a dirigé dans les ministères successifs notre Enseignement primaire* » (Jacques d'Arnoux, *L'heure des héros avec ou contre le Christ*, Paris, 1923).

Avec le recul, ces choses paraissent plus évidentes, et les difficultés que nous rencontrions pour établir le dialogue n'étaient qu'un avant-goût de ce que l'avenir nous réservait. La conclusion que nous en tirions était assez banale : les Français étaient parfaitement incultes en matière de religion, et ce n'était pas de leur faute. L'idée de la nécessité d'un enseignement de l'histoire des religions se fortifiait, et, naturellement, rencontrait de fortes résistances. Pour les laïques intransigeants, c'était un reniement de la laïcité ; pour les responsables religieux, seuls des religieux pouvaient enseigner leur religion, et ça, pour tous les laïques, c'était inacceptable. C'est du côté catholique que cette réticence était le plus marquée, mais nous n'avions aucune idée de l'évolution de l'islam. En 1987, nous pouvions cependant poser une question à laquelle n'existait aucune réponse argumentée : quelle était la part de la religion (à côté des oppositions nationales, de classe, ou d'origine économique) dans les conflits qui déchiraient, sous des formes diverses, certains seulement amorcés, plusieurs points du globe (Irlande, Moyen Orient, Inde, Sri Lanka, etc.). Et nous ne savions rien de ce qui allait éclater du fait de l'éclatement de la Yougoslavie et de l'Union Soviétique, sans compter les multiples conflits en germe en Afrique. Pourquoi un Hutu converti serait-il seulement un Hutu, et un Tchétchène surtout un musulman ?

Seule solution : avancer dans le dialogue avec qui voulait bien.

Du côté catholique, ce n'était plus si difficile, du moins avec les éléments eux-mêmes ouverts au dialogue. Notre démarche commençait à être connue et appréciée. En 1971, dans le plus grand secret, des représentants du CNAL et des représentants de l'épiscopat s'étaient réunis pour aboutir à un accord. Le dialogue avait tourné court. Nous avons suivi la démarche diamétralement opposée : faire savoir, d'abord discrètement, que des représentants de la Ligue (Jean-Louis Rolllot, Michel Morineau et moi-même) rencontraient des représentants de l'épiscopat (le Père Henri Madelin, jésuite, le Père Pietri, attaché à la conférence nationale des évêques) ; rester dans le vague quant au contenu des réunions ; surtout ne produire dans l'immédiat aucun texte. C'était à peu près le seul mandat, côté Ligue et côté Épiscopat. Côté Ligue, ces réunions suscitèrent curiosité et méfiance, du genre : « Attention ! Vous allez vous faire avoir ». Côté épiscopat, bien entendu, on ne sut rien des réactions, sauf qu'il n'était pas question d'aller au-delà de conversations informelles et néanmoins utiles. Ceux qui suivaient la question furent intrigués, et se renforcèrent dans l'idée qu'il y

avait du changement dans l'air, sans trop savoir lequel. Je garde de ces rencontres le souvenir de conversations agréables avec des gens intelligents et cultivés, ce qui est toujours un grand plaisir. Nous discutâmes de morale, de pédagogie, de politique, et bien entendu de laïcité, de sa perception aux divers échelons du clergé, de quelques malentendus. De là naquit l'idée de réunions départementales communes et expérimentales.

Je me retrouvai en ces années 1988/1989, non sans porter sur moi-même un regard rétrospectif amusé, en étrange compagnie (par exemple... la Compagnie de Jésus). Nous avons convenu de tenir en divers lieux, en accord avec les fédérations départementales concernées, des assises communes sur les rythmes scolaires. Le problème du congé du mercredi inquiétait l'épiscopat, qui savait bien que s'il était déplacé au samedi, le catéchisme ne ferait pas le poids face au week-end, qui réunissait parents et enfants pour des escapades parfaitement profanes (depuis, la semaine de quatre jours a, semble-t-il, concilié samedi et mercredi, mais nous n'en étions pas là). Pour la Ligue, le problème du mercredi se posait encore pour l'organisation des loisirs postscolaires. Donc, pourquoi ne pas discuter ensemble d'un vulgaire problème de calendrier, en escomptant une suite à l'aventure ?

C'est ainsi que j'animai à Toulouse l'une des réunions prévues, la seule dont je puisse rendre compte. Un dialogue animé s'engagea entre moi et une bonne sœur, une sacrée bonne femme, pas du tout du genre des cornettes de mon enfance. Qui l'eût cru ? La portée de l'événement ne passa pas inaperçue, puisque *La Croix* du 17 février 1989 lui consacra sa « Une », sous le titre accrocheur : « *Débat à Toulouse sur les rythmes scolaires – Laïcité : dialogue ouvert – À l'initiative de la Ligue de l'enseignement, laïques et représentants de toutes confessions se sont rencontrés pour définir la place du spirituel dans la formation des enfants* ». Tout aussi intrigué, prenant *La Croix* de vitesse, mais de façon plus humoristique, *Libération* du 16 février titrait en page intérieure : *Les enfants de Jules Ferry et du bon dieu*.

Continuant mon pèlerinage en terre sainte, je traversais le boulevard Raspail et la rue de Babylone, à deux encablures de la Ligue, sise rue Récamier, pour me retrouver à la tribune du Centre Sèvres, géré comme on sait par les jésuites. En dialogue différé avec le père Henri Madelin, qui traitait quant à lui de *La laïcité et l'Église*, j'eus à

traiter de *La laïcité et la Ligue de l'enseignement*. Les deux interventions furent reprises et publiées ultérieurement¹.

J'avais déjà, mais c'est plus banal, écrit pour *Réforme*, revue du protestantisme français, un article sous le titre *Quelle est notre identité ?* (21 mai 1988), et j'eus en diverses occasions à intervenir de nouveau devant des catholiques, avec un numéro désormais bien au point (mais basé sur des faits rigoureusement authentiques) sur mon expérience d'instituteur dans un village scolaire confronté à la fameuse « guerre des écoles »². Plus tard, *La Croix* publia (29 janvier 1994), un article (sollicité par la rédaction) que j'intitulai : « Règle commune, parole plurielle ». Je crois avoir résumé là, sans complaisance ni dissimulation, ce que m'avaient enseigné les dix années écoulées depuis 1984. Dix ans après, je serai prêt à le reprendre dans n'importe quelle revue qui l'accepterait. Mais les temps ont changé, et plus personne n'aurait cette disponibilité. Quoique... : bien plus tard, *La Medina*, revue animée par des « musulmans éclairés » (comment les appeler autrement ?), sollicita un article qui, sous un titre différent (*Aux sources de la culture républicaine*), disait à peu près la même chose. Je me suis souvent répété, évitant les pièges de la rhétorique politique.

À l'occasion de ces colloques ou articles, j'eus au moins le réconfort de rencontrer des chrétiens qui se posaient des questions identiques aux nôtres, ce qui ne m'a pas guéri de ma vieille méfiance envers les clergés de toute obédience. J'eus par la suite de nombreuses occasions de rencontres, prolongées plus tard par des interventions devant le public attentif de la mosquée *Adda'Wa*³, rue de Tanger, Paris XIX^e. Je constate seulement aujourd'hui, en consultant la liste de mes interventions et articles qu'il ne me fut donné, en ces années, de n'intervenir qu'auprès de publics chrétien et musulman, ceux qui étaient soucieux de dialogues, qui, bilan établi, n'étaient pas légion. Quant aux les organisations laïques, elles ne sollicitèrent jamais, même à titre de curiosité folklorique, le récit de mes expériences en terre de mission : je n'étais pas un élu, indispensable statut pour accéder aux tribunes institutionnelles. Une de mes connaissances d'alors me prédit le sort de Roger Garaudy, jadis préposé par le Parti

¹ Centre Saint-Paul (Issy les Moulineaux), *La laïcité, l'Église et la Ligue de l'enseignement* (3, 10, 17 octobre 1989)

² Voir: "Laïcité d'hier à aujourd'hui", in : *Actes du colloque Chrétiens-École laïque (Osez la laïcité)*, La Plaine Saint-Denis, 8-9 mars 1993.

³ Longtemps après, en 2005, j'ai appris que cette mosquée était soupçonnée de servir de centre de recrutement pour les combattants musulmans français en Irak. J'espère n'y avoir été pour rien, mais j'ai peine à croire que ces jeunes gens très attentifs, courtois dans leurs interventions, aient pu évoluer de cette façon.

Communiste Français au dialogue avec les religions, et qui finit par se convertir à l'islam après un parcours complexe, pour finir dans l'antisémitisme. Je ne sais pas ce que cet « ami » est devenu, mais je peux le rassurer : aucune Grâce ne m'a effleuré, et mon athéisme (que j'appelle agnosticisme pour être moins provocant) est toujours tranquille. En revanche, mon regard sur les religions a changé. Elles participent de ce pouvoir à la fois redoutable et fascinant du symbolique, dont elles ne sont (à mes yeux) qu'un avatar. On peut les combattre, pas les ignorer.

Des vertus et des limites du dialogue

J'avais ainsi expérimenté le dialogue en face à face (*Laïcité en miroir*), le colloque public et les rencontres suivies de petits groupes stables qui tentent de se comprendre sans essayer de se convaincre, sinon de leur bonne foi. Les trois méthodes, chacune à leur manière, portent leurs fruits. Plus tard, avec les musulmans, nous avons aussi pratiqué les colloques, et nous avons tenté les rencontres. Cela s'est passé bien plus tard, et je ne suis pas allé au terme de ce processus. La méthode suivie était encore nouvelle, sur le modèle de la rencontre sans prise de décisions. C'était tout le contraire d'une « commission¹ », comme des gens mal informés et de surcroît hostiles, ont parfois nommé ce groupe instable, qui s'est ensuite donné des règles et a publié depuis ses conclusions².

¹ Clemenceau disait qu'un chameau était un cheval dessiné par une commission ; Un bel exemple récent nous est fourni par la « Commission Stasi », chargé de réfléchir sur l'actualisation du concept de laïcité en regard de l'islam, et qui a fourni un important travail dont on a retenu que la queue... ce qui était d'ailleurs prévu à l'avance. On ne devrait jamais appeler « commission », ces lieux informels où se préoccupe seulement d'échanger des idées avec l'adversaire présumé.

² 1905-2005 : les enjeux de la laïcité, L'Harmattan, 2005, 114 p.

IV

1989 : congrès, bicentenaire de la Révolution, mur de Berlin,
place Tiananmen, foulard islamique, etc.

Premier bilan de parcours

Juste à la mi-temps de la décennie 1984-1994, une année contrastée : 1989. Nous arrivions au terme d'un « plan quinquennal »... non planifié. À la différence de ses célèbres homologues, il avait été bricolé et ajusté en cours de route, ce qui explique sans doute, toujours en référence au modèle qui s'écroulait, qu'il ait réussi, au moins pour la Ligue. Ailleurs, c'est une autre histoire. Parvenir à un texte présentant les réponses que la laïcité pouvait apporter, sans se renier, aux problèmes nouveaux posés à la société française, peut, à tout prendre, être considéré comme une réussite. Ce n'était pas pour affirmer comme d'autres que tout était désormais fini, et que la Ligue pouvait se reposer un siècle encore. Au contraire, le sens du constat était qu'il fallait désormais être constamment en état de veille, ne pas croire avoir réponse à tout en se reposant sur la loi de 1905. À l'altitude où ses auteurs avaient réussi à la hisser, elle surplombait toujours le paysage, mais le paysage avait changé. Si 1984 avait été un tel choc, c'est parce que le combat laïque, en contradiction avec les sources, s'était fixé sur un seul problème : la rivalité des deux enseignements. La situation de l'enseignement confessionnel avait bien changé. Les établissements privés, confessionnels ou non, n'étaient que l'aspect le plus visible d'un phénomène préoccupant : l'inégalité se renforçait. Le cléricalisme restait bien cet ennemi cher à Léon Gambetta, mais des clercs du 2^{ème} et du 3^{ème} type étaient peu à peu en train de prendre le pouvoir au détriment de la représentation nationale : les médias, les illuminés de l'économisme, ou encore ceux qu'on appelait les technocrates, et qui s'appelaient eux-mêmes des experts. L'information était la bienvenue, à condition qu'elle soit vraiment plurielle ; l'expertise était nécessaire face à la complexité croissante de la société, à condition qu'elle soit seulement un appui pour les représentants du peuple. Le peuple... « *Il est des mots comme ça qu'on prononce en passant* » (Aragon). La religion... Les religions – chacune voudrait être la seule – eurent certes un rôle important dans le développement des civilisations, toutes capables de grandeur et d'horreur. Les grands penseurs et les grands artistes chrétiens

ont contribué à construire l'Occident, et à irriguer les arts. Le christianisme fut aussi à l'origine des guerres de religion, des bûchers de l'Inquisition, de la conversion forcée et sanglante des Indiens d'Amérique. L'islam n'avait pas fait pire, pas mieux non plus. Ce bilan contrasté, c'était la matière même d'un enseignement de l'histoire des religions, toutes les religions, au moins celles qui avaient marqué l'histoire de l'Occident : le paganisme, le judaïsme, les christianismes, et les islams, dont on n'avait pas fini d'entendre parler. Il y avait plus loin vers l'Orient, les immenses territoires de la Chine, de l'Inde, du Japon, à ne pas oublier. Le bouddhisme est lointain, ce qui le rend encore plus énigmatique, mais la distance permet plus de sérénité et plus de détachement, ce qui favorise aussi les contresens (y compris chez les convertis occidentaux de fraîche date¹). Les dieux innombrables des Grecs et des Romains étaient bien connus, tant ils avaient irrigué nos lettres et nos arts (« *Fallait-il qu'ils soient puissants, ces dieux grecs, pour innover toute la planète comme un réseau d'agents secrets, qu'ils nous touchent au plexus même de la création* »)². Mythologie et religion : encore un sujet sensible. Enseigner, non les doctrines religieuses mais leur incidence sur l'histoire, est un exercice périlleux face à l'infatigable parent d'élève de Jules Ferry, factionnaire virtuel et inamovible au fond de la classe. La laïcité n'était plus que ce qu'elle n'aurait jamais dû cesser d'être : une démarche intellectuelle, une école de rigueur, un combat pour plus d'égalité.

Tout ces réflexions et bien d'autres éléments (je ne rends compte que de mon apport) aboutirent au rapport que présenta Michel Morineau, en partie avec les éléments que j'avais rassemblés, au congrès de Toulouse. Mon expérience, d'entretiens en dépouillement d'archives, d'archives en colloques, de colloques en rédactions d'articles, d'articles en rencontres multiples, dont certaines inattendues, commençait à me faire pénétrer au cœur d'un territoire que je croyais bien connaître. J'avais encore beaucoup à apprendre. Un héritage de l'histoire : nous étions un peu trop obsédés par notre vieil adversaire, le catholicisme.

La Révolution revisitée

¹ En 2001, j'ai eu la curiosité d'approcher le bouddhisme en dirigeant un numéro de *Panoramiques*, le n° 51, sur le thème : *Heureux comme Bouddha en France*.

² Chris Marker, *L'héritage de la Chouette*, (série d'émissions 1989)

Les commémorations, malgré leur côté insupportable, peuvent être une occasion de se rafraîchir la mémoire. Mais aussi d'alimenter des querelles quand l'événement, même lointain, est encore à vif. La Révolution de 1789 était de ceux-là. Il y a ceux qui, à la manière des voyageurs du temps de la science-fiction, tel *Terminator*, rêvent de se téléporter à une date antérieure pour façonner l'histoire à la lumière de leur expérience. En face, il y a ceux qui, tout en regrettant les dérives inévitables, prennent l'histoire comme une série d'événements impossibles à réécrire. Comme prévu, le Bicentenaire fut dominé, sur le plan intellectuel, par la querelle entre ceux qui l'acceptent comme un ensemble indissociable, les Droits de l'Homme versant éclairé, la Terreur versant obscur (Michel Vovelle, interviewé pour *Laïcité en miroir*), et ceux qui voient dans la Révolution le creuset du totalitarisme, Robespierre préfigurant Staline (François Furet). Coïncidant avec la chute du Mur de Berlin, événement emblématique d'une nouvelle ère qui devait mettre fin aux dérives totalitaires en instaurant un nouvel ordre mondial (le communisme est mort), mais aussi avec la répression de la Place Tiananmen à Pékin (le communisme continue), le Bicentenaire pouvait être considéré à la fois comme la clôture du cycle des terreurs inauguré deux cents ans plus tôt, le retour aux violences d'antan, ou le début d'une ère radieuse, nouvelle version des lendemains qui chantent. Cette dispute concerna surtout les cénacles : les rues Robespierre, nombreuses en France, ne furent pas débaptisées comme l'avaient été les rues Thiers lors du centenaire de la Commune de Paris, au profit de Louise Michel. Danton, mieux en cour, avait déjà ses rues.

En 1986, pour préparer une commémoration qu'elle souhaitait plus active en direction des jeunes, j'avais représenté la Ligue auprès du CNDP pour réaliser un court-métrage didactique, en insistant sur les grands moments de la Révolution prise dans son ensemble : *Trois étés d'Évariste Maillard*¹. Trois années plus tard, nous aurions pensé à Condorcet, héritier des Lumières et porteur du meilleur de la Révolution. Pour le grand public, 1989 se ramena à une rumeur médiatique désordonnée et à une descente spectaculaire des Champs Élysées, *L'Opéra Goude*, brillante démonstration dans laquelle les figures révolutionnaires disparaissaient dans un universalisme folklorique, coloré et inoffensif.

¹ *Trois étés d'Évariste Maillard*, scénario de Colette Weibel, réalisation de Pierre Carpentier, 1986, 26 min.

L'islam prend le relais

En cette année 1989 vouée à plus de gloire, le ciel de laïcité, qui semblait dégagé des nuages catholiques, nous est tombé sur la tête. L'événement annonciateur des débats à venir éclata dans un obscur collège de banlieue dans lequel trois collégiennes s'obstinaient contre toutes les sommations à porter le voile islamique. Ce fut « l'affaire des foulards », qui devait par intermittences occuper la presse jusqu'en 2004, et probablement au-delà. Le « voile » (je passe sur les diverses appellations qui devaient au cours des polémiques à venir désigner le tissu qui doit, selon le Coran – mais les exégètes ne sont pas d'accord, et les traductions varient – cacher la chevelure des femmes) était jusque là porté sans trop de problèmes en divers lieux, et dans cet établissement en particulier. On connaît mal ce qui a déclenché un incident qui devait faire parler autant que l'Affaire Dreyfus. Chaque époque a les « affaires » qu'elle mérite, et la nôtre qui n'avait pas inspiré un Zola, a trouvé ses Déroulède. Remarque *a posteriori* : le Principal du collège fut poussé par le RPR à se présenter aux élections législatives de 1995, et le Front National déclara alors par la voix autorisée de Jean-Marie Le Pen, qu'il serait le seul candidat à ne pas se voir opposer un candidat FN. Quête de notoriété, motivations politiques, exaspération légitime ? On ne le saura jamais. L'« affaire » aurait éclaté de toute façon, un fait-divers ne déclenchant pas sans une cause profonde un déchaînement qui atteignit une intensité au bord de l'hystérie¹. Quoiqu'on en pense, ce fut bien un tournant historique pour la laïcité dont la doctrine s'était échafaudée contre le catholicisme du temps de son emprise. Une autre religion prenait la suite. Celle-là, on ne la connaissait finalement qu'à travers notre histoire coloniale, série d'images pieuses et approximatives dans nos manuels scolaires ; ou dans les films voués aux héros.

On sentait cependant venir la crise, à travers quelques signes mineurs. Jusque là, en gros, les musulmans en France étaient connus comme des « immigrés », et leur situation alarmante relevait aux yeux des gens les mieux intentionnés du traitement social. À première vue, ces immigrés-là étaient comme les autres, et leur intégration se ferait selon le processus déjà vécu par les Italiens, les Polonais, les Portugais, tous catholiques, et qui, au moins pour les Italiens et les Portugais, ont pu ultérieurement

¹ Des événements de l'année 1989 (chute du mur de Berlin, répression à Pékin, etc.), c'est l'affaire du foulard qui était destinée à alimenter le plus volumineux des dossiers de presse écrite sur les 15 années suivantes.

profiter de l'intégration européenne. C'était sous-estimer le rôle de la religion, ultime recours identitaire quand le militantisme séculier est en recul.

Il faut rappeler que la laïcité, malgré la légende, s'était imposée sans brutalité : la loi de 1905 résultait d'un quart de siècle d'aménagements progressifs, et de plus de deux siècles de débats (plus encore si on tient compte du fait que la monarchie avait sans le savoir préparé le terrain). Rien à voir avec la thérapie de choc de Mustapha Kemal, la « loi du chapeau » et la création d'un alphabet qui coupait radicalement les ponts avec le passé. Les pères fondateurs de la laïcité avaient été prudents, préparant les mentalités, sachant que l'éducation ne donne pas des résultats immédiats. Les plus pressés d'en découdre ont été rappelés à la raison, comme le rappelle l'exemple suivant : le 9 décembre 1880, à la veille des lois laïques le préfet de la Seine, Hérold, anticipant sur les dispositions législatives en préparation, fit procéder à l'enlèvement des crucifix des écoles publiques de la ville de Paris. Le président du Conseil Jules Ferry, alerté, lui écrivit le 14 décembre pour lui reprocher son attitude : « ... *il ne faut pas que des mesures dictées, je le sais, par le respect des croyances de la minorité, puissent prendre de près ou de loin un caractère offensant pour la religion du plus grand nombre* ». Cette mise au point, était une bonne introduction à la séance de la Chambre des Députés du 23 décembre, discutant « *sur le projet de loi instituant l'obligation et la laïcité de l'enseignement primaire* » : Ferry pouvait ainsi se défendre de vouloir faire une école sans Dieu. Effectivement, les « devoirs envers Dieu » furent maintenus et la question des emblèmes laissée en suspens. Comme le fit remarquer Ferdinand Buisson, on pouvait les maintenir (les anciens règlements n'étaient pas abrogés, et la question était passée sous silence). On pouvait tout aussi bien considérer qu'ils étaient voués à disparaître.

C'est la loi de Séparation, 25 ans plus tard, qui trancha en son Article 28 : « *Il est interdit à l'avenir, d'élever ou d'apposer aucun signe ou emblème religieux sur les monuments publics ou en quelque emplacement public que ce soit, à l'exception des édifices du culte, des terrains de sépulture dans les cimetières, des monuments funéraires, ainsi que des musées et expositions* ».

Cette interdiction des emblèmes (comme quoi le problème n'était pas nouveau, mais personne ne pensait aux musulmans) concerna les enseignants, pas les élèves, qui restaient libres. Le problème du voile ne se posant qu'en Algérie, personne n'y pensa

en ce lointain territoire, sauf pour les non-musulmans, pas plus qu'à l'obligation scolaire. On appelle cela une occasion manquée. L'arrogance coloniale ne pouvait guère laisser espérer autre chose.

Quelle était, dans cette affaire, la part de la liberté individuelle ? S'agissait-il d'une obligation parentale, ou d'une consigne plus ou moins impérative d'un imam ? Des enseignants, pris de court par la crise, avaient auparavant discuté longuement avec les jeunes filles, découvrant par exemple que, par le port du voile, certaines manifestaient leur opposition à un milieu familial trop contraignant. D'autres, au contraire, subissaient une intolérable contrainte. Pour agir avec quelque discernement, il fallait approfondir la connaissance de l'islam, mais aussi celle de la psychosociologie de l'immigration, et la conduite à tenir selon les situations locales.

Je ne pourrais prétendre avoir pressenti l'ampleur de la crise à venir, mais, des précédents m'avaient appris que les changements formels ne sont qu'une illusion s'ils ne sont pas précédés, puis suivis d'un travail long et lent. Le premier symptôme d'une nouvelle orientation des mentalités musulmanes fut la révolution iranienne. Il se manifestait en terre lointaine et dans un pays trop étranger à l'histoire coloniale française pour attirer l'attention. Ce fut une Révolution, à coup sûr : elle renversait une dictature dont on a oublié qu'elle régnait déjà par la terreur¹. Mais c'est tout le monde musulman qui basculait. Je suis allé en Égypte à plusieurs reprises depuis 1955, et il n'était pas nécessaire d'être un islamologue pour noter au fil des années, au niveau de la rue comme dans le cinéma d'importantes modifications de comportement, en particulier vestimentaires (les films des années 50, ceux de Youssef Chahine ou de Salah Abou Seif, témoignaient d'une certaine liberté). Cette évolution, comme celle de l'Algérie, concernait l'ensemble du monde musulman, immigrés inclus. On a pu croire pendant une courte période – cette interprétation fut celle de grands intellectuels, dont Michel Foucault (on ne lui a pas pardonné) – que la religion n'était qu'une arme idéologique pour se débarrasser d'un tyran, tout comme du nationalisme au temps de Mossadegh (dont on connaît le sort, par CIA interposée, après sa tentative de nationaliser le pétrole iranien). Après tout, en Amérique latine, un « christianisme rouge », à l'enseigne de la « Théologie de la Libération », prenait le parti des mouvements révolutionnaires ; des prêtres, comme Camilo Torres en Colombie,

¹ *Libération* du février 1979 titra : « *L'immense folie de Téhéran* »

passèrent à la guérilla, ou, plus tard, participèrent au gouvernement révolutionnaire du Nicaragua, à la grande colère de Jean-Paul II, devenu pape – ce qui n'avait pas échappé à certains observateurs – à peu près en même temps que l'ayatollah Khomeiny prenait le pouvoir. Dans l'histoire, des révoltes ont pris la forme de millénarismes religieux. Le phénomène ne pouvait laisser indifférents des laïques, sympathisants des causes populaires tout autant que méfiants face à la soudaine vocation révolutionnaire des pasteurs de toutes confessions. L'islam n'était pas seul à se manifester : on parla d'un « retour des religions ».

Pourquoi ? consacra, au sein d'un dossier sur le « retour des religions » un article sur cette bruyante intrusion de la religion en politique, et pas seulement par des manœuvres de couloir¹. Comme le catholicisme se voulait lui aussi de retour, je tentais de faire le point sur les nouvelles orientations impulsées par Jean-Paul II au cours d'un entretien avec un jésuite, Edmond Vandermeersch², interlocuteur inattendu, mais bien connu des laïques (je rappelle son intervention au colloque *Laïcité 2000*).

À l'occasion d'un pèlerinage auquel j'avais assisté au Sri Lanka, je poussai plus loin l'interrogation en direction des religions asiatiques (*Kataragama*). Plus tard, l'interminable guerre du Liban, qui mêlait politique, religion, nationalisme et ethnicité – le cocktail en passe de devenir explosif – fut pour moi l'occasion d'interroger le grand islamologue Maxime Rodinson³, ce qui nous incita à faire le point sur la révolution iranienne et ce qu'elle annonçait⁴. En abordant l'islam par la situation internationale, nous pensions bien qu'un jour... Ce jour, pour moi, se situe en 1985, quand un sociologue originaire du Maghreb me fit remarquer incidemment que des Beurs des Minguettes, organisateurs de la marche sur Paris qui avait recueilli un succès d'estime, déçus de voir que rien ne changeait dans l'attitude des pouvoirs publics au-delà de promesses apaisantes, avaient troqué les jeans pour la gandoura de leurs pères (tout en gardant les baskets, quand même). Le « Coran alternatif », raillait-il. Il n'y avait pas de quoi rire, car les déceptions sociales se paient toujours. Jean Raspail, un écrivain de talent, qui avait décrit dans *Le Camp des Saints* une invasion de l'Occident par les masses faméliques d'Orient, reprenait sa thèse sous une autre

¹ N° 144, *Culture et religion dans le soulèvement iranien*, par Gérard Verbizier.

² N° 154, *Dieu est de retour. De quel côté l'avez-vous rencontré ?*

³ *Pourquoi ?*, n°182, février 1983 : *Comment écrire l'histoire du Liban ? – Pas besoin de croire en Dieu pour avoir une religion*, entretien.

⁴ *Pourquoi ?* n°184, avril 1983, *Les habits neufs du shi'isme*, par Zindik

forme, et posait la question : « Serons-nous encore français dans trente ans ? »¹. La réponse était non, il fallait s’y attendre. Innovation : l’invasion était démographique, les femmes musulmanes étant censées plus prolifiques que les femmes de l’Occident chrétien. La couverture du magazine représentait la Marianne républicaine avec un foulard. Ce fut la première offensive contre le voile islamique en tant que symbole de submersion, une vieille peur entretenue par une littérature populaire, à la fois complémentaire et dissidente de la littérature coloniale conquérante. Une littérature d’une autre envergure (Nerval, Gautier) avait beaucoup fantasmé sur le voile. Je pressentis – mais il me fallut plus longtemps pour le formuler – la rencontre de deux imaginaires : celui des « périls » (le « jaune » avait été le premier) et celui du « harem », d’autant plus fascinant pour les peintres orientalistes que personne n’avait pu y jeter un regard, même dérobé (sauf Delacroix, du moins d’après ses *Carnets*). À l’inverse, le retrait du voile apparaissait comme une libération : en incitant (vigoureusement) les femmes à tomber le foulard le 13 mai 1958 à Alger, les parachutistes, plus nationalistes que républicains, exigeaient leur allégeance à la France républicaine. Des précurseurs...

Dès que le colloque de 1987 fut bouclé, et qu’il ne restait plus qu’à le publier, j’avais déjà proposé d’orienter notre quête vers l’islam, ce qui supposait une prospection en milieu peu connu. Les musulmans n’étaient encore que des « immigrés », une catégorie parmi les défavorisés, ce qu’avait confirmé la « Marche pour l’égalité » de 1983. Si je pressentais autre chose, c’était pur instinct. Il faut croire que je n’étais pas le seul à sentir poindre les difficultés, car on me donna immédiatement carte blanche.

(Sans doute avais-je tendance, en raison de mon âge, de mes lectures d’enfance, de mes prises de position lors de la guerre d’Algérie, à exagérer l’importance de l’histoire coloniale de la France. À dix ans, dans mon grenier, entouré de mes auteurs favoris, je rêvais de partir pour « nos » colonies ; à vingt ans, au service militaire, je devais par prudence rester silencieux quand les engagés de retour d’Indochine se vantaient de leurs exploits, ou quand les officiers ayant servi en AFN, comme ils disaient, parlaient avec mépris des soldats « indigènes », ceux-là mêmes qui, dix ans plutôt, avaient constitué l’essentiel des

¹ *Figaro-Magazine* du 26 octobre 1985.

troupes de débarquement en Méditerranée. Pour nous inciter à servir six mois de plus au-delà de la durée légale, et partir pour l'« Indo » avec promesse de ne pas être mêlés aux combats, un capitaine, au cours d'une conférence illustrée, nous vanta les charmes de ce pays lointain dans les termes mêmes des romans de mon enfance, y ajoutant (car on ne parlait pas de ces choses-là dans la littérature d'aventures) le charme des femmes asiatiques, conquêtes faciles – à la différence des « moukères » voilées – forme la plus érotique du « repos du guerrier »).

À la différence de l'Indochine, destination exotique entre toutes, le Maghreb, et surtout l'Algérie, étaient à la fois exotiques et proches. « *La Méditerranée traverse la France comme la Seine traverse Paris* », disaient les partisans de « l'Algérie française », de Dunkerque à Tamanrasset, autre formule en vogue. On pouvait s'y dépayser en restant chez soi. Particulièrement choyée des manuels scolaires, elle était la destination idéale des romans initiatiques aux titres résolument républicains (*Paul Defrance, Jean Lavenir*), qui servaient à la fois pour la pratique de la lecture courante et l'inculcation de la morale républicaine et laïque. Le jeune garçon (les filles avaient d'autres manuels) dont on racontait l'enfance, faisait inmanquablement un voyage en Algérie, ou correspondait avec un grand frère, qui faisait son service militaire. J'ai gardé depuis l'école primaire l'un de ces livres, *Paul Defrance*. C'était dans l'extension algérienne que se formulait le rêve laïque d'intégration, dont la générosité m'émeut encore, mais dont l'échec en terre d'islam a été patent, faute d'une scolarisation suffisante. Pour la deuxième fois la laïcité était confrontée à l'islam, mais à fronts renversés. Voici la leçon faite à Paul, l'Algérie se présentant alors comme une terre de rencontre de tous les peuples de la Méditerranée.

« Voilà le lycée ! m'a-t-il dit. Là, cent cinquante professeurs et maîtres enseignent à plus de quinze cents élèves l'amour de la France. Là, bouillonnent incessamment des jeunesses françaises ou destinées à le devenir !

- À le devenir ? ai-je demandé, étonné.

- Savez-vous, Paul, qu'il y a là, dans cet espace restreint d'un hectare et demi, des Nègres de l'Afrique Occidentale, des Marocains, des Tunisiens, des descendants d'Italiens et d'Espagnols, des Maltais, des Mahonnais, des Levantins de tout l'Orient, des Annamites, des Algériens des trois départements, du Tell et de l'Extrême-Sud, avec des petits Français de toutes nos provinces ? Oui, là, toutes

les races voisinent : blanche, jaune, noire ; toutes les religions se rencontrent. Eh bien, tout cela a fait et fera une bonne pâte française dont la gloire resplendit aux murs du parloir où, sur de larges panneaux de marbre, se pressent en lettres d'or les noms aux consonances les plus variées. Les maîtres et les professeurs créent là des Français, sans musique ni tapage. Ils travaillent pour la France, obscurément, mais de toute leur volonté tenace et féconde. »

Eh bien, de telles écoles existaient désormais sur notre territoire. Pas besoin d'aller si loin. Restait à faire vivre les mêmes espoirs. La réalité se révélait moins exaltante.

(Certains des amis de mes jeunes années sont partis enseigner « aux colonies ». Ceux-là, je les savais sincères, persuadés que la transposition pure et simple de la France de 1789, encore idéalisée, allait apporter la Civilisation en ces contrées lointaines. Que la Civilisation, au sens profond du terme, pût un jour se mettre au pluriel, ne les effleurait pas. D'où de longues discussions. J'ai l'impression de les recommencer à l'identique 50 ans plus tard... avec cette nuance que les populations à coloniser sont à portée de RER, moins poétique que les paquebots voguant sur la Méditerranée. Rappelons-nous que lorsque l'idée a effleuré les administrateurs de l'Algérie de faire de ces fameux « Français musulmans » très à la mode dans la presse vers 1956-1962, des Français tout court, sans réfléchir à ce qu'une citoyenneté ne transforme pas une culture par un simple décret, il était trop tard. Pour qu'une intégration réussisse, il faut être deux : du côté des « communautés » à intégrer, du côté de la communauté d'intégration, condamnée à faire la moitié du chemin. En 2004, nous sommes toujours deux... en face-à-face et à distance.)

1990 : Islam, France et laïcité : une nouvelle donne ?

La Ligue participa en co-organisation à un colloque dans l'urgence (trois foulards, pensez donc !), à l'initiative du *Nouvel Observateur*, en première ligne depuis le manifeste consécutif à l'« affaire » de Creil. Il fut évidemment très médiatisé, et publié par la FOL de Toulouse. Je fus pris de court, ce qui prouve que la Ligue n'a pas une politique monolithique. Je me contentais d'assister sans intervenir, car j'avais déjà le projet d'un colloque, dont les intervenants étaient contactés avant que n'éclate l'« affaire ». Il n'avait donc pas été pensé en réaction à un événement dont personne ne

pouvait prévoir la date et les circonstances. Je décidai, en accord avec Michel Morineau qui sortait tout juste de son rapport au congrès de Toulouse de le reporter en mai 1990, en espérant que le calme revenu faciliterait la sérénité des débats. Je ne savais pas que quinze ans plus tard la sérénité ne serait toujours pas revenue. Les 3-4-5 mai 1990, les retombées de Creil, la ville à la mode, agitaient toujours la presse, et la décision du Conseil d'État de novembre 1989 (« *Un refus d'admission dans une école d'un élève nouvellement inscrit ou un refus d'inscription dans un collège ou un lycée ne serait justifié que par le risque d'une menace pour l'ordre de l'établissement ou pour le fonctionnement normal du service de l'enseignement.* ») avait tout au plus eu comme résultat de multiplier les commentaires. Et l'histoire était loin d'être finie, puisqu'elle fut relancée en septembre 1990 au collège de Montfermeil dans un contexte de moins en moins propice à la réflexion. L'essentiel des interventions, heureusement, avait été élaboré avant Creil (il y avait désormais un « avant-Creil »), et les conférenciers purent éviter de se laisser prendre au piège de l'actualité, sans pouvoir éviter les allusions. Personne ne savait que les polémiques allaient durer aussi longtemps et le problème était trop important pour être analysé à chaud, d'autant que la laïcité avait trouvé, depuis qu'il était question d'islam, de farouches défenseurs étrangement absents de sa longue histoire.

Le manifeste qui relayait l'initiative du petit principal, parut dans *Le Nouvel Observateur*, signé de quelques intellectuels connus, enseignants du supérieur ou des classes préparatoires, très loin des problèmes des collèges. En 1985, j'avais sollicité par lettre un entretien auprès de Régis Debray, l'un des signataires. Il m'avait répondu, très courtoisement, qu'il n'avait pas réfléchi à ce « précieux concept ». Dommage. J'aurais pu mesurer comment on passait de la crise de 1984 à la crise de 1989. D'après le volumineux dossier de presse que j'avais constitué depuis 1984, je pouvais au moins repérer comment les partisans enthousiastes de la « nouvelle laïcité » avaient été plus que tièdes, voir franchement critiques, à l'égard des défenseurs de l'enseignement public, accusés, bien entendu, de « ringardise ». Ah ! la ringardise, l'archaïsme ! Quel argument décisif pour ceux qui n'en ont pas d'autres ! Les laïques « historiques » – donc ringards – restaient réservés face à cette irruption de ces laïques « modernistes » dont la renommée s'était construite sur d'autres terrains. Ce sont d'ailleurs souvent des intellectuels « tous terrains », les 4x4 de l'intelligentsia (en fait, on trouve surtout les

4X4 sur les autoroutes). Cette campagne rassemblait des gens profondément dissemblables : des laïques « à l'ancienne », pour qui l'école demeurerait un sanctuaire qu'il fallait préserver à tout prix des turbulences de la Cité (en l'occurrence des cités) ; des nouveaux venus tentant d'élargir leur surface médiatique ; des nostalgiques de l'Empire et surtout de l'Algérie française pressés d'en découdre avec l'islam. L'incontestable succès médiatique de cette coalition eut la même conséquence que naguère la guerre des « deux écoles » : masquer les véritables problèmes de l'enseignement en France, et esquiver les réformes qui s'imposaient.

(Depuis 15 ans, je n'ai jamais pu tenir une conversation prolongée avec des gens qui me disaient, dès qu'ils avaient compris que j'étais un militant de cette laïcité dont tout le monde parlait : « Et que pensez-vous du voile ? ». Le malentendu a atteint des sommets au moment où une commission constituée à cet effet a livré ses conclusions, un excellent panorama de la question laïque en 2004. Une seule proposition a été retenue : l'interdiction du voile. Par lassitude, on aurait pu s'y résoudre, si elle résolvait quelque chose, si elle constituait un pas en avant par rapport à la circulaire Jospin, ministre de l'Éducation lors de cette malheureuse affaire).

Revenons à notre colloque. En 1990, la question était encore ouverte. La première séance, sous le titre « Laïcité française face aux mutations culturelles » avait pour but de redéfinir le concept et d'analyser comment il s'était adapté à un siècle de transformations, pas seulement culturelles. Elle réunissait les meilleurs spécialistes du moment, du côté de l'histoire de la France, et du côté de la pensée musulmane (Émile Poulat, Jean Baubérot, Claude Nicolet, Mohammed Arkoun).

La deuxième séance donnait la parole aux spécialistes des problèmes de l'immigration musulmane. Le titre intégrait aussi bien les constats sociologiques que la part des mémoires collectives, côté ex-colonisés et côté ex-colonisateurs, en essayant de tenir compte de la perpétuation de mentalités bien au-delà des mémoires individuelles : « Immigration musulmane : imaginaires et réalités » (Catherine Wihtol de Wenden, Hayette Boudjema, Abderrahim Hafidi, Claude Liauzu, Altan Gökalp).

La troisième séance s'aventurait à explorer les discours musulmans tenus en France, dans leur diversité idéologique et géographique (selon l'origine : Maghreb, Afrique Noire, Turquie), en insistant sur le pluralisme des islams : « Les islams

français, discours et pratiques » (Sadek Sellam, Habib Samrakandi, Mustapha Diop, Maxime Rodinson). Maxime Rodinson distingua, après une discussion vive, entre la « culture du ressentiment » (les diplômés estimant, souvent à juste raison, que leurs qualités n'étaient pas reconnues), masquée derrière une revendication religieuse, et la foi musulmane, avec ses malaises et ses dérives.

Une table ronde sur le thème « Héritage colonial et islam français » permit en milieu de parcours de faire le point et de clarifier les divergences. Il apparaissait en tout cas que la laïcité avait eu trop d'affinités historiques avec les conquêtes coloniales pour qu'il n'y eût pas de retombées sur l'islam d'immigration, mouvement en retour inattendu¹. Comme l'ont suggéré certains, il n'y avait pas si loin de l'« indigène » à l'« immigré »². Les intéressés n'appréciaient guère ce parallèle, oubliant qu'il concerne d'abord les représentations des anciennes puissances coloniales.

Pour conclure, nous avons abordé, en séance élargie, une opposition suggérée par la traduction française de « Maghreb » (Occident), entre l'Europe, terre d'islam minoritaire (pas pour longtemps, disaient les disciples de Raspail), et le Maghreb, terre d'islam majoritaire (et sans doute pour longtemps). Il appartient au bouillant Bruno Étienne (« La France césaro-papiste laïcarde et les musulmans dans l'Europe »), tempéré par Altan Gökalp (la Turquie dans l'Europe) et Émile Poulat, d'aborder la problématique européenne. Pour parler du Maghreb, nous avons invité un chercheur de chacun des trois pays : Abdelkader Zghal pour le Tunisie (« Islam et laïcité en Tunisie »), Mohammed Tozy pour le Maroc (« Deux projets de société au Maroc : islamisme et Salafiya »), Dalila Morsly, Algérienne, à propos de la question la plus urgente pour l'islam (« Le féminisme et l'islam : le cas algérien »).

En transcrivant les débats, tâche fastidieuse mais indispensable pour bien s'imprégner des éléments d'un colloque où l'on entend le meilleur et le pire, une phrase de Abdelkader Zghal, un Tunisien musulman qui savait de quoi il parlait, m'a frappé, sans que je sache à quel point elle allait se révéler pertinente. La voici :

¹ Il s'agissait évidemment des traces que l'histoire laisse dans les mentalités, et non de cette opposition intéressée entre les « fils de victimes » et les « fils de bourreaux » qui sert désormais masquer les antagonismes profonds et souvent inconscients.

² Nicolas Bancel et Pascal Blanchard, « De l'indigène à l'immigré, le retour du colonial », *Hommes et migrations*, n°1207, mai-juin 1997 (« Imaginaire colonial, figures de l'immigré »)

« Le port du voile, qui est traditionnel, peut à un moment donné, si la politique décide que c'est un comportement politique, devenir un comportement politique, même si la femme qui porte le voile n'en a pas l'intention. »

C'est exactement ce à quoi on assiste depuis une vingtaine d'années, et pas seulement en France. Notre intuition de départ s'avérait fondée : la question de l'islam en France débordait largement la France.

Au moment de l'affaire dite des « Trois foulards », il était déjà facile de noter la fracture qui s'était opérée au sein du camp laïque. Quelle a été la réaction des continuateurs de l'« esprit 1984 », ceux qui auraient voulu, au nom de l'égalité des élèves et de l'unité républicaine, harmoniser un système dualiste qui bouleversait la donne ? Contrairement à une idée répandue, ce n'était plus l'identité chrétienne des écoles de « frères » et de « sœurs » qui posait problème : la loi Debré de 1959, emblématique parmi d'autres des nouvelles orientations de la V^e République, combattue à l'époque de façon presque désespérée, avait contribué à la sécularisation d'un enseignement auparavant très majoritairement confessionnel. L'enseignement privé subventionné avait installé une concurrence à laquelle participaient en sourdine les établissements publics favorisés par leur implantation. À la suite des manifestations contre le voile, on pouvait craindre que ce fût pour les musulmans les plus déterminés l'occasion d'ouvrir des établissements sous contrat. Rien ne s'y opposait. Certes, le processus serait long (en 2004, il n'y a encore qu'un seul établissement confessionnel musulman à la Réunion, et d'autres en projet). L'Église catholique dispose d'un riche patrimoine immobilier, ce qui n'est pas le cas des musulmans, dépourvus d'implantations et de clergé organisateur, regroupant de surcroît des populations majoritairement défavorisées. La loi Debré prévoyait prudemment un délai de cinq ans avant de pouvoir s'engager par contrat, ce qui laissait du temps. En réalité, peu de temps : trois fois cinq ans se sont passés depuis la crise initiale, et nous sommes engagés dans un processus durable. On voyait déjà arriver d'Arabie Saoudite des imans ignorant le français, ce qui laissait craindre des subventions extérieures plus ou moins dissimulées, et capables de combler à terme le déficit immobilier. Paradoxalement, c'est le 11 septembre qui obligea les prosélytes à plus de discrétion.

Cet argument n'avait aucun impact sur les tenants de la laïcité proclamée « nouvelle » qui affirmaient – à l'encontre de l'idée fondatrice – que l'important était

de protéger les établissements publics, et d'exiler les filles voilées vers des établissements islamiques. Ce qui ne les empêchait pas de dénoncer les ghettos que devenaient les banlieues (et que sont devenus les « Cités »).

Quant à l'argument prohibant les signes religieux, il relevait de la plus pure hypocrisie. D'abord, jamais le port de signes religieux n'avaient été interdit aux élèves (les signes politiques, oui, depuis 1937 ; sinon, voir ci-dessus l'article 28 de la loi de Séparation). Dans la tradition laïque, il ne concernait que les enseignants (ce qui va de soi, tant il faut peu de choses pour qu'un professeur charismatique influence ses élèves, surtout s'il cherche Dieu dans les mathématiques, comme notre inspectrice générale perdue dans les étoiles) et les murs où les emblèmes étaient prohibés. Les insignes religieux n'ont pas tous la même portée, et la croix, courante chez les filles, n'a jamais été prohibée. Une petite croix est très visible quand elle ponctue un généreux décolleté, ce qui valait aux filles, dans les années 60 d'être rappelées à l'ordre ... pour le décolleté. Seules parmi les professeurs, les femmes pouvaient se risquer à faire pareille remarque. Aujourd'hui, quand on dit : signes religieux, on pense : voiles islamiques (qu'on s'est mis à désigner de tous les mots disponibles dans le monde musulman, preuve d'une ignorance de la diversité ethnique, elle-même révélatrice du poids des coutumes). Or, le voile a tout un passé : Mustapha Kemal l'a décrété illégal (en même temps que le chapeau était imposé aux hommes, par la loi dite « du chapeau ») ; le shah d'Iran en a fait autant, avant que le régime islamique le rétablisse de manière tout aussi autoritaire.

Entre laïques « de naissance » (à distinguer des laïques d'opportunité), les solutions divergeaient sur la manière de décourager le port du voile : contrainte ou persuasion ? Pour les islamistes, c'était un ballon d'essai : ils savaient désormais où frapper pour que ça fasse mal. Ce n'était pour eux qu'un deuxième front, puisqu'ils avaient ouvert le premier par les attentats de 1986. Fallait-il leur tendre la perche ? Leçon n° 1 : il ne faut jamais sous-estimer les symboles.

La Ligue, qui avait créé spécialement pour accompagner notre démarche une collection d'ouvrages parmi les publications sous le label Édilig (Point L) devait faire face à quelques difficultés financières (comme d'habitude). Pour hâter la publication des actes du colloque « Islam et laïcité » (suite logique des trois précédentes publications), je me mis en quête d'un éditeur. Guy Hennebelle, directeur de la revue

CinémAction, à laquelle je participais, qui envisageait de créer une autre revue, *Panoramiques*, spécialisée dans les problèmes de société, accepta de consacrer le N°1 à cette question, qui devenait de plus en plus à l'ordre du jour. Il parut en juin 1991, toujours d'actualité. Mais on n'en avait pas fini avec l'islam.

À partir de 1990, la recherche entreprise en 1984 se diversifia. Deux colloques sur le même sujet peuvent même apparaître comme une dispersion. Leur quasi-coexistence témoigne du nouveau cours pris par la Ligue, désormais perçue comme un laboratoire acceptant la pluralité des recherches. La Ligue, jadis repliée sur elle-même, apparaissait de l'extérieur comme le lieu où la laïcité pouvait être débattue sans dogmatisme. Pour certains, elle y perdait son âme. Désormais, on discutait de laïcité en des lieux multiples. Impossible d'ignorer ces multiples initiatives, colloques, publications, articles. Le Cercle Condorcet, créé par la Ligue pour profiter de son nouveau statut de lieu de discussion, prit en partie le relais.

La valse des étiquettes

Juste après 1984, commença l'« affaire des adjectifs », encore compliquée par l'irruption de l'islam. La laïcité a d'abord été labellisée « nouvelle ». Rien n'est intéressant désormais qui ne soit nouveau. Depuis 1950, nous avons eu le Nouveau théâtre, la Nouvelle critique, le Nouveau roman, la Nouvelle vague, puis la Nouvelle droite, la Nouvelle gauche (parfois dite « deuxième »), la Nouvelle cuisine, la Nouvelle femme. J'en passe. Pour la publicité, tout devait être nouveau, à moins de pouvoir se revendiquer « à l'ancienne », et passer au titre de la tradition. Mais, dans le domaine des idées, des arts, de la politique, tout ce qui ne pouvait se prévaloir de la nouveauté était ringard, archaïque, dépassé, etc. Air connu. Or, comme je l'ai déjà souligné, la laïcité, tout comme la Ligue, était reléguée au magasin des antiquités.

Proclamer « nouvelle » la laïcité, c'était lui faire une fleur, l'admettre dans la modernité. Mais c'était aussi lui suggérer la repentance. À gauche, la laïcité qui se voulait nouvelle, justement, aurait bien aimé liquider ce legs encombrant. Du côté de l'Église, c'était une manière de susurrer que la République, enfin libérée de ses vieux démons, allait pouvoir revenir sur une séparation désormais obsolète et s'inspirer, par exemple du modèle en usage en Alsace-Moselle, là où la loi de 1905 n'avait pu faire des ravages. C'était aussi, d'un autre point de vue se mettre à l'heure d'une époque

marquée par le « retour du religieux », très à la mode. Les catholiques ayant accepté la laïcité pensaient ainsi ne plus être tiraillés entre leurs engagements contradictoires. Il y en eut même pour affirmer que l'Église était devenue laïque, et d'autres, encore plus audacieux, affirmer qu'elle l'avait toujours été, et que les Droits de l'Homme avaient leur source première dans les Dix commandements. Et puis il y avait les laïques de toujours, soulagés d'être, par la grâce d'un adjectif, assurés de passer sans encombre le tournant tout proche du millénaire.

On parlait aussi de laïcité « ouverte », un lieu où tout le monde pouvait enfin se retrouver, caravansérail accueillant pour toutes les caravanes au terme de leur longue marche à travers le désert post-1789. À force de vivre dans un camp retranché à la manière d'une école dans un village de l'ouest, des laïques imaginatifs avaient acquis une mentalité d'assiégés, avec les hordes de fanatiques à leur porte. Ceux-là avaient fait le bonheur des caricaturistes et des polémistes, l'instituteur en béret et blouse grise affrontant le curé en soutane noire.

L'irruption de l'islam, à partir de 1990 surtout, a conduit à l'émergence d'un nouveau concept, mêlant ethnicité et religion : la « laïcité plurielle ». Cette fois, ce n'étaient plus seulement les médias ou les militants religieux qui essayaient d'introduire, pour des raisons tactiques, un nouvel adjectif : on le vit apparaître au sein même de la Ligue. Après le congrès de Toulouse, la Ligue, encouragée par cette première phase, se devait de continuer le débat. Comme d'habitude – et c'est une bonne habitude – il emprunta plusieurs directions, souvent parallèles (selon que l'on focalise sur la science, la religion, les institutions, la culture, etc.), quelquefois divergentes. La théorisation de la « laïcité plurielle » fut prise en mains par le secrétaire général lui-même, Jean-Louis Rollot, ce qui prouve qu'il y avait autour un large consensus. Le 1^{er} décembre 1990, à l'initiative de la Ligue, les « Assises Laïcité plurielle », réunies à la Grande Arche de la Défense, avec une bonne couverture médiatique, impulsèrent le groupe « Laïcité plurielle ».

Cette orientation nouvelle avait un point de départ très bien identifié. Au nom de l'unité de la République, les organisations laïques avaient voulu escamoter, non seulement les différences religieuses, source de conflits, mais aussi les différences culturelles, ignorant les cultures et langues régionales, très vivantes sous la III^e République. Était-ce un bien de les avoir quasi éradiquées, en allant dans le sens du

rouleau compresseur de la modernité ? Qu'avait gagné la République à la disparition de la langue des troubadours ?

Il y avait, entre les « archéo-laïques », les purs et durs fidèles à la tradition la plus intransigeante, issue de décennies de guerre scolaire, et les néo-laïques qui avaient ignoré cette tradition pour faire surface au moment où l'islam masquait le catholicisme, une connivence pour faire de l'école un lieu de neutralité au-dessus de la mêlée. Pour effacer tout signe d'appartenance, des propositions pittoresques surgirent dans le débat, comme celles qui visaient à imposer le retour de la blouse, mythique uniforme des écoles d'autrefois. À l'encontre de cette coalition, la « laïcité plurielle » proposait la cohabitation des cultures, que l'immigration avait rendu plus contrastées. Il s'agissait dès lors de substituer au silence sur toute question religieuse ou culturelle, une approche nécessaire des problèmes de la Cité (autrement dit, comme d'habitude, des cités), d'autant plus difficile que les identités proclamées ou en situation d'accusation n'avaient plus grand-chose à voir avec les réalités sociologiques : un jeune Français d'origine maghrébine n'était plus l'Arabe musulman des manuels scolaires d'antan, mais un individu ballotté par les événements et qui ne savait pas très bien lui-même où il en était, pas davantage que le Français « de souche » privé de références culturelles. Faire un tel choix supposait une autre pédagogie, et, justement, la pédagogie était contestée par les mêmes puristes, assimilée sur le plan de l'efficacité à un emplâtre sur une jambe de bois.

Tout en approuvant l'idée d'une pluralité à l'intérieur d'une éducation laïque, je refusais, comme d'autres, l'adjonction de tous les adjectifs qui tentaient de parer la laïcité des atours de la modernité. La laïcité, c'est la laïcité. Michel Morineau prolongeait de son côté, par d'innombrables débats en des lieux les plus inattendus (auprès d'aumôniers des lycées, d'évêques, d'associations musulmanes, etc.) les conclusions du congrès de Toulouse (*Laïcité 2000*). Avec entêtement, nous avons maintenu le principe de la laïcité comme un principe en soi, comme la démocratie. Depuis qu'elle a été timidement appliquée à Athènes (ou peut-être ailleurs), la démocratie, qui proclame que le pouvoir est dans le peuple, a connu bien des vicissitudes, et s'est adaptée sans adjectifs, à des conditions politiques et sociales d'une extrême diversité. Quand Tocqueville, si souvent cité, décrivait le fonctionnement de *La démocratie en Amérique*, il laissait de côté les Indiens, hors du

système électoral, et les Noirs, qui seraient délivrés de l'esclavage trente ans plus tard. Depuis, les États reconnus comme démocratiques présentent une telle diversité (et la France même, d'une Constitution à l'autre), qu'un système aurait peine à être transposé dans un autre. Il en va de même de la laïcité, complément indispensable de la démocratie. Donc, laïcité tout court. Plus besoin même de préciser « à la française » : nos sociologues avaient découvert que la sécularisation avait été aussi, mais plus silencieusement à l'œuvre dans les autres démocraties européennes.

Des cheminements parallèles

À l'intérieur même de la Ligue, des orientations différentes se manifestent. *Laïcité plurielle* et *Laïcité 2000* vont travailler parallèlement, ayant balisé le terrain en plein accord. Les questions abordées au cours du colloque de 1987, qui débordaient largement de sa compétence pour mieux apprécier les limites (comme l'économie), ne constituent qu'un éclairage indirect. Restaient tout de même l'éducation, la place des religions, les institutions françaises, le problème de la morale, devenue l'éthique, les rapports au sein de l'Europe.

Le partage qui s'est effectué, et que j'analyse comme tel après coup, n'était pas délibéré, mais il était dans la suite logique de la réflexion poursuivie depuis 1984, à l'épreuve de la dualité de l'enseignement, puis du voile islamique. Personne n'a distribué les tâches, et personne ne s'est cantonné dans une seule branche d'activité. Il appartenait à chacun de se tenir au courant de l'évolution du débat. Au Cercle Condorcet, un groupe de travail, sous la houlette de Jean Baubérot, s'est consacré à une étude comparative entre les douze (à l'époque) pays de l'Union européenne. Cette démarche a abouti à la publication de l'un des « Cahiers » que le Cercle publiait désormais régulièrement, sous le titre explicite *Laïcité et religions dans l'Europe des douze*, une manière de mieux situer la spécificité française et surtout de préparer l'avenir, dans la mesure où, malgré le « principe de subsidiarité », les institutions européennes allaient avoir un poids grandissant.

Le Cercle Condorcet s'intéressait aussi, au sein d'un autre groupe aux questions nouvelles que les biotechnologies que l'« éthique » posait à la morale traditionnelle, laquelle faisait vieux jeu sous son ancienne dénomination. « Morale », c'était archaïque, bien entendu ; « éthique », c'était bien plus chic. C'est pourquoi la Ligue et

le Cercle Condorcet, en association – inattendue – avec *La Vie* (Autrefois *La Vie catholique*), organisèrent un colloque sur la morale, la rencontre de la bonne vieille morale laïque avec les morales religieuses¹. La Ligue avait déjà organisé, sous ma responsabilité, un colloque préparatoire : « *Morale pour une société laïque* »².

Jean Boussinesq, qui avait eu une large part lors de l'étape précédente, entreprit de faire le point sur l'état des institutions. La tâche était urgente tant la législation et la jurisprudence, assez complexes, étaient ignorées, en particulier des nouveaux convertis, ou de ceux qui entendaient la détourner à leur profit, qui proclamaient : « La laïcité, c'est... ». Or, la laïcité ne relevait pas d'un droit coutumier, même s'il fallait tenir compte de la culture qu'elle avait développée au sein de la société française. Il existait des textes, qui furent rassemblés par Jean Boussinesq, avec des références précises, sous le titre *Mémento juridique*³. Ce travail était d'autant plus urgent que les conclusions du Conseil d'État à propos du voile, étaient contestées par ceux qui, cependant se posaient en défenseurs respectueux de la loi (plus tard, ils en viendraient à faire modifier la loi).

Michel Morineau restait la cheville ouvrière de ce mouvement, coordonnant les diverses initiatives, et assurant une fonction que l'on peut appeler « politique ». Il était devenu en effet le porte-parole de ce mouvement, qui avait fini par attirer l'attention bien au-delà de la Ligue, et, à ce titre, était sollicité par les partis politiques et les autorités religieuses, ce qui fit de lui à la fois un chargé de relations publiques et le porte-parole des positions de la Ligue.

Il restait un territoire à mieux préciser : les relations entre la laïcité et la culture, les relations entre la laïcité et le contenu des enseignements. Cette préoccupation coulait de source : la Ligue était devenue, au fil de son histoire, plus qu'un organisme de gestion des activités périscolaires, plus qu'un simple rempart de la laïcité : un mouvement d'éducation populaire et d'intervention culturelle. La période des UFOs, dans l'après-guerre, avait même privilégié les activités artistiques et culturelles, avant de développer une fonction plus sociale. Je n'étais ni sociologue, ni juriste, ni élu à quelque niveau que ce soit. En revanche, j'avais dirigé pendant plusieurs années, d'abord le secteur des activités audiovisuelles, puis le secteur culturel, et j'étais

¹ "Quelle place pour la morale ?", janvier 1994

² 11-12 octobre 1991

³ Publié plus tard en livre aux éditions du Seuil, en 1994

devenu chemin faisant, à travers les écrits, les animations de stages sur le thème du cinéma, des moyens de communication de masse, du rôle de l'image dans les sociétés contemporaines, de l'urbanisme, des cultures régionales, un praticien de l'animation socioculturelle, et un spécialiste reconnu du cinéma. Même si je peux être accusé de présomption, je ne vois aucun mérite particulier à devenir tout cela après une trentaine d'années de pratiques diversifiées.

(Une parenthèse. Le politique (et non la politique), l'international (au niveau européen), le juridique, la morale, le culturel : il manque quelque chose d'important, ce qui gravite autour du social. Soyons clairs : la laïcité n'a pas vocation, et surtout pas le pouvoir d'intervenir dans tous les domaines, et ne peut prétendre à une intervention totalisante. Elle intervient en amont, pas en période de crise (d'où le pataquès au moment de l'affaire de Creil). L'éducation, principal terrain de l'action laïque, peut préparer à long terme, laisser patiemment des traces pour prévenir le racisme, lutter contre l'ignorance, développer l'esprit critique, elle ne peut rien quand il est trop tard. C'est à ce moment qu'on la sollicite à grands cris. Quand une politique aveugle, une économie malade, un urbanisme d'urgence, ont abouti à créer le chômage, à refuser aux fils d'immigrés les moyens d'être des citoyens à part entière (tout en les sommant de s'intégrer en accéléré), on ne peut s'étonner de trouver en fin de parcours le problème des « cités », ces lieux où une révolte sans perspectives se manifeste par la délinquance, un intégrisme religieux ignare (on ne peut être intégriste, ou fondamentaliste, sans connaître les fondements, ni revenir aux sources quand on ne sait pas où elles sont), la tentation du terrorisme pris en mains par des gens qui savent ce qu'ils font, le trafic de drogue, et autres plaies des espaces abandonnés. Dans Le mécano de la General, film génial du grand Buster Keaton, sa fiancée, alors que la locomotive fuit à toute vapeur, se sentant impuissante, se met à balayer devant la chaudière. Les lois sur les « signes » religieux, les proclamations énergiques sur les dérives racistes, relèvent du syndrome de la ménagère embarquée sur une locomotive à vapeur. La laïcité ne peut que préparer la paix ; en temps de guerre, c'est la stratégie militaire qui l'emporte. Lors de la cuisante débâcle de 1940, l'idéologie inspirée des mouvements d'extrême droite d'avant-guerre, et tout naturellement devenue l'inspiratrice du gouvernement de

Vichy, accusa les instituteurs d'avoir préparé la défaite. Qui était responsable, des instituteurs d'avant-guerre, ou des généraux incompetents ? C'est à peu près la situation actuelle, les politiques ayant pris la place des généraux.)

Entre le Pasteur et le Juge, le Passeur

Je respecte la loi. Comme tout le monde en France, je grogne et je marche : c'est la base de toute société démocratique. Je peux cependant énumérer toutes les lois que je trouve ineptes, parce que je crois encore plus à cette autre base de la démocratie qu'est la liberté de critique. Quand la loi suppose, à défaut d'un consensus, une large majorité d'opinion, on peut admettre qu'elle reflète l'état des mentalités. Ce fut le cas de la loi de 1905. C'est du moins ce que reconnaissait l'historien René Rémond, peu suspect de complaisance, lorsque je l'interrogeai pour *Laïcité en miroir*. Je crois en revanche que la représentation parlementaire est plus sensible aux considérations électorales et aux stratégies politiques qu'aux perspectives d'avenir. En ce sens, la récente loi sur le voile islamique (que d'aucuns s'obstinent à appeler « loi sur la laïcité », ce qui aurait pu être le cas si les conclusions de la Commission Stasi avaient toutes été reconnues) reflète bien un état de l'opinion majoritaire, majoritairement hostile à l'islam (cela remonte loin) plus que vraiment « islamophobe », selon le terme en vogue. Donc, appliquons la loi, mais sans se priver de préparer l'avenir. Au cours de ces années, j'ai eu de fréquents échanges épistolaires avec Jean Boussinesq, défenseur éclairé et compétent de la « laïcité juridique ». J'ai beaucoup appris de ces discussions. En particulier que le juridique doit trouver ailleurs des appuis, et qu'il a besoin d'autant d'éclaireurs que de sentinelles.

(Je peux me permettre de citer un passage d'une lettre, puisqu'il reflète une conviction sans cesse défendue par son auteur :

« C'est donc qu'il y a dans la réalité historique et juridique de la laïcité, expliquée par les textes mêmes des législateurs, une vertu d'apaisement que ne peut produire aucun de ces colloques où s'affrontèrent des mémoires antagonistes.

Car, je le répète, la mémoire est trompeuse et souvent dangereuse. La mémoire laïque a été bénéfique, dites-vous : combien plus a-t-elle été butée et incapable de sortie d'elle-même ».

J'ai été bien placé pour le savoir, d'avoir dû bien souvent affronter des « laïques », plus que des catholiques, qui vivaient dans un univers parallèle au mien, quels que soient mes efforts pour entamer le dialogue. Mais ce que je sais, c'est que je n'aurais jamais été un militant laïque, à la seule ombre de ces textes : j'aurais été un exécutant. Je reconnais leur vertu quand coexistent dans une même société des religions portées à l'affrontement, mais pour celui qui ne se reconnaît dans aucune religion et veut les connaître toutes, il faut autre chose que cette paix précaire, qui tourne vite à la paix armée. Je n'en démords pas : la laïcité n'est pas le code de la route.

Si l'Europe a été très marquée par le christianisme (mais pas au point de devoir monopoliser le préambule d'une Constitution, comme il en a été question, ni de refuser l'admission d'un État du seul fait de sa culture islamique dominante), elle est issue largement du « paganisme éclairé » de la Grèce antique, relayé par Rome, et du mouvement rationaliste qui a peu à peu sécularisé la société de la Renaissance au développement des sciences en passant par les Lumières. La fusion religion- société est plus évidente pour les civilisations arabo-musulmanes : le même mot (que distingue seulement une majuscule en français) désigne une civilisation (Islam) et une religion (islam). Au-delà des apparences, des préjugés, des obscurantismes, quelle est la part des religions dans l'évolution des civilisations ? L'enseignement laïque a dû pendant longtemps esquiver la réponse, comme en témoignent les manuels. On comprend pourquoi : il suffisait de parler de religion directement pour éveiller, de part et d'autre, des réactions hostiles. Personnellement, dans le petit collège de campagne où j'avais tenté d'expliquer les notions sous-jacentes aux textes littéraires au programme, on m'avait fait dire discrètement (les autorités ecclésiastiques avaient leurs réseaux d'information et de transmission) de m'occuper de mes oignons.

De ce côté, les passions s'étaient apaisées, mais, côté musulman, elles risquaient de se réveiller, et encore plus violemment. C'est que l'islam, dans certaines de ses interprétations, n'en a rien à faire de la distinction entre Dieu et César : Dieu est César, tout autant qu'en Chine César est Dieu (j'emprunte ce parallèle au livre de Samuel Huntington, qui alimente de quelques éclairs de lucidité une véritable incitation aux « guerres de civilisation »). Il devenait

évident, à l'écoute des enseignants qui avaient tenté timidement de s'affranchir des interdits – en l'occurrence du non-dit – que si les jeunes Français de filiation chrétienne ignoraient tout de l'islam, avec ou sans majuscule (sans être non plus très informés sur les formes diverses du christianisme), les jeunes Français ou les jeunes immigrés d'origine maghrébine, n'étaient guère plus renseignés sur la religion qu'ils revendiquaient bruyamment. Était-ce la fonction de l'école laïque de pallier l'ignorance des imans, dont certains ne parlaient même pas le français, ou étaient contrôlés directement ou indirectement, de Turquie, d'Algérie, du Maroc, ou de l'Arabie Saoudite ? Certainement pas. Mais il fallait que des passeurs, prudemment, trouvent des gués quelque part. Nous étions des passeurs, pas des pasteurs.

Se posait ainsi le problème de parler des religions à l'école. Un ami proche raillait ma démarche : « Il n'y a qu'un athée, disait-il, pour s'intéresser ainsi aux religions ». Peut-être. Sans doute parce que l'athéisme ne s'enseigne pas. Et puis, même pour un athée, un monde sans religions, sans passions politiques, sans coutumes étranges, apparaîtrait d'une pauvreté d'expression qui tournerait vite à la novlangue selon Orwell. Y a-t-il un monde possible entre l'uniformité et la guerre ?

La seule chose évidente au départ, c'était qu'il ne fallait surtout pas confier cette initiation dans l'enceinte de l'école aux clercs des diverses religions, qui disposaient des moments aménagés à cette fin dès Jules Ferry (le jeudi d'abord, le mercredi ensuite). Restait l'histoire, qui n'avait pas ignoré la part des religions quand elle était trop évidente (comment parler des croisades et des guerres... de religion sans parler de religion ?), mais tendait à la contourner prudemment. Restait aussi l'étude des textes incompréhensibles hors de leur contexte (Pascal sans le jansénisme, Bossuet sans le catholicisme, et même... Voltaire, sans ses allusions à des religions lointaines malicieusement interprétées). Restait encore l'étude de l'histoire de l'art, comme par hasard (mais il n'y a pas de hasard : art et religion ont trop d'affinités pour qu'on puisse réduire l'art au naturalisme, seule façon apparente, mais trompeuse, d'escamoter la spiritualité, fût-elle athée) réduite à la portion congrue dans notre enseignement. Les formes architecturales, qu'elles soient militaires (Vauban), utopiques (Ledoux), ou religieuses (églises

romanes ou gothiques, mosquées, temples hindous), ne s'élaborent pas seulement selon des contraintes d'architectes ou des calculs d'ingénieurs, par ailleurs tout à fait nécessaires. À tout ça, on avait pensé, en ordre dispersé. Le moment était venu de donner quelque cohérence à l'ensemble, en coordonnant la recherche).

1991 : Les religions au lycée ou le loup dans la bergerie ?

Ce fut la 2^{ème} coédition avec la revue *Panoramiques*, qui en était aussi à son n°2. La collaboration se poursuivit encore un numéro, également en rapport avec les préoccupations de la Ligue (*Les malaises franco-arabes*). Ensuite, la revue prit son autonomie, et je n'y participai plus qu'à titre individuel, en prolongeant par la réflexion personnelle l'acquis d'une décennie consacrée à l'organisation de débats, de rencontres et de lectures tous azimuts, celles-ci nécessaires pour préparer ceux-là.

Le titre était explicite. Cette question, que la Ligue avait mise sur le tapis en 1982, avait été placée à l'ombre protectrice de Ferdinand Buisson, dont le texte (extrait de *La foi laïque*, en 1908) était rappelé en ouverture du dossier. « *Il est déplorable de penser*, écrivait l'auteur du *Dictionnaire pédagogique* qui fut la bible des enseignants de l'école laïque à ses débuts, *que nos futurs agrégés d'histoire, de philosophie, de lettres auront pu faire les plus complètes études sans savoir un mot des religions* ». Il ajoutait : « *L'histoire des religions ne pourra entrer dans les programmes des lycées, de l'école normale, de l'école primaire supérieure qu'à la condition d'être arrivée à l'état de science positive, solide, sereine, et pour ainsi dire indiscutable* ».

Une fois de plus, j'avais l'occasion de constater à quel point les écrits de ces barbus des premiers temps (que j'avais tendance à traiter avec désinvolture lorsque j'étais un jeune enseignant) avaient tout dit des problèmes qui nous occupaient. Il suffisait de (re?)lire Ferry, Buisson, Gambetta, Jaurès), sans partager forcément toutes leurs positions (certains propos de Ferry, en particulier sur le colonialisme, et sur le devoir « des races supérieures », me restaient en travers de la gorge) pour trouver des solutions, avec tout juste le correctif de l'actualité. Quand Ferry déclarait sans équivoque que le curé devait rester à l'église, il allait de soi que cela s'adaptait parfaitement aux « curés » de toutes les religions arrivées sur notre sol, du fait, soit dit en passant, des retombées de nos entreprises coloniales. Si nous n'avions pas eu l'idée malheureuse de débarquer chez les musulmans, ou s'ils avaient en leur temps pratiqué

les reconduites à la frontière, ils n'auraient pas débarqué chez nous. Chaque nation européenne avait en effet hérité de ses anciens coloniaux, ou ressortissants de leurs territoires sous influence : la Grande-Bretagne avait ses Pakistanais, l'Allemagne ses Turcs, et nous nos Maghrébins. Mais il aurait fallu alors enseigner l'histoire des conquêtes, des migrations et des mouvements de population, de gens poussés hors de chez eux par l'esprit de rapine, le fanatisme religieux, la recherche de la gloire, le goût de l'aventure, l'appât du gain, et naturellement la famine. L'histoire des religions s'insère dans une plus vaste ensemble, ce qui la rend plus complexe, mais paradoxalement plus nécessaire.

L'histoire des religions en était-elle arrivée à cet état de science positive, condition posée par Buisson (en 1908, il pensait que oui) ? À coup sûr, oui, avec cette réserve qu'elle n'avait guère débordé le cercle étroit des spécialistes, lesquels se laissaient aussi déborder parfois par leurs convictions les plus intimes. Au-delà, elle n'avait guère pénétré, et un inventaire des enseignements universitaires montrait qu'on ne s'y aventurait qu'avec prudence. *A fortiori*, dans les lycées et collèges, cela dépendait largement des professeurs. Certains s'en préoccupaient vraiment, organisaient des rencontres, ou, plus audacieux publiaient des manuels, ce qui n'allait pas sans querelles entre spécialistes. Un colloque fut organisé à Besançon, grâce à la protection du recteur autochtone, Philippe Joutard, historien du protestantisme et des Camisards. Dans la foulée, le CRDP de Besançon publia des ouvrages, consacrés à l'histoire des religions. L'un fut même consacré à l'histoire de la laïcité, et j'y participai pour la partie concernant la Ligue depuis 1984¹.

Michel Morineau, qui signa la préface du numéro de *Panoramiques* au nom de la Ligue, titrait prudemment : *Les religions à l'école ? oui, mais..*. Ce « mais » pourrait donner la tonalité générale des articles. J'avais renoncé à la formule « Entretiens », sauf pour Claude Nicolet, car elle est, à la longue, à la fois monotone et contraignante. Au départ, il fallait s'entendre sur les mots. À faire de toute croyance ritualisée une religion, on risque la confusion et la dérive, même si les grandes religions ont commencé par être de petites sectes (par exemple du côté de la Mer morte), même si une petite secte d'aujourd'hui peut ouvrir la voie à une grande religion d'avenir. Mieux vaut s'en tenir aux religions installées et pour ainsi dire officielles, même si on

souhaite leur déclin (le philosophe Alain trouvait de la beauté dans le catholicisme à condition de ne pas y croire). Morineau posait prudemment les limites : « *La victoire posthume de Voltaire s'accompagne toutefois d'un phénomène inquiétant, contre lequel eût tonné l'ermite de Ferney : l'invasion des sectes, astrologues, religions du bout du monde transformées en mascarade, gourous, marabouts, mages, prophètes, tireuses de cartes, en bref tout ce qui relève de l'irrationnel le plus pauvre* ».

Dans l'ensemble, à une exception radicale près (Charles Conte), tous les auteurs reconnaissaient, parfois du bout des lèvres, qu'un enseignement de l'histoire des religions comblerait un manque évident, à trois conditions que trois titres d'articles précisaient bien : *Une histoire comparée des religions* (Areski Dahmani), *Préserver la pensée critique* (Claude Nicolet), *Distinguer les faits de la foi* (Marcel Oms). Autre restriction, majoritaire : ne pas spécialiser cet enseignement, mais en imprégner les autres. Même Edmond Vandermeersch, jésuite, en familier des milieux laïques, s'opposait à une discipline spécifique.

Les partisans d'un tel enseignement pensaient surtout au niveau universitaire, avec des propositions précises. Mohammed Arkoun se déclarait *Pour un enseignement d'anthropologie religieuse*, Bruno Étienne développait ses *Propositions pour un cours d'histoire des religions*, complété par une *Problématique pour un cours d'histoire des religions*, avec une grille détaillée (p 124-125). Françoise Lorcerie faisait le point sur *L'islam au programme : la situation actuelle*, la question qui titillait tout le monde. Ce bilan très précis montrait à quel point tout le monde marchait sur des œufs dès qu'il s'agissait de l'islam, encore plus que pour les autres religions.

Le point de vue d'Arkoun et d'Étienne se justifiait d'autant plus dans l'enseignement supérieur que les enseignants du secondaire en formation auraient tout intérêt à s'y frotter. Le seul à se déclarer *Pour une nouvelle discipline dans le secondaire : les sciences religieuses* fut Jean Baubérot, qui développa des arguments que tout le monde trouva excellents... sans les retenir. C'est lui qui résuma de la façon la plus concise la position dominante qu'il récusait : « *le réexamen des programmes des différentes disciplines concernées (philosophie, histoire, géographie, littérature, initiation artistique, morale, certains aspects des sciences) pour pouvoir indiquer*

¹ *Histoire de la laïcité* (Jean Baubérot, Guy Gauthier, Louis Legrand, Pierre Ognier, sous la direction de Yves Lequin, CRDP de Franche-Comté, 1994)

l'influence (quelle qu'elle soit) des religions dans l'évolution historique, scientifique, artistique, mentale, etc. ».

La Ligue, en ce domaine, ne pouvait qu'organiser le débat, il ne lui appartenait pas d'intervenir dans la rédaction des programmes. En revanche, elle avait une intervention traditionnelle reconnue dans le domaine des activités artistiques, souvent reléguées dans le périscolaire ou dans le postscolaire, désormais intégré à l'éducation populaire. Tout le monde était d'accord, mais les suggestions n'allaient guère au-delà d'une vague approbation. J'esquissai donc une démarche basée sur les activités habituelles de la Ligue, et pour éviter toute confusion avec les programmes, je la mis à part, en fin d'ouvrage.

(Sous le titre La spiritualité dans l'art, j'essayais d'interroger les œuvres d'art en général – peinture, sculpture, architecture, cinéma, poésie – le rapport entre l'esthétique et la foi, en insistant sur deux traits fondamentaux : l'inspiration religieuse ne peut être ignorée – mais le recours à la symbolique chrétienne ou autre ne signifie nullement une adhésion à ce qui l'anime en profondeur – ; l'art est en quelque sorte une religion autonome, que les athées assument librement (dialogue entre Matisse et Picasso), ou esquivent avec humour (« Grâce à Dieu, je suis athée », disait Luis Bunuel, féroce et génial anticlérical). Les textes choisis en accompagnement (Renan, Le Corbusier, Pouillon, Evdokimov), étaient de ces textes qui prêtent à commentaire littéraire. Il est arrivé dans l'histoire que l'image sous toutes ses formes ait été au cœur d'affrontements dans lesquels l'esthétique, le politique et le religieux se mêlaient de façon inextricable. Il était ainsi possible d'aborder la Bible, le Coran, les Upanishad, à égalité sans en faire un sujet de cours. Cette approche n'a pas suscité un grand enthousiasme. L'art n'était pas une priorité de l'enseignement général en France, bien que les spécialistes eussent reconnu depuis longtemps qu'on n'explique pas un chapiteau sans mettre en évidence un mélange d'inspiration purement artistique, d'inspiration religieuse et de religion populaire).

Grenade 1492-1992 : encore l'islam

Il apparaissait de plus en plus clair, au fil de notre démarche, que la laïcité, si elle devait pour se maintenir rester vigilante, avait pour l'essentiel, sinon réglé, du moins

précisé ce qui la séparait des catholiques français. On ne s'affronte plus mais on s'observe. 1984 avait montré qu'une partie de l'épiscopat n'attendait qu'une occasion pour grignoter les positions les plus solides en apparence, les conceptions de l'enseignement des religions restaient divergentes malgré des avancées et des concessions de part et d'autre, l'enseignement privé continuait de proposer un modèle inégalitaire que l'enseignement public avait de plus en plus tendance à imiter, mais les débats restaient ouverts, les essais de rapprochement entre certains laïques et certains catholiques montraient qu'on pouvait discuter pacifiquement, voire s'entendre sur des terrains bien délimités. La cohabitation était trop ancienne, trop franco-française, pour qu'on dépasse le stade des manifestations de rues et des confrontations au sein de commissions distinguées.

Il en allait tout autrement avec les musulmans, nouveaux venus, issus d'un empire colonial que les artisans des lois laïques avaient contribué à édifier, rattachés affectivement à une communauté internationale de croyants, et surtout voués pour la grande majorité d'entre eux aux conditions sociales les moins favorables. Intégrer des gens dont en définitive on ne sait pas grand-chose, qui ne savent pas eux-mêmes très bien qui ils sont relevait d'autres méthodes que le dialogue avec des catholiques en grande partie laïcisés, qui avaient pris une part importante dans la construction de la nation française.

Il n'y avait pas, d'un côté une République laïque prête à accueillir en toute connaissance de cause une minorité importante, et de l'autre des musulmans tout prêts à s'intégrer. Un racisme insidieux, le poids de l'histoire coloniale, l'ignorance surtout, contribuaient à brouiller l'esprit laïque des origines. Il était assez gênant pour des militants laïques de bonne foi, mesurant leur impuissance, de se retrouver aux côtés de « laïques » très occasionnels, ayant senti que le flottement du camp laïque pouvait amener, soit à poser des conditions impossibles d'intégration, soit à couvrir leur racisme postcolonial du masque honorable de la laïcité. Sans compter ceux qui, intégrés présumés, appliquaient le sage précepte : le dernier arrivé ferme la porte. Car le racisme n'est pas le « privilège » de la France dite profonde : ce qui le rend dangereux, c'est qu'il est universel et réversible.

Toutes ces contradictions, sous forme de non-dits, se retrouvaient au sein de la Ligue, trop proche de la SFIO au temps de la guerre d'Algérie pour ne pas sentir le

poinds d'une mémoire collective encombrée de mauvaise conscience. Il fallait donc trouver une approche plus conforme aux traditions d'un mouvement qui avait toujours accepté la pluralité des cultures comme instrument de rapprochement des peuples.

(Je n'ai pas un goût particulier pour les commémorations. L'expérience m'a appris qu'elles donnent lieu à une agitation, plus ou moins artificielle. Parfois, cela se limite à des gerbes, des discours, quelquefois des colloques plus ou moins académiques. Parfois, elles éveillent, ou elles suscitent, un intérêt réel, que les médias utilisent comme un pensum ou avec un enthousiasme excessif. Parfois, elles servent à régler les comptes du temps présent – voir 1989.

La commémoration qui ralliait tous les suffrages en cette année 1992, et promettait d'être célébrée avec faste, c'était le cinquième centenaire de la découverte de l'Amérique. A priori, pas grand-chose à voir avec la laïcité¹. C'est alors qu'émergea de ma mémoire un merveilleux poème d'Aragon, Le Fou d'Elsa, qui rappelait qu'au début de cette même année 1492, un événement majeur quoique oublié avait favorisé l'expédition de Christophe Colomb : la chute du Royaume musulman de Grenade, dernier vestige de sept siècles de présence arabo-musulmane dans la péninsule ibérique. Grenade n'était déjà plus que le dernier îlot de raffinement rappelant les grands moments d'une civilisation brillante en voie de décadence, mais il avait valeur de symbole. Christophe Colomb, qui savait l'importance de ce réduit, accompagnait les troupes des rois catholiques lors du siège depuis le camp de Santa-Fé, et, dès que la bannière de Saint-Jacques a flotté sur le Tour de Comaron, il a su que c'était le moment de solliciter des subventions, comme on dirait aujourd'hui. L'histoire basculait, la prise de Grenade apparaissait comme une réplique à la prise de Constantinople par les Ottomans en 1453. Tandis que l'Europe – qui ne savait rien de cet avenir – cherchait à tâtons de nouvelles rives pour son expansion, le sud et l'est de la Méditerranée étaient devenus le territoire de l'Empire Ottoman, héritier bâtard de la grande civilisation musulmane, qui avait brillé de Bagdad à Cordoue. Un nouvel ordre mondial, un de plus, était en train de naître. L'Europe chrétienne était séparée désormais de l'Empire ottoman, dont le Sultan était en même temps

¹ Sauf les méthodes de conversion, au cœur du problème. Mais c'est une autre histoire, celle de l'expansion brutale de la civilisation occidentale. Mais d'autres civilisations ont été en leur temps promptes à convertir. La raison du plus fort... Au XXI^e siècle, rien n'a changé.

le Calife de toutes les terres islamiques. Une séparation qui remontait loin, puisque les Croisades avaient été l'occasion de plus de deux siècles de guerre dont on a peine à croire que le tombeau du Christ en fût le seul enjeu.

*Pourquoi, sans connaissances historiques approfondies, ai-je eu l'intuition que nous étions à Grenade en cette année 1492, dans un de ces moments privilégiés où l'histoire devient plus lisible aux profanes ? Sans doute parce que j'avais été émerveillé, bien des années auparavant par l'Alhambra. Même éblouissement à l'intérieur de la mosquée de Cordoue, véritable capitale, entre 930 et 1030, d'un Califat prospère qui fut en son temps, à une extrémité du continent, la seule ville capable d'être comparée à Byzance à l'autre extrémité. Byzance, héritière de l'Empire romain, emblème du christianisme orthodoxe. Une telle civilisation était-elle morte à jamais ? Pour la doxa occidentale, il n'y avait que deux représentations : une civilisation brillante à jamais disparue, et de misérables descendants abâtardis d'une antique splendeur, un accident historique. Tout donne à penser que les immigrés musulmans, quel que soit leur discours public, ont intériorisé ce manichéisme du pays d'« accueil », et qu'il n'y aura pas d'intégration possible tant que les Français dans leur ensemble n'auront pas ... intégré cette donnée essentielle : il n'y a pas de hiérarchie entre les civilisations et les religions, il n'y a que des différences et des rapports de force. Chateaubriand, déjà, en 1806, affirmait : « En un mot, tout annonce chez l'Américain le sauvage qui n'est point encore parvenu à l'état de civilisation, tout indique chez l'Arabe l'homme civilisé retombé dans l'état sauvage ». Si on a depuis longtemps oublié les promesses des Indiens (c'était avant qu'ils ne soient quasi exterminés), il en est encore (plus qu'on ne pense) pour croire en leur for intérieur que l'auteur de l'Itinéraire de Paris à Jérusalem avait vu juste. Dans le Dictionnaire de Ferdinand Buisson, on peut lire à la rubrique « Mahomet », sous la signature de Maurice Wahl : « Dans l'histoire de l'humanité, le moyen âge musulman mérite une plus belle place que le moyen âge chrétien. Mais tandis que le reste du monde marchait, l'Islam est resté stationnaire. Les sociétés qu'il a formées n'ont eu ni Renaissance ni Révolution. Elles sont menacées de périr si l'Europe ne leur reporte pas la lumière qu'elle leur a prise autrefois ». *Élégante justification du colonialisme*).*

Pour préparer le terrain, je suggérais, à l'intérieur du thème retenu pour le rassemblement annuel des responsables culturels de la Ligue, à Bastia en 1991, au cœur de la Méditerranée¹, d'introduire la question de l'influence de la culture arabe sur la littérature française. Une conférence sur *Le Fou d'Elsa*, un montage de textes des écrivains français (surtout du XIX^e siècle) illustraient la fascination orientaliste de nos grands écrivains. Mohammed Arkoun, inépuisable érudit, sur le rôle de l'Islam en Méditerranée, ouvrait la route de Grenade.

(J'acquis, au cours de nombreuses lectures de spécialistes plus ou moins oubliés, la conviction que nous étions, dans le Califat de Cordoue, puis dans les « royaumes de Taïfa » qui lui avaient succédé, au cœur d'une de ces embellies qui ont jalonné l'histoire des civilisations. À prétendre cela, on se heurte à une résistance sournoise, et il on s'expose être accusé de nostalgie d'un paradis perdu. D'éminents spécialistes comme Jacques Berque avaient certes célébré sans en retenir les ombres cette cohabitation pacifique de trois religions, mais d'autres, tel Lévy-Provençal, avaient rendu compte de cette époque sans en masquer les aspects despotiques : Ab der-Rahman III fut à coup sûr un grand calife, mais guère plus despote éclairé que Catherine de Russie telle qu'elle avait fait illusion un temps à Diderot. Aucune des périodes prestigieuses, prolifiques en talents qui ont marqué bien au-delà de leur temps, ne peut être créditée de ce seul apport, ni Athènes au temps de Périclès, ni Florence au temps des Médicis, ni Versailles au temps de Louis XIV).

Lire à la lumière du présent une période aussi éloignée (encore plus que la Révolution) entraîne un risque évident d'anachronisme. Mais Grenade, grâce à l'Alhambra, le Generalife, le palais de Charles-Quint, la cathédrale, la littérature d'époque ou ultérieure, est l'un de ces lieux où s'impose à la vue et à l'esprit le destin parallèle des mondes européen et arabo-méditerranéen. Ce n'était pas une découverte : Edgar Quinet, l'un des ancêtres de l'idée laïque (*L'enseignement du peuple*), avait jadis, face à l'Alhambra, médité sur la leçon des vestiges du passé musulman. Aragon, dans *Le Fou d'Elsa*, ne cachait pas sa fascination pour une civilisation sans grande affinité avec son militantisme. La découverte de l'Alhambra en 1952 par François

¹ Les actes racistes en Corse en 2004, en Andalousie, en Sicile, montrent que la fracture Nord/Sud, alimentée par les préjugés et les fragiles embarcations des immigrés, traverse bien la Méditerranée, frontière entre Nord et Sud, non sans analogie avec le Rio Grande, frontière au cœur de l'ALENA..

Morellet, l'un des représentants de l'abstraction géométrique, a été décisive pour la nouvelle orientation de sa peinture.

Je n'avais jamais pensé qu'une telle idée puisse rencontrer une écoute, même distraite. Mais, à tout hasard... À ma grande surprise, elle a mis en route une machine dont, au départ, je ne soupçonnais guère l'avenir. J'ai eu la chance de l'accompagner jusqu'à son terme, réalisant en cours de route qu'une idée ne progresse, quelle que soit son excellence, que si elle rallie plus que de l'adhésion : de l'enthousiasme.

Il fallait que la Ligue soit engagée à fond dans son questionnement de la laïcité face à l'islam pour avoir cru un seul instant aux chances de mener à terme une pareille entreprise. Ce n'était pas le genre de la maison de s'engager sur cette voie, d'y consacrer des finances importantes sans espoir de retombées immédiates, en un mot de sortir des sentiers éprouvés au cours de plus d'un siècle d'existence. Il fallait que cette question de l'islam apparût urgente pour qu'on acceptât de sortir des Tables des lois laïques. La République, à l'époque où elles furent forgées, pensait plus en termes de Civilisation à exporter (Jules Ferry), que de civilisations à découvrir. Les mentalités étaient imprégnées d'un paternalisme mêlé de générosité pour les plus sincères, de calculs sordides pour d'autres formes du colonialisme : mercantile, nationaliste ou missionnaire.

Outre Michel Morineau, le plus exposé face aux instances représentatives, toujours en éveil dès qu'il s'agit d'investissement à risques, Jacqueline Gény, responsable du service culturel de la Ligue a assuré l'intendance, et s'est chargée de la partie artistique d'accompagnement. Il ne s'agissait pas seulement d'organiser un colloque, il fallait prospecter autour orchestres, groupes de danses, chanteurs, films, textes littéraires en relation avec le thème. Le colloque lui-même, qui regroupait surtout des universitaires, n'aurait pas pu avoir lieu sans la participation enthousiaste de Bernard Vincent, spécialiste de l'Espagne arabe, qui venait de publier *1492, l'année admirable*, s'inspirant du nom donné à cette année par les rois catholiques. Grâce à lui, l'Université de Grenade, qui souffrait peut-être de se trouver à l'écart – côté Méditerranée – des festivités organisées à Séville, lieu de l'Exposition universelle, attirée par le vent du large – côté atlantique –, accepta de co-organiser le colloque. L'appui de l'Institut du Monde Arabe qui délégua Thierry Fabre au comité d'organisation et le prestige de son président Edgard Pisani attirèrent l'attention sur

l'entreprise, et d'autres départements universitaires (Toulouse, Montpellier, Tunis) décidèrent, sans démarchage de notre part, de se joindre à nous.

En définitive, il n'y eut pas une manifestation, mais quatre, toutes situées en des lieux que la chute de Grenade devait concerner de très près, puisque les vainqueurs exilèrent les juifs, cette même année « admirable », puis les musulmans, puis les musulmans convertis (les Morisques), soupçonnés de dissimulation. Partout dans le bassin occidental de la Méditerranée, les exilés d'Andalousie, écrivains, philosophes, musiciens, transmirent quelque chose de leur savoir et de leur art, créant une civilisation arabo-andalouse qui perdure en profondeur, et suggère à qui veut bien ouvrir les yeux une vision de l'islam en contradiction avec quelques préjugés contemporains. L'ampleur de l'entreprise permit d'étendre à la Méditerranée contemporaine, menacée depuis 1492 par le déplacement vers l'ouest du pôle de la civilisation désormais mondiale, la réflexion sur les rapports entre les « Deux Rives ». Dans la préface de l'ouvrage édité en 1997¹, diffusé à titre gratuit à l'intérieur de la Ligue et dans les départements spécialisés des universités, Bernard Vincent et Manuel Barrios, éditeurs des Actes, définirent ainsi les deux « pôles » de notre approche :

- *Avant et après 1492, quelles ont été les ruptures et les mutations dont la chute de Grenade a été le signe sensible en Espagne et dans toute la Méditerranée ?*

- *Quelle est l'actualité de 1492 comme contribution aux problèmes de 1992 ?*

Pour les participants, universitaires, artistes, animateurs, venus du Maroc, de Tunisie, d'Italie, de Suisse, d'Espagne et de France, qu'ils aient participé à toutes les rencontres ou s'en soient tenus à un seul lieu, qu'ils aient été intervenants ou spectateurs, ce fut une expérience hors des sentiers battus, entre scientificité (ce qui éloigna certains) et vulgarisation (ce qui en éloigna d'autres). La documentation éditée mettait à portée des enseignants et des animateurs intéressés des éléments précieux, à joindre au dossier qui commençait à s'épaissir de multiples contributions. Car nous n'étions pas les seuls à chercher dans le passé de l'islam à la fois les causes de son déclin (qui remonte, disent les spécialistes, au XIII^e siècle, ce qui peut autoriser à croire qu'il est définitif) et les raisons de penser qu'une Renaissance (plutôt qu'une Révolution) est possible. La question posée va bien au-delà de l'islam français : celui-

¹ *Grenade 1492-1992 : du Royaume de Grenade à l'avenir du monde méditerranéen*, Direction scientifique : Manuel Barrios Aguilera (Université de Grenade) et Bernard Vincent (École des hautes études en sciences

là serait condamné à l'assimilation s'il n'y avait, de par le monde, plus d'un milliard de musulmans, qui ne représentent pas pour autant une entité monolithique.

Et le foulard dans tout ça ? En quoi cette caravane de colloques concerne-t-elle la laïcité ? Comment la Ligue, incrustée dans l'histoire d'une laïcité franco-française forgée dans un affrontement avec le catholicisme, peut-elle passer en quelques années de *Laïcité en miroir* à *Grenade 1492*, sans être suspectée d'être un bateau ivre monté par un équipage désarmé. La logique de cette évolution, qui a échappé à beaucoup, ceux qui nous veulent du bien (méfions-nous) et les autres (défions-nous), tient à l'évolution même de la Ligue depuis sa lointaine fondation en 1866.

La laïcité s'est mal adaptée à l'histoire d'après 1905. Petits et grands arrangements. La République a manqué, surtout en Algérie, l'occasion de la confronter à l'islam, comme elle a abdiqué en Alsace-Moselle qui, n'étant pas française au moment des grandes lois laïques, a continué de vivre sous le régime du Concordat après avoir réintégré la France en 1919. Elle a tenu compte du sacrifice en vies humaines des musulmans de l'Empire pendant le conflit 1914-1918 en construisant, contournant les dispositions de 1905, la Mosquée de Paris. L'armée française n'a pas craint de construire une mosquée et une pagode à proximité des garnisons des troupes coloniales en métropole (Fréjus). Concept inébranlable de la laïcité républicaine ?

Voilà pour éclairer notre « opération Grenade », pour ceux qui auraient perdu en route notre point de départ. Une commémoration fugitive, comme tout ce qui participe de la culture de la commémoration, du festival et de l'événement, la seule célébrée par nos médias, exaltés par l'aventure des trois caravelles .

Cette importance attribuée à l'islam est-elle justifiée par les enjeux actuels ? La laïcité française a-t-elle encore quelque chose à dire dans un contexte qui a été tellement bouleversé depuis un siècle ? Si elle a su créer un espace de coexistence entre ceux qui croient au ciel et ceux qui n'y croient pas, elle le doit paradoxalement aux affrontements entre libres penseurs et clergé catholique. C'est d'une guerre idéologique que sont nés ces compromis du « vivre ensemble » toujours menacés. Le combat a été rude, les adversaires se sont affrontés durement, les coups portés de part et d'autre ont quelquefois été au-delà du simple débat. Il reste une leçon, qui ne serait plus que de mémoire si elle ne constituait pas aussi une expérience précieuse. Pour les

années qui viennent, c'est face à l'islam que la laïcité va perfectionner son outillage. Il reste à méditer des affrontements de naguère pour éviter les excès qui les accompagnèrent.

V

1994, la réplique

Puisque 1984 fut, paraît-il, un séisme, filons la métaphore : janvier 1994 en fut une réplique. Ce fut aussi une réplique laïque à mars 1984, Paris contre Versailles (c'est à Versailles que les manifestations de 1984 ont commencé, mais elles se sont poursuivies à Paris, habitude historique des Versaillais). Ce fut une surprise pour tout le monde, tant on croyait la laïcité empêtrée dans les plis du foulard. Dernier sursaut ou promesse de renaissance ? Dix ans après, je n'en sais encore rien. Voyons les faits.

L'origine de cette « réplique » est tout à fait inattendue, puisqu'elle remet au premier plan l'antique loi Falloux, au cœur de la légende laïque, l'un des textes les plus anciens qui flottent encore dans la mémoire, surtout parce qu'elle inspira le célèbre discours de Victor Hugo lors de son vote le 15 janvier 1850 (reproduit dans *Laïcité en mémoire*), le plus connu peut-être du « Musée imaginaire » du militant laïque. En janvier 1994, il ne restait plus de cette loi, peu à peu démembrée, qu'un seul article. Or, voilà qu'un projet, qui visait à abolir la dernière barrière face à l'enseignement privé (la non-conformité des subventions communales), trouva sur son chemin, à la surprise générale, le dernier article survivant de l'antique loi Falloux. La nouvelle loi, que les laïques appelaient malicieusement BBBB (Balladur, Premier ministre, Bayrou, ministre de l'Éducation, Bourg-Broc, premier de la liste des rapporteurs), fut refusée par le Conseil constitutionnel, sur la base d'un vestige juridique. Surprise des laïques qui descendirent dans la rue – alors que l'annulation était acquise. Descendre dans la rue n'est pas un exercice rare en France, surtout quand il s'agit de l'enseignement. Récapitulons.

1951 : manifestations contre la loi Barangé ; 19 juin 1960 : serment de Vincennes après le vote de la loi Debré ; mars-mai 1968 (pas question de laïcité, mais l'université fut à l'origine des « événements ») ; printemps 1973 : grèves lycéennes, puis universitaires, pour protester contre la réduction des sursis ; printemps 1976 : manifestations contre la loi Saunier-Séité, à propos de la réforme du 2^{ème} cycle universitaire ; 24 avril 1982 : manifestation de l'Union nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre ; 9 mai 1982 : 250 000 personnes réunies au Bourget pour commémorer le centenaire des lois laïques ; 1983 : plusieurs

manifestations pour protester contre la loi Savary sur l'enseignement supérieur ; 4 mars 1984 : 600 000 personnes réunies à Versailles à l'appel du secrétariat général à l'enseignement catholique contre le second projet Savary ; 24 juin 1984 : manifestations à Paris. Mitterrand retire le projet ; 4 et 10 décembre 1986 : manifestations lycéennes et étudiantes contre la loi Devaquet et les projets Monory (retirés) ; novembre 1990 : plusieurs vagues de manifestations pour protester contre les conditions de sécurité dans les établissements. Le moins qu'on puisse dire, c'est que l'enseignement est un sujet sensible en France¹.

Combien étions-nous dans la rue le 15 janvier 1994 ? Comme d'habitude, la guerre des chiffres empêche une véritable estimation. Disons 600 000, pour rester dans les moyennes et les estimations les plus modérées de la presse. Mais, comme je l'ai déjà dit à propos des manifestations de 1984 à Versailles et à Paris, ce qui renseigne sur la force d'une manifestation, c'est l'ambiance. J'ai évoqué la tristesse des contre-manifestations laïques de 1984 : il y a des moments où l'on part déjà battu. Ce 15 janvier 1994, c'était la fête, d'autant plus surprenante que la partie était gagnée, puisque le Conseil Constitutionnel avait déjà fait l'essentiel en recalant l'article incompatible avec les vestiges de la loi Falloux. Que faisons-nous dans la rue ?

Cette manifestation a surpris tout le monde, dans la presse, dans les partis, dans les syndicats, même ceux qui, après-coup, ne manquent jamais de proclamer : je l'avais bien dit. On a cherché à savoir qui manifestait. Comme d'habitude, cette affluence a amené la presse à se plonger dans l'histoire, à tenter de décrire les forces en présence. Difficile de les rattacher à une organisation, même si la gauche prise dans son ensemble était largement représentée, avec cette ambiance indéfinissable qui caractérise, au moins depuis le Front populaire, les rassemblements festifs du « peuple de gauche ». Aucun parti ne pouvait revendiquer la responsabilité d'un mouvement que personne n'avait prévu. Naturellement, en pareille circonstance, il est de bonne guerre de penser, selon la formule de Jean Cocteau : « Ces événements nous dépassent, feignons d'en être les organisateurs ». *Libération*, par sondage, a tenté de dresser un portrait-robot du manifestant : un homme (60%), âgé de 35 à 49 ans (45%), travaillant dans le secteur public (58%) et plus précisément enseignant (42%), ayant suivi des études supérieures (63%). Faible participation des jeunes et des salariés

¹ Je relis ce texte en 2005. Et les lycéens sont dans la rue.

modestes. 76% se déclarent sympathisants de gauche, et 61% sans religion. Il s'agit bien d'une autre France que celle de 1984, à chiffres renversés (sauf pour les salariés modestes, également minoritaires). Deux Frances, comme d'habitude en pareil affrontement... Secteur public à l'avant-garde, ce qui n'a pas échappé à ceux qui, depuis, le démantèlent de toutes parts, pas seulement pour des raisons économiques. On ne connaît pas la position des manifestants de 1994 par rapport à ceux de 1989. Aucun nom connu ne permet d'établir une coïncidence. Une seule chose est évidente : les deux combats ne se rejoignent pas. Il y a d'un côté le combat pour un service public cohérent, proposant sous des formes qui ont évolué depuis les textes fondateurs, une garantie de traitement égalitaire (les chiffres le disent : il reste tant à faire), et d'un autre côté un combat qui revient sur les vieux antagonismes religieux, l'islam ayant remplacé le catholicisme en puisant dans d'autres souvenirs.

Janvier 1994 marque une résurgence de la laïcité « à l'ancienne », finalement toujours moderne, préoccupée avant tout de l'avenir d'une éducation qui donne à tous les mêmes chances. Octobre 1989 marque la résurgence d'une laïcité combattante, obsédée par la pénétration religieuse, catholique hier, catholique et musulmane aujourd'hui. Il fut un temps où l'affrontement entre le curé et l'instituteur du village constituait la face visible, allant du dramatique au pittoresque, voire au burlesque, d'un combat aux enjeux essentiels. Hier le curé, aujourd'hui, l'imam. Hier les villages attardés, aujourd'hui les quartiers « sensibles ».

Quand « *la marée laïque déferle à travers les rues de la capitale* »¹, quelque chose remonte de très loin, cette « mémoire laïque » dont j'ai admis qu'elle prenait quelques libertés avec l'histoire pour nourrir un imaginaire de libération des esprits qui est finalement à la base du combat laïque. Mais, comme disait Rabaut Saint-Étienne au temps de la Révolution, « *notre histoire n'est pas notre code* ». Autant donc la restituer dans son exactitude, en reconnaître les dérives, pour mieux prendre ses distances. Nous ne sommes pas prisonniers de telle ou telle déclaration, ni des proclamations des « grands hommes ». Si tout citoyen se doit de respecter la loi, il se doit aussi de la rediscuter sans cesse, en militant pour sa réécriture s'il le pense nécessaire. La chance et la difficulté de la laïcité française, c'est qu'elle repose sur une base solide, qui n'a nul besoin d'être révisée, mais demande une attention de tous les

¹ *Libération*, 17/1/94

instants pour adapter ses modalités d'application aux nouvelles données. Connaître l'histoire, la vraie, ne pas s'en retrouver prisonnier par respect excessif, ne pas se priver des sources d'énergie qui gisent dans le sous-sol de notre mémoire militante.

Adieu aux armes

(Il faut se faire une raison : tout a une fin. Je n'ai pas tellement envie d'insister plus qu'il ne convient sur mon parcours personnel et sur ses variations non programmées : j'en connais les limites. Instituteur dans un village de l'ouest qui n'avait pas rompu avec l'avant-guerre, je me suis retrouvé à vivre les conditions de la vieille rivalité entre l'école de la République et l'école des Frères (en l'occurrence, des Sœurs). Dix années à mener une guerre de tranchées à l'époque où rôdait la menace d'un conflit nucléaire. Comme les militaires français, j'étais en retard d'une guerre. Je parlais à mes élèves d'Hiroshima quand les plus défavorisés en étaient à se réjouir que l'électricité (« la lumière », comme ils disaient, car leurs parents ne savaient trop quoi en faire d'autre) fût installée dans les « écarts » périphériques de la commune. J'étais partagé entre ce monde nouveau que je sentais avancer à grands pas en ce début des « Trente Glorieuses », et ce monde ancien où je vivais. Je mettais tous mes espoirs dans l'« École laïque », avec ce vague sentiment courant au lendemain de la guerre, que seule une révolution (pacifique ou pas, les avis divergeaient) pouvait donner à cette école toute sa place. En attendant, il y avait tellement à faire. Je fis ce que je pus, mais le paysage changeait à une allure vertigineuse. L'électricité alimentait désormais toutes sortes d'appareils nouveaux, désorientant ceux de mes vieux collègues les plus dépassés, qui se demandaient où étaient les aiguilles de phono en recevant l'électrophone tout neuf (acheté, soit dit en passant, avec les fonds de la loi Barangé, car il n'avait pas été possible de subventionner indirectement l'enseignement catholique sans que l'enseignement public en retirât quelques fruits). L'exode rural allait de pair avec les progrès des équipements. Fin du rêve rural, fin des écoles.

Après quelques années dans un Collège d'enseignement général (CEG), préfiguration du collège unique et successeur du vieux Cours complémentaire, me voici soudain propulsé à Paris, à la Ligue, promu de militant de base à la

responsabilité d'un service (promotion connue sous le nom de « principe de Peter »), sur la base de mes expériences en matière d'éducation populaire dans le domaine du cinéma et de l'audiovisuel, dont le matériel est en train de progresser à vive allure, beaucoup plus vite que l'équipement des établissements scolaires et la formation des enseignants.

Paris, années 60. Une vie intellectuelle intense, entretenue par des « séminaires » : Georges Friedman, Edgar Morin, Christian Metz. Lectures : Foucault, Bourdieu, Barthes, Lévi-Strauss, Duby, etc. Découvertes, emballements, enthousiasme, que je tente de communiquer dans les stages de la Ligue. La laïcité n'est plus un combat, seulement une référence. J'assiste en spectateur fasciné, mais en spectateur seulement, au grand déballage de mai 68. L'université s'ouvre à l'enseignement de l'image. J'ai acquis une expérience,, je me trouve chargé de cours en université pendant une quinzaine d'années, parallèlement à mes responsabilités à la Ligue dans le secteur culturel. Tout cela m'amène en 1984, renaissance d'une idée de laïcité enveloppée de brumes. Et nous voilà au commencement de ce texte. J'ai simplement vécu en accéléré une période historique qui plonge bien plus loin que ma propre expérience directe).

Aussi, en 1994, alors que d'autres prennent le relais, j'éprouve le besoin de regarder loin en arrière, de me mettre au net avec ces années auxquelles je dois tant. Le meilleur moyen de prendre du recul, c'est de mettre la mémoire en écriture. Au risque de ses vacillements ;

Dix ans après

Dix années se sont écoulées depuis cette brusque remontée de fièvre. Que reste-t-il de ces dix autres années qui ont vu le paysage de la laïcité se transformer ? On reconnaît généralement que la Ligue y est pour quelque chose ; je pense donc avoir apporté mon petit caillou à ce renouveau d'un concept si souvent raillé et renvoyé aux poubelles de l'histoire. Ce petit caillou me fait aussitôt penser au rocher de Sisyphe. Peut-être aurons-nous encore à remonter la pente...

J'ai parlé de la Ligue (de l'enseignement et de l'éducation permanente), je n'ai pas parlé pour la Ligue, qui suit son chemin, engrangeant les expériences, les échecs, les réussites et les remises en question. J'ai eu l'air de formuler des propositions, mais ce

sont les miennes, et je ne peux faire autrement que de dire qu'elles viennent d'une expérience, de rencontres diverses, et non d'une réflexion solitaire.

Je sais que certaines d'entre elles (renforcement de l'esprit critique, mise en place d'un service public qui garantisse l'égalité, formation civique) rencontreraient, à quelques variantes près, l'approbation de mes camarades d'antan. Je sais aussi – l'expérience rend aussi lucide – qu'elles ont peu de chances d'être appliquées, y compris par les militants politiques de gauche, pour l'instant dans l'opposition, qui s'empresseront de les oublier au nom du réalisme quand ils seront au gouvernement. D'autres (respect de la diversité culturelle, enseignement des religions et des civilisations) ne recueillaient que méfiance ou raillerie.

On appelle « utopistes » ces gens qui pensent qu'un autre monde est possible, même s'ils savent que leurs projets se heurtent à des adversaires trop puissants pour être réalisables. Ce n'est pas une raison pour se taire.

Quand je regarde en arrière, vingt ans (1984-2004) après le début de ce parcours, il me semble que nous avons, au moins en partie, atteint notre but, non pas en résolvant le problème, mais dans la manière de le poser. Au départ, la laïcité était assimilée à un duel école confessionnelle/ école publique. Le laïque, « tel qu'on le fantasme dans les chaumières » (voir supra) avait la réputation (la presse et le cinéma s'en donnaient à cœur joie) d'être une sorte d'attardé, obstinément rivé à un combat d'arrière-garde, viscéralement anticlérical (on voulait dire antireligieux), crispé dès qu'il rencontrait un curé, n'ayant rien appris de Vatican II, et pensant que l'avenir de la République passait uniquement par la nationalisation de l'enseignement privé. Qu'il y eut encore, de ci, de là, de tels spécimens, ne reflétait en rien la réalité, pas plus que Saint Nicolas du Chardonneret ne représente l'opinion générale des catholiques. Les enseignants, les plus visés, avaient d'autres chats à fouetter, d'autant que le remue-ménage de mai 1968 avait introduit d'autres manières de voir, sans que l'enseignement en eût retiré d'autres avantages qu'une sympathique cacophonie. Il fallait, à la faveur du déferlement versaillais, modifier cette image caricaturale, essayer d'en finir avec les représentations dominantes, reformuler les enjeux, et réintroduire la laïcité dans une société secouée par le renouvellement des idéologies. L'accession de François Mitterrand à la présidence de la République avait libéré les espoirs des uns et exacerbé les craintes des autres, renforçant une guerre de position très propice aux résurgences

des antagonismes anciens. J'ai déjà reconnu que la laïcité ne serait pas devenue tellement à la mode si l'intrusion de l'islam n'avait amené les adversaires de la laïcité selon la doxa des années 80, à s'aviser qu'elle pouvait reprendre du service du moment qu'il ne s'agissait plus de s'opposer aux empiètements sur le civil de notre sainte mère l'Église, mais de combattre résolument une religion étrangère qui s'avisait de passer du pittoresque au politique.

En 1984, comme je le confiais à Alain Léauthier sans me douter à quel point mes craintes étaient fondées (on est toujours étonné de ne pas se tromper), l'islam et les autres phénomènes culturels liés à l'immigration, n'étaient encore qu'une donnée parmi d'autres. La « rue chrétienne » (comme on parle de la « rue arabe ») se manifestait de manière inattendue, selon les clichés les plus éculés du vieil antagonisme qui faisait des « deux écoles » la projection homothétique des « deux Frances ». La réforme d'Alain Savary dépassait pourtant largement cette vue étroite. Mais je me demande encore qui l'avait vraiment lue. Sûrement pas la rue, chrétienne ou laïque. Le problème était ailleurs. Je ne savais pas trop où il était vraiment, c'est pourquoi j'ai proposé de chercher.

Avons-nous eu raison de contourner d'abord le problème scolaire en rappelant que la laïcité n'était pas une charte étroite visant à préserver nos chers petits de l'influence maléfique des bonnes sœurs et des bons pères, mais un ensemble de lois qui concernaient tous les aspects de la société française ? Rien, semblait-il, ne menaçait la laïcité de l'État-civil (bien antérieure aux lois laïques proprement dites), la laïcité dans les hôpitaux, dans l'administration, ni même dans l'armée. Le clergé, dans ces domaines, avait depuis longtemps plié bagage, se contentant, comme tout le monde en a le droit, d'intervenir à titre volontaire, humanitaire, y compris avec des arrière-pensées prosélytes, comme tout le monde ou presque. Pourtant, chemin faisant, il apparaissait que l'influence exercée dépassait le simple droit de défendre une opinion, voire de la défendre publiquement à l'intention de ses fidèles. Insidieusement, les religions dominantes entendaient interdire à tout le monde ce que la religion réprouve pour ses fidèles, et qu'ils sont libres d'accepter ou non grâce au cadre démocratique. Aucune religion ne peut prétendre s'instaurer en défenseur d'une morale universelle au nom de ses principes, fût-ce en revendiquant la paternité des Droits de l'Homme. Simultanément aux rassemblements contre la loi Savary, d'autres manifestations

moins directes tentèrent de s'opposer à la diffusion de films, à la pilule abortive, à la tolérance de modes de vie dits « déviants ». Sur plusieurs points, plusieurs religions en principe rivales étaient d'accord pour imposer à toute la société des conceptions hors de leur compétence.

Ce rappel n'était donc pas inutile, bien que les catholiques et les protestants français (pour ces derniers, il en allait tout autrement aux États-Unis) se soient ralliés dans leur majorité à la seule loi républicaine, non sans contester parfois les conditions de son adoption. Il fallait sortir la laïcité du pré carré où la rumeur publique avait voulu l'enfermer. C'était aussi une occasion de découvrir que de nouveaux « clercs », tout à fait étrangers au clergé traditionnel, tentaient d'imposer leur point de vue au nom de leur compétence, ayant à leurs yeux valeur de Révélation. Dans une démocratie, le pouvoir appartient à la représentation nationale. Il est tout à fait normal qu'un élu, pas forcément spécialiste en toutes choses, s'entoure de conseillers. Il devenait évident, dans le domaine de l'éducation comme ailleurs, que les « conseillers » avaient tendance à devenir des « décideurs » par des voies plus ou moins tortueuses. Cléricalisme pas mort. Ces nouveaux « clercs » se réfugiaient derrière la Science, si longtemps revendiquée comme référence ultime par l'école de Jules Ferry. Cet avatar du scientisme, essentiellement « économiste » à l'époque, mais ayant largement débordé par la suite en raison de la place prise par les biotechnologies, les technologies de l'information, le nucléaire, posait une question sensible, qui bourdonnait à nos oreilles : Préférez-vous qu'une décision soit prise par un expert reconnu, ou par un brave député dépassé par les nouveautés... fût-il issu des rangs de l'Éducation nationale ? Il n'y a pas si longtemps, dans sa pièce *Rhinocéros*, Eugène Ionesco avait raillé, et la critique était pertinente, le maître d'école en blouse grise puisant une science infaillible dans les manuels scolaires.

Revenir, donc, au problème central de l'éducation dans les sociétés modernes, et particulièrement dans les sociétés démocratiques. Si la rivalité, à la fois historique et folklorique, entre l'école des frères (ou des sœurs) et l'école des républicains en blouse grise, ne pouvait plus rendre compte de la complexité d'un système qui mobilise, privé et public réunis, une part énorme du budget national, elle masquait néanmoins l'une des stratégies perverses de l'inégalité, qui s'était furtivement introduite dans l'enseignement réputé irréprochable de la République. N'en déplaise à un slogan de

manif très populaire dans les années 50 (« À école publique, fonds publics ; à école privée, fonds privés »), l'enseignement dans son ensemble, « privé » (qu'il disait) ou « public », émergeait aux mêmes fonds. En 1994, date du dernier affrontement, la part de l'État dans le financement de l'enseignement public était de 71,5% et la part des collectivités locales de 24,1% ; elles étaient respectivement de 65,5% et de 11,4% pour l'enseignement privé. Autant dire qu'il s'en fallait de peu pour que l'enseignement privé ne soit public à sa manière, et il aspirait à le devenir davantage puisque la réforme BBBB avait échoué de peu pour accroître la part des collectivités locales. Les enseignements n'étaient pas très différents, exception faite de l'instruction religieuse facultative, les enseignants étaient sensiblement de même compétence, les examens étaient les mêmes, et les parents se donnaient un sentiment de liberté en zappant de l'un à l'autre. Si le système était malade – et s'il est resté – ce n'est que sur la marge, en raison de la tentation et du mythe, que l'enseignement privé nourrit la maladie.

Quelle maladie ? La ségrégation scolaire, mille fois dénoncée en vain, liée à l'habitat et aux conditions sociales. Comme on l'a dit et redit, l'école publique, par de subtiles dérogations à l'égalité proclamée, est entrée dans le jeu. L'avenir d'un enfant – ce que les statistiques ne cessent de rappeler au niveau universitaire – dépend majoritairement de la situation sociale ou géographique de ses parents. Problème de secteur scolaire, de revenus familiaux, de connaissance des réseaux qui permettent d'échapper à la malédiction des établissements réputés difficiles, d'environnement culturel. L'enseignement privé tente de s'interposer en recours, accentue le phénomène, proposant une alternative dont les résultats aux examens montrent le caractère illusoire. La laïcité, c'est toujours la bataille pour l'égalité, une bataille souvent perdue. La religion a ses responsabilités ; elle n'est pas seule en cause.

Je ne peux cependant terminer sans revenir sur des mots souvent employés, trop sans doute, qui sont à la base de bien des confusions et de malentendus : culture et identité.

Tenter d'expliquer son point de vue à des interlocuteurs attentifs, s'efforcer de retenir leur attention si elle est un peu flottante au départ, relève de la pédagogie la plus élémentaire. Quand on a exposé les faits, puis expliqué les conclusions qu'on en tire, le débat devient possible, à condition d'avoir écouté avec la même attention les arguments de l'interlocuteur. Si on est mal compris, c'est peut-être qu'on a mal

expliqué : c'est parfois vexant, surtout pour quelqu'un dont c'est le métier. L'essentiel est de ne pas se décourager. La litote, l'allusion, l'ellipse subtile, la référence lointaine, sont bienvenues dans l'art littéraire. La pédagogie n'est pas un art littéraire, même si une fréquentation assidue de la littérature a d'incontestables vertus pédagogiques.

Ce qui est le plus décourageant, au cours d'un débat, ce n'est pas d'être mal compris, d'avoir besoin de recommencer, de préciser son point de vue – lequel évolue souvent à mesure qu'on le précise. La difficulté ne réside pas non plus dans l'habileté rhétorique de l'interlocuteur, qui peut mettre en difficulté, mais aiguise l'argumentation pour les débats à venir. La difficulté, parfois insurmontable, vient d'ailleurs : de l'ignorance qui s'ignore, ou, pire encore, de la mauvaise foi de ceux qui savent qu'un bon mot, un slogan bien frappé, un recours aux préjugés dominants, peuvent dispenser d'une argumentation approfondie.

La langue française, qui a bien des vertus, entretient autour de certains mots une polysémie favorable à tous les procès d'intention. C'est le cas de « culture » et d'« identité » en particulier. Depuis sa remise en service, « laïcité » commence également à être remis à toutes les sauces. Pour « laïcité », j'espère en avoir dit assez.

Quand on parle de culture.... Chacun a sa petite phrase pour compléter, et ainsi clôt le débat. Je croyais naïvement – il faut toujours se méfier du « ça va sans dire » - que le multiculturalisme, coexistence de plusieurs systèmes culturels dans une même société, atteignait d'évidence sa limite avec les Droits de l'Homme et du citoyen, et, en ce qui concerne la France, les lois de la République. La première fois que j'ai entendu : « Tu es pour le droit à la différence, donc tu es pour l'excision », j'ai cru avoir affaire à un plaisantin ou un demeuré, et je me suis contenté de sourire. J'ai vite compris que certains, nullement plaisantins, le pensaient vraiment, et aggravèrent leur cas en affirmant que l'excision, tout comme le voile, était une prescription coranique. À ce niveau, toute discussion est impossible.

Pour les moins bornés, précisons, puisqu'il faut le faire, qu'aucune pratique culturelle, si enracinée soit-elle dans les traditions les plus ancrées (ce qui, soit dit en passant, concerne quelques traditions bien françaises), ne peut justifier la violence (pas même celle des armées de l'Occident chrétien), les atteintes à la liberté et à la dignité de la personne. Précisons encore, avec la même stupéfaction d'avoir à le faire que l'appartenance à une communauté culturelle, si elle résulte quasi inévitablement des

circonstances (je vois mal un Français décider soudain qu'il va être Chinois, encore que ce ne soit pas mon affaire), ne peut être imposée quand il y a le choix. Le choix se pose en revanche dans le cas de l'immigration avec demande d'intégration. Un immigré, à partir du moment où il requiert et obtient la citoyenneté française, doit se plier aux obligations de tous les citoyens. Il peut cependant, dans les limites précisées ci-dessus, continuer à pratiquer sa langue d'origine (parler deux langues n'est pas un problème), participer à certaines cérémonies, respecter la religion de ses pères, tout comme les catholiques, les israélites et les protestants, en bref séparer, comme tout le monde, sa vie privée de sa vie publique. Mais il peut aussi couper les ponts, et bénéficier de la protection de la loi pour résister aux contraintes éventuelles.

Dernier point qui mérite d'être éclairci : la notion de « communauté » culturelle. Une communauté, qu'elle soit territoriale (les Asiatiques dans le XIII^e arrondissement de Paris) ou en réseau (les Arméniens ou les juifs dispersés dans toute la France) ne dispose d'aucun statut légal, et ne peut être régie que par la loi française. Quant aux « ghettos », qu'ils soient de riches (il est des résidences protégées par des systèmes de défense sophistiqués), ou de misérables (les « banlieues » et autres « cités »), ils doivent leur mise à l'écart de leur statut économique et aux faillites de la politique de la ville. Ils ne sont en aucun cas des zones de « non-droit », même si la police et la justice, par complaisance dans le premier cas, par peur, par mépris, ou par insuffisance de moyens dans le second, évitent d'y pénétrer.

Pour savoir ce qu'il en est vraiment du « communautarisme », système dans lequel chaque communauté a ses propres lois, et dispose d'une certaine autonomie, comme en Grande Bretagne, il suffit de se reporter à la Constitution que la France concocta pour le Liban en 1925, et qui octroyait à chacune des 17 communautés des droits spéciaux. Le communautarisme, c'est bon pour les autres.

Repères : des écrits pour mémoire

Ce récit s'appuie sur les écrits (livres, articles, transcriptions, allusions à la presse de l'époque), la plupart de circonstance, que j'ai rédigés au cours de cette période, et quelques articles plus tardifs, notamment en rapport avec l'arrivée de l'islam. Sans eux, il ne resterait sans doute que des bribes, des souvenirs épars, certains transformés par le temps. À me relire, j'ai pu corriger en partie tout ce qu'il y a de subjectif dans toute part d'autobiographie. Il reste de la subjectivité, évidemment. Je la revendique. Les opinions exprimées au fil des événements, n'engagent que leur auteur, selon la formule consacrée. Comme elles ont évolué au cours de ces vingt années, elles doivent être datées de 2004, quand un écrit ne les situe pas avec précision. On change..

Ouvrages divers (direction, co-direction, participation)

- *Laïcité en miroir*, entretiens, Edilig, octobre 1985 – Coll : Point L
- « Le Magasin d'éducation et de récréation : une révolution sous le Second Empire » (la morale laïque selon P.-J. Hetzel), in : *Pierre-Jules Hetzel, éditeur, écrivain, homme politique*, éditions Technorama, 1987 (revue créée en 1864 par Hetzel, Jules Verne et Jean Macé). Autres articles sur Hetzel dans *Europe* et *Pourquoi ?* (1986).
- *Laïcité en mémoire*, co- Claude Nicolet, anthologie historique, Edilig, février 1987 – Coll : Point L
- *Laïcité 2000*, co- Michel Morineau, actes du colloque des 21-22-23 avril 1986, Edilig, novembre 1987 – Coll : Point L
- *Islam, France et laïcité : une nouvelle donne ?*, actes du colloque « Islam et laïcité », organisé par la LEEP en avril 1990, *Panoramiques* n°1, 3^{ème} trimestre 1991, Corlet – La Ligue
- *Les religions au lycée : le loup dans la bergerie ?*, recueil d'articles, *Panoramiques* n°2, 4^{ème} trimestre 1991, Corlet – La Ligue
- *Grenade 1492-1992 : du Royaume de Grenade à l'avenir du monde méditerranée*, actes du colloque itinérant Grenade – Toulouse – Montpellier – Tunis (décembre 1992 – janvier 1993). Organisation et collecte des manuscrits : co- Jacqueline Gény et Michel Morineau. Direction scientifique : Manuel Barrios Aguilera (Université de Grenade) et Bernard Vincent (École des hautes études en sciences sociales, Paris). Éditeurs : Universidad de Granada, Ligue française de l'enseignement (en français et en espagnol).
- « Laïcité, années 80 », in : *Histoire de la laïcité* (Jean Baubérot, Guy Gauthier, Louis Legrand, Pierre Ognier, sous la direction de Yves Lequin), CRDP de Franche-Comté, 1994.
- « La guerre des crucifix : du bon usage des emblèmes », in : *Textes et documents pour la classe*, n° 703, 1^{er}-15 novembre 1995 (Dossier : *La laïcité : des libertés sous caution*)
- *Heureux comme Bouddha en France*, recueil d'articles et d'entretiens, *Panoramiques* n° 51, 1^{er} trimestre 2001, Éditions Corlet - Marianne

Articles

Pourquoi ?

- « Pas besoin de croire en Dieu pour avoir une religion », entretien avec Maxime Rodinson, in : *Pourquoi ?* n° 182, février 1983
- « France multiculturelle », n° 195, mai 1984

- « Missionnaires et mercenaires », in : *Pourquoi ?*, n°209, novembre 1985 (Dossier : *laïcité : un avenir pour tous*)
- « La laïcité de Monsieur le Marquis est avancée », in : *Pourquoi* n° 213, mars 1986 (Dossier : *Laïcité 2000*)
- « Le marché contre la démocratie », entretien avec Claude Julien, id
- « Il y a 120 ans que ça dure – Mister Hetzel et Dr Stahl », n° 215, mai 1986
- « Morale laïque », n°236, juin – juillet 1988 (Dossier : *Réhabiliter la République*)
- « Citoyenneté et identité culturelle », n°234, avril 1988

Panoramiques

- « La spiritualité dans l'art » (avec des textes de : Ernest Renan, Le Corbusier, Fernand Pouillon, Paul Evdokimov), in : *Panoramiques* n°2, op. cité
- « Arabes d'en France, Arabes d'en face » (la gauche face à l'immigration), in : *Panoramiques* n°3, 1^{er} trimestre 1992 (*Les malaises franco-arabes de A jusqu'à Z*), Corlet – La Ligue
- « Un rêve oriental dans la France profonde » (L'image de l'Arabe dans la littérature populaire), in : *Panoramiques* n° 3, op. cité ;
- « Du pouvoir dissolvant de la République », in : *Panoramiques* n°29, 2^{ème} trimestre 1997 (*L'islam est-il soluble dans la République ?*), Arléa – Corlet
- « Le Coran a été révélé au VII^e siècle dans le contexte socioculturel de l'époque », entretien avec Larbi Kechat, id
- « L'islam coranique, cela fait des siècles qu'il n'est appliqué nulle part », entretien avec Malek Chebel, id
- « Écrit sur le sable », in : *Panoramiques* n° 41, 3^{ème} trimestre 1999 (Marier le Maghreb à l'Union européenne ?)

Divers

- « Un combat toujours actuel », in : *Le Monde*, 4 juin 1981 (libre opinion en réponse à l'article d'Edwy Plénel, *L'héritage et ses prétendants*, 5 février 1981)
- « Quelle est notre identité ? », in : *Réforme*, 21 mai 1988
- « La laïcité et la Ligue de l'enseignement », in : *La laïcité, l'Église et la Ligue de l'enseignement* (co- Henri Madelin), CET Saint-Paul, Issy-les-Moulineaux, 17 octobre 1989.
- « Le retour de la laïcité », in : *Revue politique et parlementaire*, n° 944, nov-déc 1989.
- « Laïcité d'hier à aujourd'hui », in : *Osez la laïcité*, actes du colloque Chrétiens- École laïque, La Plaine Saint-Denis, 8-9 mars 1993
- « Le grain de sable de l'islam », in *L'Actualité religieuse dans le monde (ARM)*, 15 mai 1993
- « Règle commune, parole plurielle », in/ *La Croix*, 29 janvier 1994
- « Orthodoxes russes : sous les soviets, les starlets », in : *CinémAction* n°80, 3^{ème} trim 1996 (*Christianisme et cinéma*).
- Réponse à une question de la revue *Esprit* : « Une exception religieuse française ? » (N° 6, juin 1997 : Le temps des religions sans Dieu).
- « Aux sources de la culture républicaine », in : *Médina*

Colloques, rencontres, interventions

- *Laïcité 2000*, colloque, 21-23 avril 1987 (co-organisation)
- *Débat entre laïques et confessionnels sur les rythmes scolaires*, FOL 31, Toulouse, 15 février 1989 (animation) (Compte-rendu dans *La Croix* et *Libération*)
- *La Laïcité, l'Église et la Ligue de l'enseignement*, 3, 10, 17 octobre 1989, CET Saint-Paul, Issy-les-Moulineaux (intervention)
- *Colloque Islam et laïcité*, avril 1990, Paris (organisation et actes)
- *Morale pour une société laïque*, colloque, mars 1991 (co-organisation)
- *Rencontres Cultures et Méditerranée*, Bastia, décembre 1991 : Islam andalou et orientalisme, en prélude au colloque de Grenade (organisation).

- *Colloque Grenade, islam et Méditerranée I*, 30 nov. – 5 déc. 1992, Grenade
- Colloque Grenade, islam et Méditerranée II*, 10-12 déc. 1992, Toulouse
- Colloque Grenade, islam et Méditerranée III*, 14-15 déc. 1992, Montpellier
- Colloque Grenade, islam et Méditerranée IV*, 13 janv. 1993, Tunis
- (co-organisation Ligue – Universités de : Grenade (Manuel Barrios Aguilera), Toulouse le Mirail (Edgard Weber), Montpellier Paul Valéry (Edmond Cros), Tunis I (Ferhat Dachraoui)
- *Quelle place pour la morale ?*, colloque co-organisé par la Ligue, le Cercle Condorcet de Paris, La Vie, 15 janvier 1994
- *La laïcité aujourd'hui*, conférence au centre culturel de la mosquée Adda'wa, Paris, 1^{er} mars 1997.

Film (participation) :

Trois étés d'Évariste Maillard, scénario de Colette Weibel, réalisation de Pierre Carpentier, 1986, 26 min – CNDP – Ligue de l'enseignement

www.laicite-laligue.org